

L'Ami
du Peuple

LA LIBERTÉ

QUOTIDIEN POLITIQUE, RELIGIEUX, SOCIAL

Ceux qui sont sévères pour les autres ne se sont jamais examinés de bien près.
Lacordaire

Rédaction et Administration : 40, Avenue de Pérolles, Fribourg. Téléphone (037) 2.26.22.

Annonces : Publicitas S. A., 2, rue de Romont, Fribourg. Téléphone (037) 2.26.41.

Ouverture à Bonn

par Paul-A. LADAME

On peut penser ce que l'on veut de la diplomatie soviétique, mais on ne saurait lui dénier deux qualités majeures : la suite dans les idées et la rapidité d'exécution.

Alors que les Occidentaux perdent des semaines et des mois en de stériles discussions de simple procédure : où nous réunirons-nous ? à quel échelon ? avec qui ? pour nous dire quoi ? les Soviétiques vont droit au but, sans s'embarrasser de fioritures, en ayant toujours l'air d'être seuls à avoir des idées.

Ainsi Moscou conserve l'initiative des événements et les Occidentaux s'essouffent à « courir derrière le train ». Ainsi Moscou joue à chaque coup l'atout de la surprise et les Occidentaux s'interrogent, s'embarrassent et cherchent une réponse. Au moment où ils se sont mis d'accord, cette réponse est déjà périmée, car Moscou a abattu une nouvelle carte et tout le petit jeu recommence.

Il en est ainsi du message du chancelier Adenauer. Pourtant, tout le laissait prévoir, sous cette forme ou sous une autre. Le pré-lude avait été l'invitation au Chancelier d'Autriche. Il avait été à Moscou. Son voyage avait été couronné de succès. Après dix ans d'attente, l'Autriche retrouvait sa souveraineté. Le bénéfice moral de l'opération fut tout entier mis au crédit du Kremlin. Alors pourtant que c'est le Kremlin et lui seul qui mettait des bâtons dans les roues depuis dix ans.

Mais, au moins, on était averti et l'on savait — et disait —, dès la signature à Vienne du Traité d'Etat autrichien, qu'un des tout prochains mouvements tactiques de la diplomatie soviétique serait dirigé vers Bonn.

Après Vienne, il y eut Belgrade. Quand on a vu à quel point le grand chef Nikita Krouchtchev lui-même n'a pas hésité à s'humilier devant Tito, puis à aller plaider la cause de ce dernier (et expliquer les profondes raisons du revirement de Moscou) dans les capitales satellites, le doute n'était plus permis.

Les actuelles manœuvres de la diplomatie soviétique sont à l'échelle de la plus grande stratégie politique : pour des raisons qui ne sont pas toutes connues, c'est à un effort gigantesque de liquidation du contentieux que l'on assiste.

Pour compléter le tableau, il faut placer sur la même ligne l'arrêt net des provocations communistes chinoises face à Formose, le relâchement soudain de quatre aviateurs américains emprisonnés à Pékin depuis trois ans, les négociations très poussées conduites à Londres entre l'ambassadeur soviétique Malik et les délégués de Tokio, le retour d'un Krishna Menon satisfait de sa visite auprès de Chou En-Lai, le triomphal voyage du Pandit Nehru, à Moscou, et enfin, *last but not least*, le départ de Molotof pour San Francisco et le déplacement du maréchal Boulganine à Genève.

Tout se tient. On assiste à une immense manœuvre diplomatique tendant à un réajustement des fronts de la guerre froide à l'échelle mondiale. Et c'est l'URSS qui a pris, et qui garde, l'initiative de ces opérations.

L'invitation adressée au chancelier Adenauer, à la veille de son départ pour Washington, n'est qu'une étape dans le mouvement général, qu'une épreuve tactique dans la grande manœuvre stratégique.

Quel est le but de cette manœuvre ? Il semble bien être tout d'abord de surprendre l'Occident par une retraite élastique, conforme à la théorie du flux et du reflux chère à la dialectique stalinienne, de tous les points exposés.

Depuis dix ans, les Occidentaux avaient pris l'habitude de répondre à toutes les proclamations de propagande pacifique des Soviétiques par les simples mots : prouvez-nous votre bonne volonté par des actes et non seulement des paroles. Un des tests expressément mis en avant par les Occidentaux était le traité autrichien. Moscou a passé ce test. Un second test était la libération des aviateurs américains. Pékin est en train de le passer. Un troisième test, exposé bien avant la conférence de Berlin de janvier 1954 déjà, est la réunification de l'Allemagne accompagnée d'élections libres. Le Kremlin va maintenant le proposer au chancelier Adenauer comme une nouveauté.

C'est ici que se dessine le second but de la grande manœuvre. Moscou ayant perdu l'espoir d'utiliser les pays limitrophes d'Europe comme des tremplins pour la conquête de l'Occident, il s'agit maintenant de faire en sorte qu'ils ne puissent au moins pas être utilisés par l'Occident contre l'URSS. C'est la création d'une vaste zone neutre, neutralisée, désarmée, véritable *Nomans'land* entre l'Est et l'Ouest, que prépare Moscou. Le traité de Vienne a été signé dans cet esprit, qui a jus-

tifié le voyage de Belgrade et, maintenant, l'invitation à Bonn.

Le chancelier Adenauer n'est certainement pas homme à se laisser rouler par les stratèges du Kremlin. Loir d'être dérouté par l'invitation à lui adressée, comme certains commentateurs étrangers l'ont laissé entendre, il se réjouit en fait, selon les informations de Bonn, de cette invitation qu'il attendait et dans laquelle il voit la justification éclatante de sa politique.

En effet, le point de vue de M. Adenauer — si violemment combattu par l'opposition socialiste et même par certains politiciens de sa propre coalition — a toujours été que l'on ne pourrait discuter avec Moscou qu'à partir d'une position de force. Cette position, l'Allemagne ne pouvait l'atteindre qu'en jouant carrément et irrévocablement le jeu de l'Occident et en se liant aussi étroitement que possible, économiquement, militairement et politiquement, aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à la France. Les événements ont entièrement donné raison au chancelier, dont le prestige a encore augmenté du fait de cette invitation.

Certes, le texte même remis à Bonn par l'entremise de l'ambassade soviétique de Paris n'a aucune importance pour le cours des négociations. C'est uniquement un texte destiné à indiquer aux commentateurs des journaux communistes et communistes de l'Occident la ligne à suivre. Le marché qui sera proposé à M. Adenauer tient en deux mots : réunification, neutralisation. Le chancelier désire passionnément la première et se refuse obstinément à la seconde. Sur quoi pourra alors se baser le marchandage ? Moscou a des

Une mystification méritée

Le prestige de la science, rétrécie au sens d'efficacité technique, a si bien paralysé l'esprit critique, enveloppé le savant d'une aura presque magique qu'il est tenté de croire à l'infaillibilité de ses jugements et des mécanismes logiques par lesquels il les motive. La science se modèle sur l'occultisme et les savants mués en pythies, entourés des vapeurs excitantes des cornues, distillent des oracles olympiens. Le laboratoire, cet antre mystérieux de l'élaboration scientifique, est le temple de Delphes moderne et le même respect apeuré entoure aujourd'hui les pontifes du culte du savoir, qui entourent jadis les prêtres d'Apollon.

Cette adoration de la science présente des dangers qui ne résultent pas seulement de la dilatation prodigieuse des forces destructives. Elle indique aussi une menace pour l'esprit en ce sens que notre civilisation risque d'être assujettie aux experts, aux technocrates, à tous ces demi-dieux des temps actuels, seuls capables de tirer de la matière toutes ses virtualités utilitaires.

Un mur de concepts

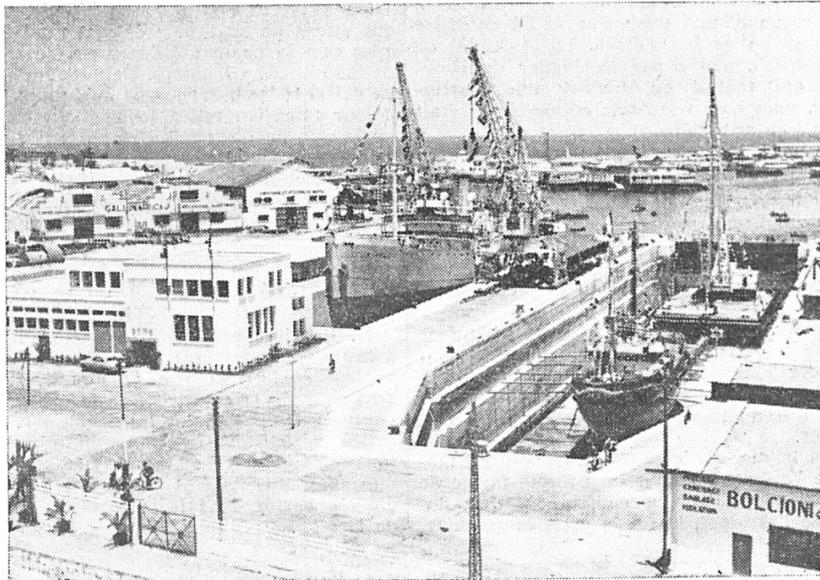
Le fractionnement de la science en compartiments étanches, cette crise de l'humanisme universel qui brisa son unité, cette spécialisation toujours plus intensive enfonce encore plus fortement les crochets de cette emprise du scientifique dans la vie des personnes et des groupes. Cette tendance ne se marque pas seulement dans l'analyse des phénomènes naturels, on en sent aussi les effets dans la connaissance de l'homme qui se fragmente en activités différenciées. Chaque spécialiste ne voit plus l'être humain que sous l'angle fermé de sa branche.

Les experts ont ainsi trouvé le moyen de compliquer les notions les plus simples que le seps commun avaient découvertes et formulées sans les enrober de mots cabalistiques volés à la richesse verbale du grec. L'étude de l'homme s'encombre aujourd'hui des lourds accessoires d'un vocabulaire hermétique au profane, de verbes sonores qui décapitent l'objection comme un couperet glacé. Le malheureux qui s'exprime encore en langage intelligible, assez naïf pour croire à la vertu de la clarté et de la concision, se heurte à ce mur hérissé de concepts rébarbatifs, qui lui interdisent l'entrée du tabernacle de la science.

Tous ces spécialistes tendent malheureusement à se prendre trop au sérieux, à s'instituer juges de tout, à condamner tout ce qui n'entre pas dans les catégories définies par eux, sans espoir de révision. Ils ne peuvent en effet se tromper. D'après leurs théories, leurs formules, démontrées par tous les artifices de la dialectique, ils prétendent prévoir avec sûreté le comportement humain. Celui dont l'attitude dérange cette classification n'est qu'un hérétique, un dangereux saboteur de l'ordre établi, un fou ou un idiot incurable et incapable

Les nouvelles installations du port de Casablanca...

... mesurent 157 m. de long au niveau du quai et 22 m. de large.



Une vue générale de la nouvelle forme des bassins de radoub et d'armement.

idées très nettes à ce sujet : sur l'appât d'une large exploitation allemande et sur le désir de l'immense majorité des Allemands de vivre en paix. Une pression très forte sera exercée sur le chancelier par certains milieux industriels et par l'opinion publique. La note soviétique est destinée à favoriser au maximum cette pression.

Parallèlement, il ne fait pas de doute que la réception triomphale faite au Pandit Nehru

à Moscou — forêt de drapeaux, foule entoussée sur quatre kilomètres, quarante ministres et hauts dignitaires à l'aéroport — est destinée, elle aussi, à marquer combien le neutralisme est populaire en URSS et à favoriser une même attitude de la part des Occidentaux.

Traits de Plume



Mosaïque

On a tort de dédaigner les petites choses, d'attendre un événement d'importance pour se réjouir, événement qui, la plupart du temps, ne se produira jamais. Je sais fort bien que si je décidais, pour être heureux, d'avoir gagné le gros lot ou fait un voyage en Islande, la fin de ma vie arriverait sans que rien ne se soit produit. Chaque jour est comme une mosaïque faite de multiples carrés de diverses couleurs. Les petites choses nous donnent une somme de joie ou de peine curieusement grande vu leurs proportions. Dans son livre « Le Roman de Léonard de Vinci », Dmitri Merejkowski met dans la bouche de l'artiste, s'adressant à Monna Lisa qu'il est en train de peindre, une réflexion semblable : « Avez-vous remarqué, madonna, que parfois le bavardage des étrangers qui ne nous intéressent nullement, la sottise ou la trivialité ordinaires aux hommes, obscurcissent l'âme et nous affectent plus qu'un grand chagrin ? »

Ceci est bien vrai. Pour ne pas se laisser rétrécir ni obscurcir l'âme, il faut ouvrir les yeux, regarder autour de soi ce qui se passe, même si c'est infime. On est étonné alors de voir qu'il y a bien plus de beauté qu'on le croit, mais fine, mais discrète, et on se sent proche des êtres, capable de les comprendre avec leurs remous, leurs facettes, capable aussi de les aimer.

Ce matin, alors que je me hâtais à mes affaires, tenant au-dessus de ma tête mon parapluie, comme un petit toit, et me courbant sous une pluie qui semblait ne devoir jamais finir, j'ai vu venir en sens inverse un paysan vêtu d'une blouse bleue, comme on en portait autrefois à la campagne. C'est si rare, aujourd'hui, d'en voir, que j'ai levé le nez. L'homme avançait à grands pas, tenant, lui aussi, son parapluie, et, de l'autre main, une canne. Le tap tap de la canne et les grosses chaussures faisaient, sur l'asphalte ruisselant d'eau, un petit bruit mouillé. Quand le paysan est arrivé à ma hauteur, il a touché son chapeau et m'a dit poliment : « Bonjour, Monsieur ! » Il ne m'en a pas fallu davantage pour que j'emporte dans mes yeux, chassant le gris de la pluie, le bleu de la blouse de l'inconnu.

L'autre jour, il y avait un papa et sa petite fille arrêtés, dans un magasin, devant le comptoir des chaussures. Vous savez que les papas sont terriblement empruntés quand il s'agit de choisir un vêtement pour quelqu'un d'autre que pour eux. Je l'observais, de mon coin. Il a pris plusieurs paires de chaussures, les a comparées, les a montrées à l'enfant. Fort poliment, il a demandé à la vendeuse la permission de les essayer. Lui-même, sur le pied de la fillette, a contrôlé soigneusement la longueur : « Ton pied a-t-il assez de place, dis, tu n'es pas trop serrée ? »

Et mon clochard, un de mes amis, que j'ai surpris, la semaine dernière, penché sur une voiture de bébé, faisant des grâces au poupon et lui disant qu'il était joli et qu'il était gentil ! J'ai passé juste derrière lui, attentif à ce qu'il ne me voie pas, pour qu'il ne se sente pas gêné, pris ainsi sur le vif en train de gazouiller. Mais peut-être qu'il ne l'aurait pas été : il est un être simple.

Ces riens, si humbles, dites-moi, ne sont-ils pas des bribes de beauté, qu'il faut prendre au vol, pour donner à chaque jour qui passe sa petite dose de joie ?

Le Scribe

La balance se détraque

Mais il arrive parfois que ces débitants mécaniques de l'intelligence ou de la sottise voient leur balance détraquée et leur science cruellement désavouée. C'est l'aventure qui a eu pour cadre une ville d'Australie et à complètement ridiculisé quelques-uns de ces pontifes solennels qui portent en phylactères invisibles, autour de leurs fronts studieux, le savoir accumulé de toutes les Facultés.

Cette bienfaisante mortification leur est venue d'une petite fille, déclarée par eux inintelligente et définitivement inapte à goûter jamais les fruits de l'arbre de la science. Il paraît qu'on soumet là-bas les enfants des écoles à des tests pour évaluer leur niveau intellectuel. Ils consistaient notamment, dans le cas cité, en l'assemblage de cubes colorés. Ces graves experts tirent toute sorte de profondes déductions de ces constructions informes. Ils classent ainsi un écolier dans le groupe des intelligents ou des sots, comme on fixerait son groupe sanguin.

L'héroïne de ce récit jugeait ces jeux puérils et ne s'y intéressait pas. Elle ne se retourna même pas lorsqu'on frappa à la porte pour observer les réactions des élèves. Cette passivité lui fut fatale. La pauvre fut impitoyablement recalée, son potentiel cérébral estimé faible et on la renvoya chez ses parents en les plaignant presque d'avoir engendré un rejeton aussi stupide.

Qui passait l'examen ?

Mais les juges étaient du mauvais côté de la barre. Ceux qui passaient l'examen étaient au fond les docteurs en psychotechnique, car la petite fille avait immédiatement flairé la vanité de leurs amusements scientifiques. Elle leur préférait sans doute les distractions et les jeux de son âge et ne saisissait pas la nécessité de cette mesure de ses aptitudes. On ne peut que lui donner raison contre ces savantesses. Mais pour les punir de leur dédain, elle se vengea de spirituelle manière en démontrant à la face du monde la relativité de leur science.

De retour chez elle, la victime prit sa plus belle plume d'écolière pour écrire sur son cahier un portrait plein d'humour et peu flatteur de l'aéropage qui l'avait exclue du banquet de la culture.

Un journaliste à l'affût d'un papier sensationnel tomba par hasard sur cette composition vengeresse qui démentait les prévisions pessimistes des spécialistes. L'histoire fit le tour de la presse australienne et les experts en psychologie, psychotechnique et autre barbarisme eurent bonne mine devant la révélation de leur erreur et la fragilité de leur science.

(Suite en 3^e page.)

Ferdinand Brunisholz

Au circuit du Mans, une automobile fait explosion dans la foule

Soixante-six morts et plus de cent blessés

Le Mans, 12 juin.

Un terrible accident s'est produit, environ deux heures après le départ des « Vingt-quatre heures du Mans ». Il a provoqué la mort du coureur français Pierre Levegh et de nombreux spectateurs.

Deux cent cinquante mille personnes étaient massées dans les tribunes ou debout, sur plusieurs rangées, tout le long des 14 km. 120 du circuit. Un talus d'un mètre protégeait le public, contenu par des barrières; mais les spectateurs pouvaient presque toucher les bolides qui, à près de 300 km/h., longeaient le talus, à deux ou trois mètres d'eux.

Soudain, une clameur horrible jaillit. A la même seconde, une explosion se fit entendre et une gerbe de feu s'éleva. La Mercedes de Levegh-Fitch, gênée par la Jaguar de Hawthorn, qui tentait de doubler une Austin-Henley, venait de faire une embardée et était venue percuter le talus.

La voiture fit un bond de quatre ou cinq mètres et revint s'écraser sur le talus, où elle fit explosion. L'essieu avant, avec ses deux roues, ainsi qu'une partie de la carrosserie, furent projetés sur les spectateurs, dont plusieurs furent décapités, tandis que d'autres étaient écrasés ou brûlés par les pièces détachées de la machine.

L'accident était survenu à l'endroit même où avait été creusé le souterrain qui fait communiquer l'intérieur du circuit avec les tribunes. C'est au pied même des tribunes, en face des premiers stands, que la Mercedes vint s'écraser.

De la tribune de la presse, à 300 ou 400 mètres de l'accident, on vit un énorme nuage de fumée s'élever dans le ciel, tandis que, des lieux de l'accident, la foule, prise de panique,

refluait vers les tribunes, retardant l'arrivée des ambulances et des membres du service d'ordre, qui essayaient de se frayer un passage.

Les blessés pouvant encore marcher s'étaient déjà enfuis, affolés, et on les voyait passer au pied des tribunes, l'un avec un bras déchiqueté, l'autre ayant la tête en sang. De partout, des cris d'horreur montaient, d'autres blessés, grièvement atteints, étaient transportés, à bras d'homme, loin de la fournaise.

Il fallut presque un quart d'heure pour que les secours puissent être organisés. Pour certaines des victimes, il était trop tard; des prêtres officiaient déjà.

On s'empressa autour des blessés, mais les opérations de sauvetage étaient rendues difficiles par la chaleur intense qui se dégageait de la voiture en flammes. De plus, les barrières de paille et les barrières de bois prenaient feu, à leur tour. On retira le malheureux pilote, après une ou deux minutes, mais il était déjà trop tard.

On raconte même qu'un enfant, tué sur le coup, a été ramassé par ses parents, fous de douleur, qui sont partis avec le petit cadavre.

Toutes les mesures de sécurité avaient été prises !

Le Mans, 12 juin.

M. Prouille, préfet de la Sarthe, a précisé à la presse que toutes les mesures de sécurité avaient été prises sur le circuit, mais que l'ampleur de la catastrophe — sans précédent — avait dépassé toutes les prévisions.

Il a indiqué que le bilan provisoire des victimes s'établissait à 66 morts et 75 blessés, dont plusieurs dans un état grave. Ces derniers ont été transportés dans les cliniques et hôpitaux de la ville.

Le récit d'un témoin

Le Mans, 12 juin.

D'un envoyé spécial de l'AFP :

« Je viens de voir une partie de la voiture Mercedes de Levegh voler en éclats, comme si une bombe avait éclaté devant le bolide, et aller tomber, tel une boule de feu, près des spectateurs, qui restaient prisonniers sous les débris de la voiture, dans laquelle brûlait le corps du pilote.

« Une voiture Austin-Hearly avait été heurtée de côté par la Mercedes de Levegh et cette dernière fut projetée contre le talus, avec une violence inouïe. La panique a été considérable. Les spectateurs s'enfuyaient dans toutes les directions. Des cris de douleurs s'élevaient tout autour de la voiture, en feu, qui dégageait une épaisse fumée. De nombreuses personnes étaient au sol, couvertes de sang, inanimées. Les larmes aux yeux, des personnes cherchaient les leurs parmi les victimes.

« Au milieu des restes, calcinés, d'une voiture de course qui, il y a quelques instants encore, était l'objet de l'admiration du public, à son passage devant les tribunes, des dizaines de personnes étaient étendues et nous nous sommes précipités au secours des blessés. »

Les circonstances de l'accident

Le Mans, 12 juin.

Juste avant l'accident, Levegh, qui, jusqu'alors, avait fait une course remarquable, à bord de la Mercedes N° 20, et qui se trouvait sixième au classement, était engagé sur la longue ligne droite, devant les tribunes, lorsque sa voiture s'écrasa sur le côté gauche, dans les talus protégeant le public.

Après les premières constatations et d'après les témoins oculaires, l'accident se serait produit de la façon suivante :

La voiture Austin-Hearly, pilotée par le coureur britannique Lance Maklin, passait devant les tribunes, un peu avant le stand Mercedes. Maklin freina légèrement. Levegh, qui arrivait en pleine vitesse, c'est-à-dire à près de 260 km.-heure, ne put éviter l'arrière de la voiture anglaise. Il monta littéralement sur l'arrière de l'Austin-Hearly et la projeta sur la droite, contre le stand Mercedes, où elle faucha deux personnes (dont l'une est sérieusement blessée et l'autre plus légèrement), avant de rebondir de l'autre côté de la route et s'arrêter.

Le pilote Maklin sauta à terre et ne fut que contusionné, tandis que la voiture Mercedes piqua vers la gauche et se dressa littéralement en l'air, avant de retomber sur le rebord des talus de protection, explosant et prenant feu.

Les débris de la voiture furent projetés au milieu du public, et 150 personnes au moins furent plus ou moins grièvement atteintes.

On s'empressa auprès des blessés, mais les opérations de sauvetage furent rendues difficiles par la chaleur intense qui se dégageait de la voiture en flammes. De plus, les barrières de paille et les barrières de bois prenaient feu à leur tour.

Soixante-six morts

On compte actuellement soixante-six morts et plus de 100 blessés dans l'accident survenu aux 24 heures du Mans.

La carrière de Levegh

Pierre Levegh était né le 22 décembre 1905, à Paris. C'est en 1937 qu'il commença à courir. Toutefois, c'est le plus souvent au volant de Delage d'abord, de Talbot ensuite, qu'il avait accompli la

plus grande partie de sa carrière.

Levegh s'était mis en évidence lors de nombreuses épreuves et notamment aux 24 heures du Mans où, à deux reprises, il avait manqué de peu la victoire. En 1938, il se trouvait en excellente position, lorsque, à 7 h. du matin, la mécanique le trahit. En 1952, il approche le succès de plus près encore, puisqu'à 1 h. 10 min. de la fin, alors qu'il faisait figure de vainqueur, il fut arrêté par un incident mécanique.



Les deux voitures qui ont causé la catastrophe. En haut, la Mercedes du coureur français Levegh, complètement brûlée, en bas, la voiture Austin de l'Anglais Maklin.

En 1947, au Grand-Prix de l'Automobile-club de France, Levegh avait été victime d'un grave accident. Onze mois plus tard, après une longue convalescence, il avait pourtant repris le volant.

Il faut remonter jusqu'en 1923 dans les annales des courses d'automobile, pour trouver une catastrophe d'une telle envergure. En effet, la voiture du coureur Materasi sortit de la piste et entra dans la foule, à Monza, tuant une vingtaine de personnes. C'est à la suite de cet accident que la piste de Monza fut transformée : un fossé fut creusé et un mur de protection construit.

Un autre coureur blessé

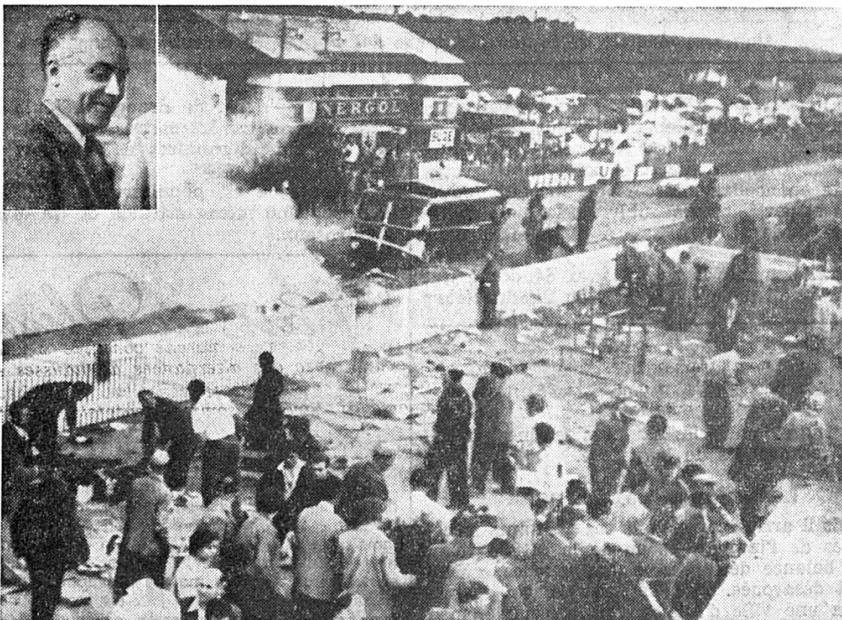
Le Mans, 12 juin.

Parmi les blessés qui ont été transportés dans les différentes cliniques de la ville, se trouve le pilote Richard William Jacobs, de M. G., dont l'état serait désespéré.

Des condoléances du président Heuss

Bonn, 12 juin.

M. Theodor Heuss, président de la République fédérale allemande, a adressé à M. René Coty, président de la République française, un télégramme de condoléances, à la suite de l'effroyable catastrophe du Mans.



Une vue générale de la catastrophe. Au fond la place réservée aux spectateurs, vis-à-vis de la tribune, et où 84 personnes ont trouvé la mort. Devant cette place, la fumée de la voiture incendiée du coureur Levegh. A droite, une automobile d'ambulance.

Les Etats-Unis vaincront...

Washington, 12 juin.

(AFP.) — « Si les Russes se livraient à une agression, nous pourrions les vaincre grâce à la supériorité actuelle de notre aviation stratégique », a déclaré le général Gruenther, au cours d'un discours prononcé devant le National Press Club.

« Sans cette supériorité aérienne, il serait impossible aux Etats-Unis de remporter la victoire », a ajouté le général, qui a immédiatement souligné que « l'OTAN est avant tout une entreprise de paix dont aucun plan stratégique n'envisage un instant la perspective d'une attaque venue de l'Ouest ».

« La stratégie fondamentale de l'OTAN repose sur deux éléments essentiels : la contribution militaire allemande et l'utilisation des armes atomiques », a poursuivi le général Gruenther, qui s'est félicité de l'admission de l'Allemagne à l'OTAN et de l'ère d'amitié qui, a-t-il dit, s'ouvre maintenant entre la France et l'Allemagne.

Bien qu'il « existe aujourd'hui de légers symptômes permettant de penser que le monde s'oriente vers la paix », le commandant suprême du SHAPE a affirmé qu'il n'y avait aucune raison de ralentir l'effort militaire de l'Ouest.

« Il y a tout lieu de penser, a déclaré d'autre part le général Gruenther, que la Yougoslavie est résolument alliée à l'Ouest, et qu'elle observera les engagements qu'elle a pris dans le cadre du Pacte balkanique, bien qu'elle n'appartienne pas à l'OTAN. »

Enfin, en ce qui concerne le transfert éventuel en Italie des troupes américaines qui se préparent à évacuer l'Autriche à la suite de la conclusion du Traité d'Etat, le général a déclaré que cette question était à l'étude, mais qu'aucune décision n'avait été prise jusqu'à présent.

Départs de transatlantiques de ports britanniques

Londres, 12 juin.

Malgré la grève des gens de mer, la transatlantique Media (13.000 tonnes) a pu quitter Liverpool pour New-York, avec son équipage au complet. C'est le premier paquebot de la Cunard qui appareille depuis le début de la grève, il y a 13 jours.

Deux autres paquebots ont quitté Liverpool samedi : le Newfoundland (7347 tonnes), qui était aussi immobilisé depuis plusieurs jours et se dirige vers la Nouvelle Ecosse, et le Hilary (7420 tonnes), qui est parti pour le Brésil.

Non-lieu en faveur de M. Schlueter

Hanovre, 12 juin.

Le Parquet de Göttingue, chargé d'enquêter sur les accusations d'abus de pouvoirs, chantage et corruption lancées contre M. Leonhard Schlueter, récemment démissionnaire de son poste de ministre bas-saxon de l'Education et des Cultes, a conclu à un non-lieu. Le ministère de la Justice de Basse-Saxe, en publiant cette information, souligne que l'ex-ministre est désormais dégagé de tout soupçon.

Les adversaires de M. Schlueter lui reprochaient principalement ses attaches avec les cercles néo-nazis.

Relations économiques irlando-suisses

Dublin, 12 juin.

M. Eric Kessler, ministre de Suisse en Eire, accompagné du vice-consul, M. Richenbach, a conféré samedi avec les membres de la Chambre de commerce de Galway, dans l'ouest de l'Irlande, afin d'étudier les possibilités régionales d'amélioration des relations économiques avec la Suisse.

Situation tendue à Singapour

Singapour, 12 juin.

La police de Singapour est en état d'alerte et effectue des patrouilles dans les rues de la ville, l'agitation qui se manifeste depuis quelque temps parmi les travailleurs des transports, du port et de l'industrie menaçant de s'aggraver et même, de l'avis des observateurs, de provoquer des troubles semblables à ceux du 13 mai.

Les 70.000 travailleurs de l'industrie et des transports locaux ont menacé de faire une grève générale lundi, mais les négociations entre les syndicats et les autorités se poursuivent.

D'autre part, le conflit entre les représentants des dockers et les autorités du port, qui dure depuis 7 semaines, continue. Au cours des trois derniers jours, 14 automobiles, appartenant pour la plupart à des fonctionnaires du port, ont été incendiées.

Attentat au Maroc

Casablanca, 12 juin.

M. Lemaigre-Dubreuil a été tué dans la nuit de samedi à dimanche à coups de mitrailleuse par des inconnus, alors qu'il regagnait son domicile.

L'Union soviétique ratifie le Traité d'Etat autrichien

Moscou, 12 juin.

L'Agence soviétique d'information Tass annonce que le Praesidium du Soviet suprême de l'Union soviétique a ratifié, samedi, le Traité d'Etat avec l'Autriche.

Nouvelles arrestations en Argentine

Buenos-Aires, 12 juin.

(AFP.) — Dix personnes, dont deux prêtres, ont été arrêtées à Rosario « pour avoir troublé l'ordre » à la suite de la procession de la Fête-Dieu.

Le chef des services secrets cubain tué

La Havane, 12 juin.

(United Press.) — Le chef des services secrets du palais présidentiel, sous le régime de l'ancien président Carlos Prio Socarras, M. Jorge Agostini, a été tué par la police.

Un communiqué officiel a précisé que M. Agostini était recherché depuis quelque temps, à cause de ses activités subversives. Jeudi, la police a eu connaissance du fait que M. Agostini se trouvait dans une maison du faubourg de Vedado. Durant le raid de la police, un agent a remarqué qu'un homme essayait de s'enfuir par la cour de la maison. Il s'agissait de M. Agostini, qui fut abattu de neuf coups de feu, après une poursuite dans la rue.

M. Agostini avait combattu du côté des républicains durant la guerre civile espagnole.

PIPER - DC 6 - VAMPIRES . . . DANS LES AIRS
VESPA SUR TERRE
MANZIOLI DANS LES VERRES

Quel est le record d'atterrissage en altitude du pilote suisse Hermann GEIGER ?

N'oubliez pas qu'en répondant à cette seule question, vous pouvez gagner un scooter VESPA offert chaque mois par MANZIOLI, votre apéritif, Demandez macaron-réponse aux Bars, Cafés, Restaurants et le règlement également à votre épicer. 1415

PETITE GAZETTE

L'exposition Jules Verne

L'exposition Jules Verne, organisée par le Musée de la France d'outre mer, est une des principales manifestations qui commémoreront cette année le 50^e anniversaire de la mort du grand écrivain d'anticipation. Inaugurée sous la présidence des ministres de l'Education nationale, de la France d'outre mer et de la défense nationale, elle durera jusqu'au 15 octobre. Le musée, situé au sein du bois de Vincennes, à la porte Dorée, a ouvert largement ses portes aux engins et autres machines fantastiques dont les prouesses ont fait rêver tant de jeunes imaginations. Dans la salle d'honneur de ce moderne palais on peut voir la mappemonde du Tour du monde en 80 jours, et, lancé au-dessus des têtes, évoluant dans le ciel du plafond, l'Albatros, la fameuse machine volante de Robur le Conquérant, avec ses hélices de propulsion et ses hélices de sustentation. En face le ballon de l'inoubliable raid de cinq semaines au-dessus de l'Afrique.

LA LIBERTÉ

ABONNEMENTS

1 mois 3 mois 6 mois 12 mois
Suisse 3.— 8.50 15.— 29.—
Etranger 5.— 13.50 26.— 50.—

ADMINISTRATION

tél. (037) 2.30.03 ch. postaux II a 54
40, avenue de Pérolles

PUBLICITE

Tarif des insertions
(le millimètre sur une colonne)
Annonces 15 cts
Réclames 37 cts
Réclames dernière page . . . 55 cts

REGIE DES ANNONCES

Publicitas S. A., rue de Romont 2
tél. (037) 2.26.41

Une mystification méritée

(Suite de la 1^{re} page)

D'un trait de plume, cette fillette a jeté bas la statue aux pieds d'argile de cette pseudo-science qui prétend enregistrer notre intelligence comme on contrôle une montre, déclarer doctoralement si notre intellect retarde ou avance.

Alors que la jactance de ces experts nous en impose trop souvent, que leurs termes abstraits nous rebutent, cette écolière, avec la perspicacité de l'enfance, a vite percé l'inanité de tous ces procédés. Elle a compris instinctivement qu'intelligence et liberté sont corrélatives et qu'il y a plus de personnalité dans le refus de ces fantaisies que dans leur acceptation passive.

Intelligence signifie étymologiquement choisir, retenir dans la masse des informations qui assiègent l'esprit ce qui est capable de l'enrichir. Cette enfant a précisément choisi en refusant de s'associer à une comédie inutile, parce qu'elle sentait confusément que les facultés intellectuelles ne sont pas liées à des expériences semblables, ou l'interprétation subjective l'emporte sur d'hypothétiques règles objectives.

L'homme pour les théories

Il n'y a pas d'orgueil précoce, ni d'insubordination dans l'attitude de cette fillette, mais une légitime protestation contre ces classifications abusives par lesquelles on prétend expliquer le contenu humain. On établit ainsi des relations arbitraires entre des phénomènes, on les considère comme l'expression de tel état psychologique comme s'il se nouait là une équivalence mathématique.

Depuis deux siècles, on s'est habitué à limiter la science aux lois du monde physique. Faut-il donc s'étonner si les sciences morales, souvent coupées de leurs assises métaphysiques et religieuses, tendent à se calquer sur les sciences expérimentales, à l'application dans l'analyse des phénomènes psychiques de méthodes quantitatives ? L'étude de l'âme incline au déterminisme. Dans une situation donnée, l'homme est censé réagir de telle manière, s'il est intelligent. Si sa réaction est différente, on n'admet pas la relativité des méthodes employées. On préfère donner raison aux théories contre l'homme. Elles n'existent plus pour lui, il existe pour elles, pour leur donner par la complaisance de ses actes, la confirmation qu'elles attendent.

Un Rassemblement d'Oranie pour la défense de l'Algérie

Paris, 12 juin.

La création du Rassemblement d'Oranie pour la défense de l'Algérie — ouvert à tous les Français musulmans ou d'origine européenne — est annoncée par une affiche dont le texte est communiqué par M. Roger de Saivre, député indépendant-paysan d'Oran.

Cette affiche a été apposée, la nuit dernière, dans toutes les villes et villages du département d'Oran.

« Il n'y a ni colonialisme ni oppression dans notre pays, y lit-on notamment. Il n'y a pas de révolte nationaliste. Il y a une population paisible qui attend des réformes et un cadre européen qui appelle à lui les élites formées par la France... La vérité est que le terrorisme est inspiré par l'étranger et appuyé par le parti communiste. Toutes les races, toutes les populations de ce pays sont solidaires devant l'attaque des pays féodaux et totalitaires de la Ligue arabe... Il faut qu'on sache par tout que nous ne céderons pas. »

Bonn

accuse réception de la note soviétique

Bonn, 12 juin.

Le gouvernement fédéral a fait savoir au gouvernement soviétique qu'il avait reçu sa note proposant le rétablissement de relations normales entre les deux pays et invitant le chancelier Adenauer à Moscou.

Cet « accusé de réception » a été transmis par l'ambassadeur d'Allemagne à Paris à son collègue soviétique.

Un milliard de dollars

Ney-York, 12 juin.

(AFP.) — Le bureau fédéral américain de lutte contre le trafic des stupéfiants a révélé qu'un stock de cocaïne d'une valeur d'un milliard de dollars avait été constitué par des trafiquants au Mexique en vue de le faire entrer en contrebande aux Etats-Unis.

Un premier envoi, représentant 2.500.000 dollars de cocaïne, a été saisi par les agents américains à Brooklyn, le 18 mai dernier. Deux des convoyeurs ont été arrêtés.

Une révolte symbolique

Le geste de cette petite fille possède donc une valeur d'avertissement. Avec l'intuition des êtres non encore déformés, elle a compris le prix de la liberté. Alors que nous nous inclinons trop aisément devant le clinquant des idoles scientifiques, elle s'est insurgée spontanément contre cette idolâtrie. Sans doute, ce raisonnement a été chez elle implicite, elle n'a pas su ce que sa révolte avait de symbolique.

Mais c'est à nous de méditer la leçon, de faire le départ entre ce que nous pouvons connaître du caractère et des aptitudes d'un homme et les excès de sciences qui veulent scruter l'homme comme une machine. Le terme déjà de psychotechnique est un défi à l'esprit. La technique ne mesure pas l'intelligence, puisque celle-ci la crée. On mélange ainsi les notions en expliquant la cause par l'effet.

Pas de graduation pour l'esprit

Vouloir mesurer scientifiquement, soit quantitativement la capacité intellectuelle, c'est appliquer à des réalités immatérielles des étalons valables pour les réalités matérielles. L'intelligence ne se mesure ni ne se pèse. Elle ne peut être appréciée que qualitativement, avec une justesse relative et en se gardant de tout jugement absolu. Même de l'observation répétée des faits, on ne peut encore induire de lois universelles applicables à tous les cas. L'esprit n'est pas susceptible de graduation comme la température ou la contenance. Il est d'un ordre qui transcende la matière. L'oublier c'est tomber dans un déterminisme abrutissant. Nous n'entendons pas condamner la caractériologie, ni la possibilité d'orienter une personne sur ses aptitudes professionnelles, mais il faut éviter d'accorder un crédit respectueux à des prolongements artificiels, qui dévaluent l'homme par l'emploi de méthodes sans rapport avec une psychologie spiritualiste.

C'est ce que nous a dit à sa manière cette fillette, en mystifiant les docteurs qui lui avaient dénié tout esprit. Elle leur a prouvé qu'elle en avait à revendre et que la vraie intelligence se moque de l'intelligence. Elle leur a enfin montré que l'homme n'est pas un robot qui répond mécaniquement à la pression d'un bouton et qu'il a encore le droit de confondre fort spirituellement tous ceux qui prétendent attenter, fût-ce au nom de la « Science », à sa dignité d'être libre.

Ferdinand Brunsholz

M. Matteotti

et la situation politique en Italie

Rome 12 juin.

« La démocratie-chrétienne n'est plus distante de nous et il est des éléments d'affinité qui laissent espérer un accord sur le programme à suivre. » C'est par ces mots que M. Matteo Matteotti, secrétaire du parti social-démocrate, a conclu un rapport qu'il a fait devant le Conseil national de ce parti, réuni pour examiner la situation politique.

On sait que ce parti devra se prononcer sur la question de savoir s'il continue à participer au gouvernement de concentration démocratique de M. Mario Scelba. M. Matteotti s'est arrêté sur trois aspects positifs, à son avis, de la situation, après les élections siciennes, à savoir : la crise du Mouvement social italien (néo-fasciste), la scission des monarchistes, la crise des communistes et les échecs de la CGT socialo-communiste.

Le Japon demanderait la moitié de Sakhaline

Tokio, 12 juin.

(AFP.) — Je Japon demanderait à l'URSS la restitution de la moitié sud de l'île de Sakhaline, telle est la conclusion tirée par les observateurs japonais d'un communiqué officiel publié à Tokio par le ministère des Affaires étrangères. Ce communiqué dément l'information parue dans le journal Yomiuri, prétendant que le Japon ne demande pas la restitution du sud de Sakhaline.

Les observateurs japonais concluent que l'ambassadeur Matsumoto, qui négocie actuellement à Londres avec l'ambassadeur de l'URSS au sujet d'une reprise des relations diplomatiques entre les deux pays, aurait posé, entre autres conditions, le retour des territoires japonais occupés par les Soviétiques. Une telle demande de la part du Japon poserait la question d'une révision du traité de San Francisco.

Conflit à la « General Motors »

Détroit, 12 juin.

M. Walter Reuter, président du syndicat des travailleurs de l'automobile, affilié au CIO, a annoncé que les négociations pour le renouvellement du contrat entre la société General Motors et son syndicat étaient entrées dans « une phase critique ». Il a demandé à M. Curtis, président de la General Motors, de participer lui-même aux négociations pour éviter une éventuelle rupture. Informé de cette invitation, un porte-parole de la société a déclaré que M. Curtis refusait de participer aux conversations.

Des « généraux » concussionnaires condamnés en Belgique

Bruxelles, 12 juin.

Le Tribunal correctionnel de Bruxelles a prononcé son jugement dans l'affaire des « généraux concussionnaires ». Le principal inculpé, le colonel Grimart, reconnu coupable d'avoir touché des « pots de vin » d'un montant de 600.000 francs belges pour favoriser certains entrepreneurs dans des travaux de défense nationale, a été condamné à 3 ans de prison et 4000 francs d'amende.

Le général Jules Maroye a été condamné à 6 mois de prison avec sursis. Dix autres accusés se sont vu infliger des peines variant de 3 à 1 mois de prison avec sursis. Cinq prévenus ont été acquittés.

Chronique boursière

Prophylaxie boursière

Dans un de ses articles toujours marqués au coin du bon sens, M. Philippe Aymard, économiste et maître de conférences à la Sorbonne, a commenté à son tour la baisse profonde qui a marqué, à mi-mai, la Bourse de Paris.

Après avoir objectivement analysé les causes de cet effondrement des cours, qui a fait perdre, en quelques séances, un nombre impressionnant de milliards à l'économie française, notre distingué confrère insiste sur le fait que les autorités, au lieu de prendre certaines mesures pour faire enrayer la baisse (ce qui a eu lieu somme tout assez aisément), eussent mieux fait d'utiliser les moyens techniques nécessaires pour, préalablement, freiner la spéculation et éviter les excès à l'origine du krach boursier. Parmi ces mesures, il en est une qui, assurément, peut être considérée comme grandement efficace. C'est celle du reste dont ont usé — et dont vont encore user, dit-on — les Américains, qui ont relevé progressivement les marges exigées sur les opérations à terme. Aux Etats-Unis, cette marge a été portée à 75 % et l'on parle de l'augmenter jusqu'au taux absolu de 100 %, ce qui proprement excluerait la plus grosse part des opérations spéculatives. A Paris, cette marge n'était que de 40 %, ce qui est une véritable prime à la témérité.

Cela d'autant que de très nombreux petits épargnants (ceux-là mêmes qui, autrefois, employaient leurs économies à l'achat de bons de la Défense nationale, ou souscrivaient aux Communales ou aux Foncières), hypnotisés par certaines hausses spectaculaires (souvent savamment claironnées par une adroite publicité), ont délibérément abandonné les placements tranquilles d'antan pour, sans en avoir les moyens financiers ni surtout avoir la compétence nécessaire quand on les achète en période de pointe. Nous avons, tout récemment encore, pu constater personnellement un de ces trop nombreux exemples d'abandon des placements d'épargne au profit d'opérations spéculatives. Soit une étudiante, disposant de quatre à cinq mille francs (tout son avoir) et les retirant de son carnet d'épargne pour acheter des valeurs nord-américaines à revenu variable. Titres, assurément excellents, mais comportant des risques évidents, surtout quand on les achète en période de pointe. Et savez-vous pourquoi cette jeune personne, rompant avec l'antique tradition de prévoyance, a transformé un avoir, jusque là sagement placé, en un placement risqué ? Simplement parce que, au cours d'une conversation entre étudiants, il avait été question des gros gains boursiers enregistrés par le père d'un des interlocuteurs. De là à imiter ce personnage possédant de larges moyens financiers et pouvant, de ce fait, accepter certains risques, il y avait un pas que nos jeunes gens ont trop vite franchi, oubliant, assurément, que comparaison n'est pas raison, et que tel qui ne possède que cinq mille francs — somme destinée à parfaire ses études — n'a pas le droit de les aventurer à la Bourse, alors qu'une personne disposant de capitaux et possédant une expérience des choses de la Finance, peut, sans qu'on la puisse critiquer, placer une partie de ses fonds sur des titres autres que des valeurs dites de père de famille !

Avec beaucoup d'autres, nous avons déjà souvent élevé la voix pour regretter l'abandon, par les jeunes générations, de cet esprit d'épargne, longtemps source de sécurité autant que de prévoyance pour les vieux jours. Revenir aux louables, aux sages traditions de prudence, telles qu'on les concevait naguère, serait, semble-t-il, une efficace mesure de prophylaxie financière ; puisse ce vœu être réalisé autrement qu'ensuite des cuisantes leçons d'une débâcle boursière...

Vers un désarmement ? ? ?

La Conférence des Quatre, qui se tiendra probablement à Genève d'ici quelques semaines, traitera sans doute d'un désarmement général. Certes, ceux qui n'ont plus vingt ans se rappel-

lent, non sans désenchantement, le Pacte Kellogg de 1923, la Conférence du désarmement tenue à Genève, déjà, en 1932, et dont les décisions n'empêchèrent malheureusement pas l'éclatement d'une guerre mondiale... On se rappelle qu'au lendemain de la première guerre, l'armement allemand avait été sévèrement contingenté, les effectifs devant être fortement réduits, le tonnage de la marine limité avec une extrême rigueur. Ce qui n'empêcha pas le troisième Reich de reconstituer son armée, pas plus que de construire très légalement d'ailleurs, ces fameux cuirassés de poche qui (l'on s'en souvient) surclassèrent longtemps pas mal de gros dreadnoughts !

Ce qui nous amène à dire que si les « Quatre Grands » pouvaient amorcer (ce que chacun souhaite) une réelle détente entre les deux blocs se partageant actuellement la direction des affaires du monde, il y aurait gros à parier qu'alors qu'on réduirait effectifs et armements, on n'en pousserait pas moins, ici et là, la recherche plus ou moins ouverte, plus ou moins secrète, d'engins perfectionnés pouvant, une fois ou l'autre (on ne sait jamais, comme le pensaient sans doute les Allemands...) remplacer la quantité par la qualité !

Conclusion : l'aboutissement de pourparlers visant à instaurer une ère de paix sur la terre n'aura pas nécessairement pour corollaire (surtout pas du jour au lendemain) l'abandon brutal des programmes de défense nationale tels que la plupart des puissances mondiales les inscrivent à leur budget. Il est donc faux de lier la cause de la paix à une inéluctable crise économique due à la conversion des industries de guerre en industries de paix. Du reste, quand bien même la fin de la terrible anxiété que cause parmi les peuples la poursuite de la guerre froide provoquerait un certain recul des affaires, ce serait à payer un bien modeste prix pour avoir enjin l'assurance de mourir si possible dans son lit plutôt que d'être exterminé misérablement par les effets diaboliques d'une bombe à l'hydrogène !

Fermeté à Wall Street

Au cours de la semaine dernière, sous l'impulsion des valeurs électroniques, pétrolières, cuprifères, d'aviation aussi, le marché a de nouveau enfoncé ses records antérieurs, les indices Dow Jones s'établissant ainsi :

		indices du
valeurs ferroviaires	162,52	31/5/55
valeurs de services publics	64,69	159,87
valeurs industrielles	439,80	63,63
		424,86

Ainsi, malgré les réelles inquiétudes dues aux revendications ouvrières chez Ford ou chez la General Motors, le marché continue à aller de l'avant, avec des alternances de hausses et de baisses, ces dernières constituant un heureux correctif. Nous ne sommes toutefois pas loin de penser que la sérénité du climat boursier ne saurait durer indéfiniment et qu'il serait prudent, dans une honnête mesure tout au moins, d'assurer son bénéfice et de rester liquide dans l'attente d'une de ces périodiques réactions du marché, recul de cours dont il y aurait alors lieu de profiter opportunément.

Emprunts en cours, emprunts prévus

L'émission de l'Emprunt 3 % FEDERAL 1955 bat actuellement son plein et semble devoir remporter un bon succès. Le marché suisse des capitaux sera d'ici quelque temps sollicité par deux emprunteurs italiens. Il est en effet question, pour l'ISTITUTO MOBILIARE ITALIANO, d'emprunter 50 millions de francs au taux de 4,50 %, cependant que le Groupe PIRELLI projeterait une opération analogue, au même taux sans doute. Les occasions de placer des fonds sur de bons titres libellés en francs suisses ne manqueront donc pas, pour le moment du moins.

Ch.-H. R.

Chronique financière

Nouvelle compagnie de réassurances, Genève

Dans sa séance du 7 juin 1955, le conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice 1954 qui, compte tenu des amortissements, font ressortir un bénéfice de 717.837 fr. 52, y compris le report de l'exercice précédent. L'encaissement de primes est de 76.564.422 fr. 30. Le conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale, qui aura lieu à Zurich le 21 juin 1955, de répartir un dividende de 6 % brut.

Loterie intercantonale

Voici les principaux résultats du tirage de la Loterie intercantonale, qui a eu lieu, vendredi, à Wohlen :

Gagnent 7500 fr. les numéros 369.652, 430.659 et 475.036 ; gagnent 15.000 fr. les Nos 448.637 et 332.683 ; gagnent 30.000 fr. le N° 382.992.

(Seule la liste officielle fait foi.)

Cours des billets de banque

(11 juin)

	Achat	Vente
France	1.14	1.18
Angleterre	11.45	11.85
Etats-Unis	4.26 1/2	4.29 1/2
Canada	4.27	4.37
Allemagne	100.—	102.50
Autriche	16.20	16.70
Italie	—67 1/2	—70
Belgique	8.40	8.60
Hollande	111.—	113.50
Suède	78.50	82.50
Danemark	60.—	63.—
Norvège	56.50	59.50
Espagne	9.90	10.30
Portugal	14.60	15.10
Argentine	11.50	15.—
Hongrie	8.50	11.50

(Communiqué par la Banque populaire suisse.)

Banque nationale

Situation au 7 juin. Encaisse-or : 6150 millions ; devises : 628 millions (+ 24,3) ; circulation fiduciaire : 4976 millions (- 96,7) ; engagements à vue : 1805 millions (+ 125).



QUESTIONS SOCIALES

Ce que j'ai connu de l'esclavage en Oubangui-Chari, par le Père Charles Tisserant, des missionnaires du Saint-Esprit. Livre broché, de 112 pages, format 14 x 20,5, contenant des photos et une carte. Publié par la Société antiesclavagiste de France, chez Plon, Paris.

POUR LES JEUNES FILLES

Marie-Curie, par Gisèle Collignon. Collection Marabout-Junior, série Mademoiselle, N° 1. Livre broché, de 160 pages, format 11,5 x 18, avec couverture illustrée. Editions Gérard et Co, Verviers. Pour la Suisse : Spes, Lausanne.

POESIES ENFANTINES

Tourne, petit moulin, par Vio Martin. Poésies pour enfants. Livre broché, de 58 pages, format 16 x 22, Editions P.-F. Perret-Gentil, Lausanne.



La moutarde Thomy est célèbre dans 24 pays du monde

La rouge = moutarde piquante
La bleue = moutarde plus douce

Thomy

LA SUISSE

au jour le jour

Le nouveau président
de la Société des officiers



Le colonel d'Etat major Albert ERNST de Lucerne a été nommé nouveau président de la Société suisse des officiers en remplacement du colonel Albert Zuebli, démissionnaire.

En marge des Chambres fédérales

Une offensive bien concertée

Pendant cette première semaine de session, les groupes de la majorité, soit les groupes conservateur, radical, paysan et libéral, se sont utilement concertés pour obtenir du Conseil fédéral une réduction des impôts fédéraux. Certains radicaux — dont ceux de Fribourg — ont décidé une initiative inacceptable parce qu'elle entend prolonger le régime actuel, empêcher sa réforme en un système définitif, et qu'elle rompt la trêve accordée à M. Streuli, pourtant ministre radical de nos finances, pour préparer un régime définitif. A l'inverse de ces procédés démagogiques, les groupes parlementaires non socialistes se sont mis d'accord sur le dépôt d'une motion — une par groupe — conçue en termes analogues et signée du chef du groupe et d'un second signataire uniquement, pour bien montrer qu'il s'agit là d'une démarche du groupe comme tel. Elles seront développées successivement et le Conseil fédéral sera obligé d'y donner suite.

Voici le texte de la

motion conservatrice

pour la réduction des impôts

En égard aux résultats favorables imprévisibles des comptes de la Confédération, le Conseil fédéral est invité à présenter aux Chambres fédérales, au plus tard avec le budget pour 1956, un rapport et des propositions pour une réduction sensible des impôts applicable à partir du 1^{er} janvier 1956. Conformément à l'art. 5 du régime financier pour 1955 à 1958, les réductions à prévoir devront en particulier s'appliquer à l'impôt de défense nationale pour les années 1955 à 1958 et à l'impôt sur le chiffre d'affaires dû à partir du 1^{er} janvier 1956.

Pierré Barras

Le Grand Théâtre du Monde à Einsiedeln

Les optimistes ont eu raison — et, parmi eux, les spectateurs venus de Suisse française — car la première représentation du Grand Théâtre du Monde, de Calderon, a pu avoir lieu sur le parvis de Notre-Dame d'Einsiedeln. Malgré le temps déplorable de toute la journée de samedi...

Mais les optimistes ne pensaient pas qu'un ciel semé d'étoiles compléterait le décor! Nous reviendrons à loisir sur ce beau spectacle, joué selon une mise en scène d'Oscar Eberle et en présence du président du Conseil national, M. Haeblerlin.

Auparavant, Mgr Benno Gut, R^m Abbé, avait salué ses hôtes en la Salle des princes et M. le conseiller fédéral Etter avait répondu en leur nom, célébrant le foyer de culture que demeure Einsiedeln et se félicitant de la restauration — extrêmement heureuse — de la façade du couvent.

Au cours d'un repas qui réunit les invités — parmi lesquels les organisateurs de la Fête des Vignerons, MM. les syndics Dénéreaz et Henry — à l'hôtel du Paon, le président du comité d'organisation, M. Hensler, et M. Stéphane Oechslin, landamman de Schwytz, leur adressèrent quelques mots aimables.

Les comptes de la ville de Berne

Le compte d'exploitation de la commune de Berne pour 1954 indique, sur un total de dépenses de 74,63 millions de francs, un excédent de recettes de 514.231 fr., excédent qui sera utilisé pour des amortissements. Le budget prévoyait un déficit de 1,79 millions de francs. L'excédent de recettes de 1953 s'élevait à 45.717 fr.

Le montant net des impôts communaux durant l'année passée a été de 37,1 millions de francs, contre 37,92 millions l'année précédente, et le produit net des services industriels, de 7,4 millions de francs (7,74 millions).

Problèmes de défense nationale

Un exposé de M. Paul Chaudet, conseiller fédéral

(CPS.) — Prenant la parole, dimanche, à Zurich, à l'occasion de l'assemblée générale de la Société suisse des officiers, M. le conseiller fédéral Paul Chaudet a brossé un large tableau des problèmes qui se posent au Département militaire fédéral qu'il dirige depuis le début de l'année. C'est avec un vif intérêt qu'on attendait cet exposé, puisque c'est la première fois depuis son élection au Conseil fédéral que M. Chaudet a l'occasion de s'exprimer publiquement à ce sujet.

Nécessité

de poursuivre notre effort militaire

Examinant tout d'abord l'évolution de la situation internationale, le chef du Département militaire fédéral relève ce qu'elle a de contradictoire. Il n'y a pas de doute qu'au cours des deux dernières années une détente s'est produite. Mais cela ne signifie pas que la guerre froide soit terminée. Jusqu'à maintenant, même si deux armistices ont été conclus en Extrême-Orient et si un accord est intervenu sur l'Autriche, la paix n'est pas encore rétablie ni assurée. Les problèmes fondamentaux restent ouverts.

On n'a d'ailleurs aucun indice d'un ralentissement de l'effort militaire des grandes puissances, ni des pays qui leur sont alliés. La situation de ce printemps 1955 est donc faite à la fois de détente apparente et d'effort militaire. Un tel état de choses n'autorise ni un optimisme béat, ni un pessimisme systématique. La lutte diplomatique à laquelle nous assistons pourra durer peut-être longtemps. Nous ne pouvons pas prévoir quelle en sera l'issue. Rien n'est en réalité changé au fond de la situation politique. Il n'y a donc pas d'indice d'un ralentissement de l'effort militaire. Cette constatation doit conditionner notre action: il faut maintenir notre défense nationale à la hauteur des exigences de l'heure.

Les contradictions

de la situation actuelle...

...déclare ensuite M. Chaudet, expliquent certainement le « malaise » dont on parle beaucoup chez nous, dont on parle peut-être trop, alors que nous devons surtout en étudier les causes pour être à même de les combattre. Il est incontestable que le doute s'est glissé dans quelques milieux de notre peuple. Sans donner au fait plus d'importance qu'il n'a, on peut admettre que si 86.000 citoyens ont pu signer une initiative dont la réalisation porterait un coup très grave à notre défense nationale, cette circonstance doit être retenue comme l'un des éléments d'un problème que nous avons à résoudre.

L'orateur rappelle alors quelques faits de notre histoire, notamment les expériences de 1798 et de 1813. Au moment où la Confédération obtenait la reconnaissance de sa neutralité, elle s'engageait à former et à entretenir un appareil militaire capable de faire de cette neutralité le moyen de réaliser son indépendance.

Après avoir dégagé quelques enseignements d'un récent passé, M. Chaudet relève que les expériences que nous avons faites au cours de ces dernières années, les contradictions apparentes de la politique internationale appellent de notre part un effort pour rétablir le contact entre le peuple et l'armée, en se préoccupant en particulier du domaine de l'information. Et l'orateur d'exposer ses vues à ce sujet. Dans un pays démocratique, où l'adhésion d'une majorité à l'effort militaire est chose indispensable, il importe de maintenir l'intérêt pour l'armée et de ne pas laisser se relâcher entre elle et le peuple un lien qui fut toujours étroit.

Et M. Chaudet d'affirmer avec force que tant que nous ne verrons pas dans le monde

Grand Conseil genevois

Le Grand Conseil genevois a siégé samedi après midi. A son ordre du jour, figuraient les arrêtés législatifs autorisant le Conseil d'Etat à accorder une participation de 30.000 francs au fonds de garantie de la manifestation aéronautique qui aura lieu à Genève, du 24 juin au 17 juillet, et une participation de 15.000 fr. en vue de l'organisation d'une fête de nuit en juillet. Le seul objet important est l'initiative populaire pour le paiement des jours d'intempéries aux salariés. Le projet sera étudié par une commission. La fin de la séance a été consacrée à des interpellations.

Le travail en mai

L'état du marché du travail ne s'est pas sensiblement modifié en mai 1955. Le nombre total des chômeurs complets en quête d'un emploi a encore fléchi et il n'était plus que de 934 à la fin du mois contre 1281 à la fin du mois précédent et 2195 à fin mai 1954. D'autre part, si la demande de main-d'œuvre a aussi légèrement fléchi pour des raisons saisonnières, elle continue à être très importante. Le nombre total des places vacantes annoncées aux Offices du travail s'élevait à 7245 à la fin du mois, dépassant de 1360 unités le chiffre correspondant de fin mai 1954.

de vraies garanties de paix, tant que ne fonctionnera pas un appareil de sécurité collective vraiment efficace, notre seule attitude sera de tenir, de maintenir la défense économique et militaire, d'orienter l'armée vers les exigences de la guerre moderne.

Transformation par étapes

Après avoir exposé la conception générale de notre défense nationale, dictée par le système même de notre armée, par l'obligation de servir, par l'étendue de notre territoire et sa configuration géographique, par les rapports du peuple et de l'armée, le chef du Département militaire fédéral a constaté que si l'armée ne répond plus en tous points aux exigences actuelles, ce qui a été fait en fonction des idées de l'époque a été bien fait. Quelles que soient les directions que nous aurons à prendre, n'oublions jamais cette nécessité: c'est qu'à aucun moment les transformations à opérer devront affaiblir de manière quelconque l'appareil existant. Elles se feront par étapes dans le cadre d'un programme général, au fur et à mesure des possibilités financières. Que leur rythme soit plus ou moins rapide, elles se feront avec le souci de maintenir l'armée, à n'importe quel moment où elle pourrait devoir jouer son rôle, comme un tout encore cohérent.

La préparation d'une telle transformation implique tout d'abord le choix d'une direction, alors même que les conceptions générales de la défense nationale n'auraient pas changé, la mission de l'armée demeurant la même que par le passé devant la guerre atomique. On peut envisager — compte tenu des proportions auxquelles ces données se rapportent chez nous — l'engagement d'une armée de masse, essentiellement terrestre, disposant par conséquent d'un armement plus divers et plus dilué parce qu'adapté aux possibilités des combattants d'un grand nombre de classes d'âge. C'est au fond la direction que nous avons prise jusqu'à maintenant avec des effectifs qui atteignent 800.000 hommes, et un armement qui va de 8 à 14 armes différentes de la compagnie au régiment d'infanterie. Mais on peut envisager aussi l'articulation d'une armée de campagne dont la modernisation se ferait par l'accroissement de sa puissance de feu et de sa mobilité, alors même que ses effectifs seraient diminués. Appuyée par une aviation plus nombreuse, sa mise en place et son engagement pourraient être couverts par des troupes frontalières, également renforcées. Les diminutions d'effectifs permettraient d'étoffer d'autres parties de l'armée et de mettre peut-être un jour des hommes à la disposition des organismes préposés à la défense des populations civiles. En d'autres termes, la mobilité et la puissance de feu de l'infanterie auraient pour conséquence d'améliorer le rendement de l'ensemble de l'armée et des organismes civils, par le rajeunissement des troupes, la libération du service devant intervenir en principe à un âge plus rapproché que celui de 60 ans.

Nous serons à même de confronter, dans un délai rapproché, les projets actuellement en préparation. Nous avons le sentiment reconfortant que l'accord pourra se faire sans trop de difficultés, entre les hommes qui ont mission de diriger l'armée, sur l'orientation générale à lui donner pour l'avenir. L'essentiel sera de faire œuvre durable, en adoptant des solutions présumées valables, quels que soient les changements auxquels on peut humainement s'attendre dans le domaine des armes.

En terminant son brillant exposé, M. le conseiller fédéral Chaudet a déclaré qu'il était persuadé qu'en adaptant nos moyens militaires aux exigences de ce temps, nous pourrions conserver, face aux risques de la guerre mondiale, la position que nous avons eue lors du déclenchement des guerres européennes.

Un nouveau tuteur général

Le Conseil d'Etat genevois a chargé M. Pierre Zumbach de remplir du 1^{er} janvier prochain au 31 août 1956 les fonctions de tuteur général, ces fonctions ayant été remplies par intérim jusqu'à la fin de cette année par M. Raymond Uldry, conjointement avec ses fonctions de chef du service des apprentissages. M. Zumbach est licencié ès sciences commerciales. Il a fait divers séjours à l'étranger avant de diriger à Genève l'office social protestant, y créant divers services.

LE COUT DE LA VIE A FIN MAI

L'indice suisse du coût de la vie s'est inscrit à 172,3 (août 1939 = 100) à fin mai 1955, contre 171,7 à la fin du mois précédent et 170,1 à fin mai 1954. Il s'est élevé de 0,3 % par rapport à la fin du mois précédent, par suite de la hausse des loyers, qui ressort du nouveau relevé effectué durant le mois observé. Dans les données alimentaires, l'évolution des prix a varié d'un groupe à l'autre, de telle sorte que l'indice de l'alimentation n'a marqué aucune variation notable dans son ensemble. A fin mai 1955, les indices des six groupes de dépenses étaient les suivants: alimentation 188,7; chauffage et éclairage, 139,4; loyer, 127,8; nettoyage, 203,3; les groupes « habillement » et « divers » n'ont fait l'objet d'aucun nouveau relevé durant le mois.

M. Etter

prend la parole au Stoss

A l'occasion de la cérémonie du 550^e anniversaire de la bataille du Stoss, le conseiller fédéral Philippe Etter a apporté le salut du Conseil fédéral, rendu hommage au conseiller fédéral appenzellois Johannes Baumann et déclaré notamment:

« La signification décisive de la bataille du Stoss réside dans le fait que sur le champ de bataille de la Suisse orientale, comme un siècle plus tôt dans la Suisse primitive, elle a imposé l'idée démocratique, l'idée de l'Etat populaire libre contre la puissance des comtes et des nobles féodaux. Si l'entrée de la Confédération ne s'est effectuée qu'un siècle plus tard, le pays d'Appenzell était en fait, dès le 17 juillet 1405, un pays fédéré. Ceux qui ont combattu au Stoss, qui ont exposé leur vie, ne constituaient pas une masse anonyme dans laquelle disparaissent les individualités. C'était une poignée de combattants, une poignée d'hommes qui chacun représentaient une personnalité. Ueli Rotach n'était que l'un d'entre eux; il est l'incarnation historique de ce que nous nomons contribution personnelle, sacrifice personnel, héroïsme personnel. Une compagnie, un bataillon, un régiment n'est fort que si le dernier soldat qui le compose est vraiment un homme, un combattant courageux. Et un peuple est d'autant plus grand et plus fort qu'il compte plus d'hommes et de citoyens prêts à faire le don de toute leur personne, mais qui refusent de se rendre au prix de leur liberté personnelle et de leur dignité. Cela constitue un des dangers de notre temps qui certes ne projette pas son ombre sur notre pays, mais qui pourrait bien menacer tout l'Occident: ce danger justement de considérer les hommes comme une partie de la masse, danger qu'un Ueli Rotach surmonte dans son héroïsme personnel.

L'orateur a ensuite rendu hommage aux femmes qui ont également combattu au Stoss. Nous ne voulons pas oublier, a dit M. Etter, que ce qui a pu se produire au Stoss se renouvelle aujourd'hui chaque jour. Sans cesse, nos femmes se trouvent près de nous, à nos côtés, fidèles et silencieuses dans leur héroïsme souvent caché. Les femmes sont les colonnes et les rayons de soleil de nos familles. Et n'oublions pas que le respect des femmes et des mères est l'une des bases les plus solides de toute culture et l'un des fondements du bonheur de la famille et du peuple tout entier.

Ce que nous devons rapporter de cette fête, c'est la volonté de suivre sans cesse l'exemple des combattants du Stoss, de maintenir en nous l'esprit de liberté, de sacrifice, de lutte dans nos cœurs et dans le cœur de nos enfants, et de rester fidèles à notre patrie en toutes occasions.

Election du Conseil communal...

L'élection du Conseil communal de Lucerne s'est déroulée dimanche. Les radicaux ont obtenu 6333 voix (6795 en 1951), les socialistes 3406 (3038), les conservateurs 2363 (2295), les chrétiens-sociaux 1237 (1226) et les indépendants 711 (924). Le dépouillement n'est pas encore terminé. Jusqu'ici, les radicaux détenaient 20 sièges, les socialistes 8, les conservateurs 7, les chrétiens-sociaux 3 et les indépendants 2.

...

D'après les résultats provisoires du dépouillement, le nouveau Conseil communal comprendra 18 radicaux (jusqu'ici 20), 10 socialistes (8), 7 conservateurs (7), 3 chrétiens-sociaux (3) et 2 indépendants (2).

... et la Municipalité de Lucerne

La Municipalité de Lucerne a été renouvelée dimanche. La majorité absolue étant, d'après les estimations provisoires, de 7012 voix, seuls ont été élus deux radicaux: MM. Kopp, président de la Ville, par 7383 voix et Meier, directeur de police, par 7431 voix. Un second tour de scrutin sera nécessaire.

M. Schwegler, directeur des Travaux publics, radical, a obtenu 6990 voix, M. Schumacher, directeur des Finances, conservateurs, 4647, et M. Fröhlich, directeur de l'Assistance, socialiste, 4625.

Un receveur suspendu de ses fonctions

Dans sa séance de samedi matin, le Conseil d'Etat vaudois, à la suite d'irrégularités constatées à la recette d'Echallens, a suspendu le receveur du district d'Echallens, M. Willy Basset, en fonctions depuis 10 ans.

M. Eisenhower félicite la NZZ

Le président Eisenhower a adressé le télégramme suivant à M. Willy Bretscher, rédacteur en chef de la Nouvelle Gazette de Zurich, à l'occasion du 175^e anniversaire de ce journal:

« J'ai été informé des distinctions accordées à la Nouvelle Gazette de Zurich, en reconnaissance de l'intégrité de son attitude rédactionnelle, et en particulier de la distinction accordée par l'Université du Missouri. En exprimant mes propres vœux à l'occasion de votre 175^e anniversaire, je formule l'espoir qu'un cercle toujours plus grand et plus fidèle de lecteurs bénéficie également à l'avenir, en Suisse, comme à l'étranger, de la haute tenue de votre journal. »

Au Conseil communal de Berne

Le Conseil communal de Berne a pris connaissance, jeudi, du retrait du projet de construction d'un immeuble, pour le compte de la coopérative de consommation à la Zeughausgasse. Il a passé ensuite à l'examen du rapport d'exploitation des services industriels qui, après discussion, a été admis à l'unanimité.

Un conseiller socialiste et un conseiller bourgeois ont ensuite rapporté sur le problème du coût de construction et de l'utilisation de terrains pour les écoles. Le rapport est approuvé sans opposition.



FRIBOURG

La réunion des maîtres et maîtresses secondaires du canton

Le comité de l'Association des maîtres et maîtresses secondaires avait convoqué les membres de ce groupement à Fribourg pour le jeudi 2 juin. Excellente idée, ma foi, car, depuis le décès de M. Firmin Barbey, chef de service à l'Instruction publique, nous n'avions plus eu de séances de travail et d'information pédagogique l'activité du groupement s'étant limitée, par la force des choses et des circonstances, à des séances avant tout administratives.

A 9 h. 1/4, nous étions, au nombre d'une cinquantaine environ, uniquement des hommes si nous en exceptons M^{lle} Dupraz, professeur à l'Université. Après une brève séance administrative où l'on déplore le sort des absents et surtout des absentes, où l'on donne les renseignements clairs et complets sur les tractations au sujet des traitements où l'on désigne Estavayer comme lieu de la prochaine assemblée en mai prochain, on a la joie de saluer l'arrivée de M. Max Aebischer, conseiller national, directeur des écoles de la Ville.

Puis nous passons à la partie pédagogique. M. Alf. Repond, le distingué directeur de l'Ecole secondaire professionnelle de Fribourg, nous donne une remarquable conférence sur « Le but spécifique de l'Ecole secondaire » dont les appellations, si diverses d'un coin à l'autre de la Suisse, indiquent déjà que nous sommes là dans un domaine spécial. Ecoles facultatives, qui ne délivrent pas de diplômes, qui réclament un modeste écolage, et sont subsidiées par les communes, nos écoles secondaires ont pour but de préparer immédiatement à la profession à laquelle leurs élèves se destinent en les quittant. Hormis celles qui préparent leurs élèves à continuer leurs études au Collège (ce qui est le cas pour la section littéraire de certaines de nos écoles secondaires), le but de nos écoles de district est d'offrir à ceux qui se destinent à un apprentissage, une dernière possibilité d'enrichir et de compléter leurs connaissances scolaires, et de les initier à leur futur apprentissage.

C'est pour atteindre ce but que, durant deux ou trois ans, l'école secondaire s'efforce d'apprendre à ses élèves à étudier en adolescents conscients de leur science (et aussi de leur ignorance), s'habituant peu à peu à travailler, étudier, observer par eux-mêmes. C'est par l'étude des langues, et de la réalité concrète que l'école secondaire s'efforce d'ouvrir l'esprit. Mais il va de soi qu'elle joint à l'étude de ces branches celle de la géographie, des sciences naturelles, physique, chimie, de la géométrie, etc., donnant en toutes ces disciplines des notions immédiatement utilisables. Elle vise à l'utile sans négliger pourtant le beau. Elle correspond ainsi à son double but : cultiver l'élève et le préparer à sa profession. De là le double programme : langues et sciences, adapté aux élèves et à leurs nécessités. C'est ainsi que la langue maternelle sera enseignée surtout sous forme de

réductions, de correspondance, comptes rendus, procès-verbaux. La seconde langue envisagera de créer des relations plus vastes, à mettre le futur artisan à même de lire les journaux professionnels, et les annonces qui le concernent, à correspondre. La géographie le mettra en état de lire une carte, de se documenter sur les pays étudiés, de lire un horaire de chemin de fer et de voyager aisément. On ne négligera pas le dessin, moyen d'expression universellement compréhensible. Il sera un exercice d'observation, d'appréciation, de formation au beau, sans oublier l'utilité qu'il a pour d'autres branches. Notons combien nous avons été heureux d'entendre un maître aussi distingué que M. Repond rendre hommage au dessin si souvent traité en parent pauvre, quand ce n'est pas en inconnu, dans certaines écoles où l'on fait du calcul, du calcul et encore du calcul comme s'il n'y avait que cela pour former l'homme... et la femme! Y a-t-il pourtant beaucoup de gens qui ne sachent pas compter pratiquement ce qui leur est dû? Mais, d'autre part, y en a-t-il beaucoup qui sachent dessiner même le vague croquis d'un objet qu'ils veulent commander à un maître d'état, avec des proportions dénotant un goût formé et un œil tant soit peu exercé? Le dessin est complété, à l'école professionnelle de Fribourg, par un cours d'histoire de l'art. Excellent moyen de formation du goût par la présentation des plus belles œuvres de la peinture et de la sculpture au cours des siècles. Il y a urgence à former le goût du peuple, que tant de laideurs importées d'un peu partout risquent de plus en plus de fausser. L'Ecole professionnelle ajoute à ses cours théoriques des leçons de travaux manuels sur bois et métal. Ces leçons permettent d'observer les aptitudes des élèves pour le travail d'atelier, et de les orienter au point de vue professionnel. On le voit, le but de l'Ecole secondaire n'est pas de former des savants, c'est de préparer à la vie. Elle montrera aux élèves les lacunes d'une formation limitée, leur apprendra à apprendre, visera en un mot à en faire d'humbles ambitieux, désireux de faire toujours plus et mieux dans leur sphère. Aussi, sans oublier l'aspect matériel de leur formation, veille-t-elle à ne pas spécialiser trop tôt ses élèves.

L'exposé de M. Repond fut très vivement applaudi et l'on demanda qu'il soit photocopié et remis aux maîtres secondaires. Si M. Repond n'a voulu que poser des jalons, vu le temps limité dont il disposait, il a réussi à soulever un vif intérêt, à pousser chacun à examiner sa manière d'enseigner les différentes branches selon les exigences du but de l'Ecole secondaire. Après une discussion fort intéressante, la visite des travaux des élèves en dessin, français, allemand, et travaux manuels sur bois et fer fut un complément des plus intéressants. M. Caille nous avait, il est vrai, initié en quelques mots à ce qu'il entend apprendre à ses élèves en dessin, et

M. Zehnder, maître de travaux manuels nous fit, avec la plus grande amabilité, les honneurs de son atelier, où nous pûmes admirer l'habileté et le sens artistique des élèves. Certains travaux sont remarquables par leur fini et leurs proportions.

Après ce copieux menu pédagogique, nous n'eûmes nulle peine à obtempérer à notre président, M. Frésey, lorsqu'il nous demanda de nous acheminer vers l'Hôtel suisse, où nous attendait un excellent dîner.

J'allais oublier de signaler la très intéressante et brève causerie de M. Joye sur le cinéma scolaire et le microscope comme moyens d'enseigner. Nous nous retrouvâmes, pour quelques instants, des élèves studieux et vivement intéressés.

A l'Hôtel suisse, M. le Directeur de l'Instruction publique nous rejoignit. Notre président profita de la présence de M. Python pour le remercier de sa sollicitude à l'égard du corps enseignant tout entier et, puisqu'on était en famille, il lui confia les désirs de l'Association. Il excusa l'absence de M^{lle} Dupraz, de MM. le recteur du Collège et le Directeur de l'Ecole normale; il remercia encore M. Repond de sa charmante hospitalité, MM. Caille et Joye de leurs causeries, et indiqua le but de cette journée : formation et perfectionnement professionnels.

Promu major de table, M. Repond se tira d'affaire avec une sobriété et une distinction charmantes. M. Dévaud salua dans leur langue nos collègues de langue allemande; M. Demierre, directeur, parla au nom des membres du clergé. Il félicita l'Ecole secondaire professionnelle de Fribourg d'être si bien logée et si bien lotie. Il souligna l'excellente collaboration qui existe entre prêtres et laïques dans nos écoles secondaires. M. Flückiger, directeur de l'Ecole de Morat, souligna le développement pris par cette école qui utilise en ce moment onze maîtres. Il dit sa joie et celle de tous ses collègues de langue allemande de vibrer avec nous d'un seul cœur. M. Aebischer souligna le but éminentement social de l'Ecole secondaire de Fribourg, si bien équipée grâce à la générosité de la commune, mais aussi grâce à l'initiative de son distingué directeur, M. Repond, et de son corps professoral. Il rendit hommage au dévouement du corps professoral de nos écoles secondaires, et forma des vœux chaleureux pour la prospérité de notre Association.

M. le conseiller d'Etat Python assura le corps enseignant secondaire que le Haut Conseil d'Etat s'est occupé avec beaucoup de soin des soucis matériels auxquels a fait allusion notre président. Il ne veut pas, dit-il, nous faire des promesses; il a eues le caractère courtois des discussions qu'il a eues avec notre comité; il est d'avis que si le statut actuel est satisfaisant dans ses grandes lignes, certains points doivent encore être réglés. Mais il y faut encore du temps. Il dit toute l'estime qu'il a pour notre Association et souligne l'utilité de journées telles que celle-ci pour le progrès de nos écoles. Il souligne également l'importance de l'enseignement à tous les degrés et dit l'estime du gouvernement pour l'Ecole secondaire dont il apprécie le travail.

M. le Directeur de l'Instruction publique fut vivement applaudi. Puis on se rendit à la Fonderie et à la fabrique d'emballages métalliques dont la visite, sous la direction fort aimable et compétente de M. le D^r Michel, nous intéressa vivement. Quelle température! Et quel beau spectacle que celui du métal en fusion! Par cette chaude journée, nous fûmes ensuite fort heureux de visiter la Brasserie du Cardinal toute proche, et d'y déguster d'excellente bière. Voilà un voisinage réussi : une fonderie et une brasserie.

On se quitta sans hâte, après de gais propos, on se dit « au revoir » à Estavayer en mai prochain.

F.-X. Brodard

Conseil d'Etat

(Séance du 11 juin)

Le Conseil nomme : le pl^t. Peter Grünig, à Zurich, au grade de capitaine dans l'infanterie de l'élite; M. Jean-Claude Weck, à Fribourg, adjoint à l'inspection cantonale des forêts; M. Philippe Ducry, à Rueyres-St-Laurent, débitant de sel; MM. Victor Villard, entrepreneur à Châtel-St-Denis, et Raymond Vuichard, entrepreneur à Semsales, taxateurs de district, en remplacement de MM. André Millasson et Théophile Vuichard, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les bons services rendus.

Il accepte avec remerciements pour les bons services rendus la démission de MM. Rodolphe Fasel, à Fribourg, comme commissaire au service cantonal des contributions, et Jean-Benoît Vorlet, à Fribourg, comme officier d'habillement à l'Arsenal cantonal.

Il autorise les communes de Fiaugères, Gumefens, Chiètres et Vully-le-Bas, et la paroisse de Rossens, à renouveler leur perception d'impôts; les communes de Lussy et Rueyres-Treyfayes, à utiliser des capitaux; le cercle scolaire libre public d'Obermettlen, à acheter du mobilier; la commune de Murist et la paroisse de Tavel, à procéder à des opérations immobilières.

LES DEGREVEMENTS FISCAUX

Nouveau recours au Tribunal fédéral

Le comité cantonal du parti radical-démocratique fribourgeois a décidé en sa séance de samedi :

1. D'interjeter un recours de droit public auprès du Tribunal fédéral contre la décision du Grand Conseil du 26 mai opposant un contre-projet à l'initiative législative tendant à la réduction de 10 % de l'impôt cantonal sur le revenu des personnes physiques;

2. D'inviter le groupe radical du Grand Conseil à faire convoquer une session extraordinaire de cette assemblée afin qu'elle se prononce, dans le plus bref délai, sur des allègements fiscaux, notamment de caractère familial et social, entrant en vigueur pour l'exercice fiscal 1955 déjà;

3. D'appuyer l'initiative populaire du parti radical lucernois demandant une baisse des impôts fédéraux.

Ainsi que nous l'apprend le communiqué ci-dessus, le parti de la chicane, joint à celui des extrémistes, l'ont emporté au sein du comité radical. Pour celui qui suit l'évolution de ce parti depuis un certain nombre d'années, le contraire aurait surpris.

Le parti radical prétend ainsi priver le peuple du droit démocratique de choisir entre les deux formules d'allègements fiscaux : celle qui veut favoriser surtout les gros revenus, et celle qui, accordant quelque chose à chacun selon ses facultés, entend ensuite soulager les petits contribuables chargés de famille. Il entend priver le peuple de son choix et voudrait, qu'on ne puisse lui présenter qu'une formule : la sienne. Pour un parti qui revendique facilement pour lui le monopole de l'esprit démocratique, cela représente bien plutôt une certaine dose de cet esprit pharisaïque qu'il met très généreusement au compte de ses adversaires conservateurs.

Au surplus nous doutons, quant à nous, que le Tribunal fédéral puisse véritablement taxer d'arbitraire une interprétation de la loi qui en respecte l'esprit, précisément parce qu'elle assure mieux que toute autre au peuple le droit de dire quelle politique fiscale il veut que ses autorités pratiquent.

D'ici là, le résultat le plus certain risque d'être qu'aucune réduction d'impôt ne puisse intervenir sur les bordereaux de la présente année.

Pour donner le change, le parti radical a inventé une nouvelle comédie : celle de demander une session extraordinaire du Grand Conseil pour faire voter des allègements sociaux. Il sait pourtant parfaitement bien que notre situation financière ne nous permet pas d'aller au-delà de ce qui est prévu dans le contre-projet conservateur, sans ruiner pour l'Etat une ère de déficits, ce qui serait, en pleine période de prospérité économique, un comble! Il sait très bien que sa proposition de réduction uniforme du barème de 10 % à laquelle il entend se tenir mordicus privant notre caisse publique de ressources de l'ordre de 900.000 fr. alors que le bénéfice de l'année passée n'atteignait pas 150.000 fr., interdit en particulier toute autre réduction d'impôt à caractère social ou familial et qu'elle est un torpillage de tout autre projet social. Il sait très bien que toutes ces réductions additionnées les unes aux autres compromettraient non seulement l'équilibre des finances de l'Etat, mais encore celles de nombreuses communes. Il sait encore que son entêtement de plaideur qui réduit tout au pied de la chicane juridique, et d'une querelle de mots, va empêcher les contribuables de bénéficier d'un allègement cette année déjà. Tout cela, il le sait très bien, mais pense le faire oublier en mettant en scène une convocation extraordinaire du Grand Conseil, dont le résultat le plus clair sera de coûter des frais supplémentaires aux contribuables.

Pierre Barras

Parti conservateur du quartier de l'Auge

Assemblée générale

Mardi 14 juin 1955, à 20 h. 15

aux Tanneurs

TRACTANDA :

1. Orientation sur l'application des nouveaux statuts du parti.
2. Renouvellement du Comité du quartier de l'Auge.
3. Nomination des délégués : à l'assemblée de la ville, au comité de la ville, à l'assemblée cantonale.
4. Fixation de la cotisation annuelle.
5. Divers.

Présence indispensable

Le comité

avis et en fit dresser acte à Treyvaux, le 23 août 1461, en présence de nombreux témoins, où figurent Bernard de Menthon, seigneur de Pont-en-Ogoz, Louis et Guillaume de Challant, seigneurs de Villarsel-le-Gibloux.

Ainsi se termine ce procès moyenâgeux publié dans les « Etrennes » du siècle passé, par un jeune historien trop tôt enlevé aux lettres fribourgeoises.

Cl. Fontaine

Sites fribourgeois

Illens-Arconciel

Un procès criminel

IV *

Les vieux écrits ont pour nous un charme prenant, surtout lorsqu'ils évoquent un nom connu, un non cher, disons-le clairement, le nom d'un ancêtre, qui revit dans les manuscrits poudreux qu'on exhume des archives.

Les Fontaine ou de la Fontanna sont une des vieilles familles de Treyvaux.

En 1440, Jehan de la Fontanna doit armer Jacques Pappo; les deux prennent part à l'expédition contre la cité de la Limmat, dans l'ancienne guerre de Zurich.

En 1476, un Francey de la Fontanna reconnaît avoir reçu une robe et un chaussy dans le partage du butin de Grandson.

Les archives d'Hauterive possèdent les documents qui renseignent sur la fin tragique du premier et le procès curieux qui s'en est suivi.

Le vendredi qui fut veille de l'Assomption 1461, deux hommes de Treyvaux, sujets de l'abbé d'Hauterive, mais dont l'avoué était le donzel d'Illens, se rencontrèrent, à la tombée de la nuit, en-dessous du village, au lieu dit « au Plan ». C'étaient des ennemis mortels à qui leur seigneur avait dû précédemment imposer ce qu'on appelait alors « la sécurité mutuelle ». Jehan de la Fontanna ramenait ses génisses du pâturage à la maison; il cheminait entre deux femmes. Heintzmann Sonney vint au-devant de lui, armé d'un arc, et quand il l'eut dépassé, il lui décocha par derrière une flèche qui lui fit une blessure dont il mourut huit jours après. Le navré eut cependant le temps de faire un testament nuncupatif, c'est-à-dire dicté par le testateur, selon les règles légales, dans lequel il accusait, formellement, en présence de témoins, le prédit Sonney d'être l'auteur de sa mort, requérant contre lui les rigueurs de la justice.

Immédiatement après le décès de la victime, ses deux frères, Pierre et Nicod Fontaine, déposèrent une plainte aux mains du donzel Hugonin de Minsier, châtelain d'Illens et d'Arconciel pour le compte d'égrège (distingué) et puissant Guillaume de la Baume, seigneur de Bresse. Cet officier envoya de suite son métral notifier à l'inculpé qu'il eût à se présenter devant son tribunal, le vendredi avant la

Saint-Barthélemy ou l'un des deux jours suivants. Le métral ne trouva personne pour recevoir la citation.

Au jour fixé, le châtelain siégeait à son tribunal avec ses conseillers et jurés d'Illens et d'Arconciel, au nombre de vingt-deux. Je vous fais grâce des noms.

Les plaignants demandèrent un parlier (avocat) au châtelain qui le leur accorda. Suivons attentivement la procédure. Le parlier exposa les faits et conclut à ce que l'accusé fût, conformément au droit, puni, dans son corps et dans ses biens, comme traître et meurtrier. Là-dessus, le métral proclama solennellement et à trois reprises que si le coupable était présent, il eût à se justifier par l'organe de son parlier. Sonney ne comparut point. Alors le châtelain consulta les jurés, à l'exclusion de Mathieu Pappu, qui s'était dit parent de l'accusé. Ils déclarèrent Sonney contumace.

Même manière de procéder dans la séance du lendemain : il faut donné lecture de la lettre suivante, intéressante et curieuse dans un style naïf et obscur du quinzième siècle :

« A noble homme Hugonin de Minsier, châtelain d'Illens prest de Romont et à tous aultres seigneurs et officiers.

« Je, Heintzmann Sonney, fils de Richard de Treyvaud a mandé mez très humbles servisses pour vous notifier cette présente, en plorant à très grand douleur et mélancholie de ce que vendredi nouvellement passé, qui fut veille Assomption de Nostre-Dame Vierge, je, le di et Heitzmann allois pour recullir (chercher) mes bestes, environ le soleil mussant (couchant) dessoub le village de Treyvaud, du côté des Ages, au Sallit du lieu dict le Plan et portois m'arbaleste, non pas sus entention d'offendre (attaquer) nul; au quel lieu je recontray Jehan de la Fontanna du dict lieu, auquel nostre Seigneur, par sa grande miséricorde jasse grâce et pardon ou salut, et passames l'un par devant l'autre sans nous apparler. Le dict Jehan passa oultre et je restay en celuy lieu. Luy retourna en celuy lieu où j'estois, disant : yci a un meschant et dolent arbalestrier; que veult-il faire? Jay ouy ces paroles et moy suis recordens (rappelé) de plusieurs desplaisirs lesquels le dict Jehan m'avait fait et procevré de faire. touchant très-grandement mon honneur, mon corps et mes biens. Si (aussi), avois mandé au dict Jehan parir devant qu'il ne moy fit plus nul desplaisir et qu'il soy gardât de moy. Et moy semblast qu'il

m'alloit querrant (cherchant chicane) pour m'offencer. Et en parlant le dict Jehan les paroles susdictes, je luy respond que j'estais enqui (provoqué). Et, par instigation de l'ennemy, trahis (je tirai) incontinent à tout mon arbaleste un vuocou (une flèche) au corps du dict Jehan. Etre luy féru (frappé, blessé), il tira sa dague (dague) et venit à moy pour moy oultragier : Si (aussi), luy rebattis les cops (coups) de mon arbaleste et plus aultre je l'outragiy et seul, pas manière que les cops et traicts que je, tout seul, sans nul aultre, luy ay donné, iceluy Jehan est trespasé de ce monde. De laquelle chose suis très-desplaisant (affecté) et dolereux, si, (aussi) prie très-dévolement et en grande contrition nostre Seigneur très-miséricordieux et la benoiste Vierge Marie, sa très-doulce Mère, que cette offence me veullent pardonner et au dict Jehan aussy veullent pardonner ses péchez. Et en oultre, supplie très-humblement vous tous les amys, parents et affins (parents par alliance) du dict Jehan me veullent pardonner ceste très-grande offence et mefaict. De laquelle mort, je, le dict Heintzmann, moy tout seul accupe (je m'accuse) par mon serement (serment), en deculpant (disculpant) toutes autres personnes.

« Et en vérité et tesmoignage des choses susdictes, je, Otthonin de Lavigny, escuyer de présent chastelain de Mourat, à la instante prière et requeste du dict Heintzmann Sonney ay mis mon seél (sceau) à cette présente.

« Donné à Mourat, présents (suivent le snoms de neuf bourgeois de Morat) et plusieurs aultres dignes de joy, le xx j. jour du mois d'augst, l'an mille quatre centz et soixante et ung. »

Henricus Chastel

Après lecture de cette lettre, les plaignants insistèrent pour l'obtention d'une sentence définitive. Elle fut rendue dans la séance du lendemain, un dimanche. Les jurés s'étant consultés entre eux et avec les prud'hommes que le châtelain leur avait adjoints, opinèrent, suivant les droits et franchises d'Illens et d'Arconciel, que Sonney devait être châtié dans son corps et dans ses biens comme traître et meurtrier, et qu'on devait faire au sommet du toit de sa demeure, une ouverture qui ne pourrait être réparée jusqu'à complète justice.

Pour l'intelligence de cette dernière particularité, il est utile de citer, d'après Kuenlin, un passage du Landrecht ou Coutumier de La Roche, en 1438 :

« Qui tue son semblable dans un accès de fureur, doit perdre la tête; s'il échappe, on fait une ouverture au sommet du toit de sa maison, et ses enfants ou héritiers ne peuvent la fermer qu'au bout d'un an; ce délai écoulé, ils jouissent de ses biens, sauf un ban de soixante sols, si clame a été faite au seigneur. »

Il paraît que la lettre de franchises d'Illens-Arconciel renfermait une clause semblable.

Le châtelain rendit une sentence conforme à cet

* Cf. La Liberté des 20, 30 avril, 23 et 28 mai.

La manifestation réussie de la Freiburgia

Le baptême du troisième drapeau de la section SFG Fribourg-Freiburgia et du premier fanion de sa sous-section féminine a donné lieu, hier après midi, à une manifestation qui se déroula dans un ordre impeccable.

Un premier cortège partit des Grand-Places, à 13 h. 45 et se dirigea, conduit par la clique de tambours Zaehringia et par le corps de musique La Concordia vers l'église du Christ-Roi où eut lieu la bénédiction des nouvelles bannières. La cérémonie débuta et se termina par un chant d'ensemble, dirigé par M. A. Carrel, instituteur. M. le chanoine Paul von der Weid, curé de ville, dans son allocution de circonstance, rappela qu'un drapeau symbolise les aspirations de l'homme à la fois si petit dans le vaste univers et si grand en face de la nature par la puissance spirituelle que Dieu lui a conférée. M. le chanoine Denis Fragnière, curé du Christ-Roi, procéda ensuite à la bénédiction suivie des émouvantes accolades rituelles.

Un second cortège partit peu après pour la Grenette — nouveaux drapeaux déployés — et une foule se massa tout au long du parcours pour applaudir les sections de pupilles, de pupillettes, de dames et d'actifs ainsi que, dans les deux automobiles mises gracieusement à disposition par M. Arthur Maradan, les parrains et marraines, M. le conseiller d'Etat José Python et M^{me} Paul Torche, M. le conseiller communal Georges Macheret et M^{me} Jean Muller.

Sur la place de Notre-Dame, M. Raymond Morand, président du comité d'initiative, remit les bannières à la section au nom de laquelle répondit M. Paul Barras, président. Puis, autour d'une collation eut lieu dans la grande salle de la Grenette une brillante partie oratoire que mena avec brio M. Julien Longchamp, tandis que M. Georges Pavoni tenait le rôle de grand échanson. Nous reviendrons demain sur cette manifestation que les participants se rappelleront toujours avec plaisir. J. P.

Election complémentaire à Dompierre

MM. Fernand Pochon et Raymond Pochon s'étant retirés du Conseil communal de Dompierre, il a été procédé hier à leur remplacement. Ont été élus MM. Jules Pochon et Louis Vonlanthen.

L'élection s'est déroulée dans le calme le plus complet. La participation au scrutin a été de 56 % et l'on a dénombré 26 bulletins blancs ou nuls.

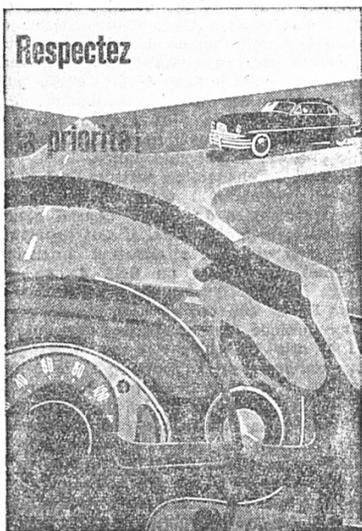
Respectez la priorité!

Ce sont presque toujours les mêmes imprudences qui causent la plupart des accidents :

Pour les piétons : inattention, circulation sur la chaussée, traverser en dehors des passages spécialement prévus.

Pour les cyclistes : absence de feu rouge et de pastilles réfléchissantes, circulation à plus de deux de front.

Pour les motocyclistes et automobilistes : non-respect de la priorité, dépassement imprudent, phares éblouissants, surcharge, conducteurs novices, fatigue, excès de vitesse, ivresse, etc.



La campagne qui se déroule du 13 au 30 juin, sous le patronage du directeur de la police cantonale, avec la collaboration de la police, du commissaire et de la brigade de la circulation, etc., s'est donné pour tâche non seulement d'enrayer par tous les moyens l'accroissement du nombre des accidents, mais de maintenir ceux-ci au-dessous du chiffre atteint en 1954.

On demande à la population de soutenir cette action de la prévention routière 1955 avec ces devises :

RESPECTEZ LA PRIORITE!
MAITRISE ET DISCIPLINE!

LE DICTIONNAIRE DES PROVERBES

Mieux vaut tenir que courir

Il est probable que « courir » remplace ici, par déformation, le verbe « quérir ». Mieux vaut se contenter de ce que l'on a que de chercher quelque chose d'incertain. On dit aussi : « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ».

Pourquoi chercher un bon vin blanc pas cher pour tous les jours quand on dispose de l'Etoile du Léman, à Fr. 1.90 net le litre scellé dans les bons magasins d'alimentation.

Goûtez aussi, au même prix, FIESTA, le bon rouge d'Espagne de la Société Viticole de Perroy S.A.; il est digne de toutes les tables.

Vente en gros : FELLER S.A., Fribourg

Le parti conservateur du Bourg

La grande salle de l'Hôtel des Bouchers était pleine, vendredi soir, lorsque M. Arnold Aebischer ouvrit l'assemblée du parti conservateur du quartier du Bourg. Parmi les participants on remarquait, entre autres, M. le conseiller d'Etat Paul Torche, président du gouvernement, M. Emile Ems, président du Tribunal cantonal, M. le préfet Marcel Renevey, M. le conseiller communal Fernand Aebischer, M. le député Albert Zosso, M. Charles Chassot, ancien conseiller national et M. Charles Leimgruber, ancien conseiller communal. Les membres du quartier appartenant au groupe chrétien-social du parti conservateur s'étaient fait excuser, leur groupe tenant ce soir-là une importante séance au café des Grands-Places.

Le président donna immédiatement la parole à M. le conseiller d'Etat Paul Torche, qui commenta la récente réorganisation du parti conservateur-populaire en ville de Fribourg, rappelant notamment que les nouveaux statuts que ses délégués ont approuvés ont pour but de donner un renouveau d'activité à notre vie politique, de rajeunir les cadres en y appelant à la fois les délégués des quartiers et les délégués des divers milieux, d'accentuer ainsi le caractère social de son action, de faciliter les contacts entre l'électeur et les dirigeants en intéressant chacun, de façon plus directe encore, à la vie de la cité et du pays. L'activité de notre parti, a souligné M. Paul Torche, ne se cantonne pas aux périodes électorales. Prévoyant des assemblées générales de quartier, à intervalles réguliers, la nouvelle organisation prouve que la véritable vie politique du citoyen est faite d'un souci constant du bien commun, d'un travail continu et patient de construction dans le désintéressement personnel au service de l'intérêt général.

A la suite de cet exposé convaincant et précis, l'assemblée procéda à la désignation de ses délégués au sein des diverses instances locales et cantonales du parti. Le comité avait, à cet effet, préparé au

cours de deux séances une liste minutieuse de candidats, faisant appel avant tout aux citoyens qui s'intéressent à la chose publique et en ont donné les preuves. Ce choix fut ensuite ratifié par l'assemblée qui suivit les propositions de son comité et lui prouva d'autre part sa confiance en renouvelant son mandat.

On passe alors au divers où M. Arnold Aebischer, traduisant le vœu de chacun, demande à M. le conseiller d'Etat Paul Torche d'orienter l'assemblée sur la votation cantonale du 10 juillet. Cet exposé fut suivi d'une discussion qui permit aux participants de préciser leur documentation.

Pour la caisse de l'Etat, les effets de l'initiative radicale et du contre-projet du gouvernement sont à peu près semblables : c'est une diminution de l'impôt cantonal de 900.000 à 850.000 fr. qui en résultera. Mais si l'un et l'autre demandent 900.000 fr. de moins aux contribuables, ils ne répartissent pas de même façon cet allègement. Le parti radical qui veut diminuer l'impôt de chacun de 10 %, avantage ceux qui paient les impôts les plus importants et ont donc les revenus les plus élevés. Le Conseil d'Etat, en proposant 5 % à maintenu cette base d'égalité entre tous les contribuables. Mais en y ajoutant deux explications pour les charges de familles, il a pensé surtout aux revenus modestes et aux familles nombreuses. Ce sont les classes de contribuables les moins fortunées, ce sont les pères de familles qui bénéficieront avant tout du contre-projet, du Conseil d'Etat qui a ainsi fait œuvre sociale. Ajoutons encore que les effets de cette répartition qui tient compte des différences sociales en aidant les plus petits seront encore accentués, car l'impôt communal — 1 fr. 15 par franc payé à l'Etat en ville de Fribourg — sera également réduit selon le même principe. Aussi faudra-t-il, si la votation est maintenue, repousser l'initiative radicale et accepter, avec le Grand Conseil, le contre-projet du gouvernement. J. P.

Réflexions du promeneur

La décision du Conseil communal interdisant — à juste titre — la construction d'un nouvel immeuble locatif derrière la tour Pizzera, a conduit le promeneur dans les rues de l'ancien quartier du Champ des Cibles. Il a eu l'impression, comme tout le monde, de s'enfoncer dans des gorges étroites, taillées entre deux hautes murailles de pierre. Que ce quartier, autrefois ouvert, est devenu triste et sombre dans son entassement qu'on désire encore augmenter ! Il a maintenant le charme d'une grille de mots croisés où l'on aurait multiplié les cases noires. Et, une constatation conduisant à une autre, le promeneur a réfléchi, avec tant d'autres encore, au coût de ces appartements. C'est avec amertume qu'il songe que le rendement actuel de ces immeubles pousse les propriétaires à les doter des accessoires qui permettent d'y appliquer les loyers des appartements à grand confort. Bien des locataires se passeraient de ce confort que leur revenu ne permet pas de payer. La commune a fait de beaux efforts pour encourager la construction d'appartements à loyers raisonnables. Les constructeurs privés, qui bénéficient aujourd'hui du manque d'appartements et tiennent encore le couteau par le manche, devraient imiter cet exemple. L'euphorie du moment ne devrait pas les aveugler. Un jour viendra où la crise du logement se changera en pléthore et où le locataire, à son tour, tiendra le manche. Ceux qui n'ont pas pensé qu'à leurs intérêts seront alors justement récompensés et leurs maisons ne se videront pas. Le promeneur



Faculté des sciences

M. Léo Widmer de Hochdorf (Lucerne), a passé l'examen de doctorat ès sciences naturelles dans les branches suivantes : physiologie, chimie physiologique et physique, avec la mention *summa cum laude*. Sa thèse, élaborée à l'Institut de physiologie sous la direction de M. le professeur Aloys Müller, a obtenu la mention *magna cum laude*.

Communiqués

Paroisse de Saint-Nicolas

L'Association des mères chrétiennes de la paroisse de Saint-Nicolas fera demain soir, mardi, 14 juin, son pèlerinage annuel à Bourguillon. Départ du pont de Zaehringen, côté Schœnberg, à 20 h. Toutes les mères de famille de la paroisse sont cordialement invitées à se joindre à ce pèlerinage.

Ligue des Dames-Paroisse du Christ-Roi

A la demande des dames présentes à la réunion mensuelle, le Comité a préparé une course en commun pour le dimanche, 26 juin, avec départ de la cure du Christ-Roi, à 13 h. et retour vers 20 h. La course se fera en car et l'itinéraire sera le suivant : Fribourg-Bulle-Le Mont-Pèlerin-Fribourg. Le délai d'inscription va jusqu'au mercredi soir, 15 juin; la cotisation de 7 francs par personne, est versée au moment de l'inscription, laquelle peut être faite à la cure, à la sacristie ou auprès des dames du Comité. Qu'on veuille bien s'inscrire tout de suite ! Merci. Le Comité

Chapelle de la Providence

Ce soir lundi, à 8 h., Neuvaine perpétuelle en l'honneur de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse.

On peut demander le livret et les renseignements à la Maison de la Providence, où les intentions peuvent aussi être adressées.

Examens des écoles primaires de la ville

Les examens suivants auront lieu demain, mardi, 14 juin :

Elèves de langue française, école de la Vignettaz : 8 h., 2^e classe des garçons (M^{lle} Madeleine Blanc) ; 10 h., 3^e classe (M. François Hemmer) ; 14 h., 3^e classe (M. Emile Schorro) ; 15 h. 30, 4^e classe (M. Louis Ruffieux).

Elèves de langue allemande : 8 h., 4^e classé des garçons du Bourg (M. A. Roggo) ; 14 h., 3^e classe des filles de l'Orphelinat (M^{lle} K. Meuwly).

A la caserne de la Poya

Un cours tactique de la 7^e Division a eu lieu, la semaine passée, à la Caserne de la Poya. Il était donné sous les ordres du colonel-divisionnaire Annasohn.

Cette semaine, le colonel-brigadier Gross dirige le cours tactique de la Br. mont. 10.

Enfin, la semaine prochaine, la caserne sera le théâtre de deux cours destinés aux Services complémentaires féminins.

Restauration d'une vieille chapelle de Bulle

La paroisse de Bulle a voté un crédit de 15.000 fr. pour la restauration de la chapelle de Saint-Joseph, qui fut construite en 1625 et dont la dernière restauration date de 1872. Des ex-voto datant de 1720 furent conservés fort longtemps dans cet édifice.

Asiles de nuit

(13^e liste de dons)

M. Brechtbühl-Schweizer, Fribourg, 5 fr. ; M. Fernand Oberon, tea-room, Fribourg, 10 fr. ; Kath. Gesellenverein, Fribourg, 10 fr. ; Cercle de la grande société, Fribourg, 10 fr. ; M. E. Fessler, Montbovon, 1 fr. ; Conseil communal, Posat, 5 fr. ; M. Simon Piantino, S.A., entrepreneur, 10 fr. ; Conseil communal, Lussy, 5 fr. ; M. Alfred Schmid, Fribourg, 3 fr. ; Conseil communal, Neirivue, 20 fr. ; M^{me} A. Gyger, 10 fr. ; MM. Hogg-Mons et fils, entreprise de construction, Fribourg, 10 fr. ; M. Alex. Friedli, 5 fr. ; M. Bernard Morel, Fribourg, 3 fr. ; M. Joseph Michel, retraité CFF, Fribourg, 2 fr. ; M. Marcel Renevey, préfet de la Sarine, Fribourg, 10 fr. ; MM. Kirsch, frères, vitraux, Fribourg, 10 fr. ; Cercle de l'Union, Fribourg, 20 fr. ; Maison Kurth, chaussures, Fribourg, 20 fr. ; M. Serge de Diesbach, Fribourg, 5 fr. ; M. Felchlin, cycles et motos, Fribourg, 3 fr. ; M. Ferdinand Forster, retraité CFF, 3 fr. ; M. Ernest Spycher, bureau d'affaires, Fribourg, 3 fr. ; M. Antonin Crausaz, Fribourg, 3 fr. ; anonyme A. W. Fribourg, 2 fr. ; M. Joseph Tettamanti, expert-comptable, Fribourg, 5 fr. ; M^{me} Henri Meyer, café de la Banque, Fribourg, 10 fr. ; MM. Esseiva et C^{ie}, vins, 10 fr. ; Fabrique de chocolat de Villars, 500 fr. ; M. Adolphe Schneuwly, auberge de Cormondes, 5 fr. ; Rdes Sœurs Ursulines, Fribourg, 20 fr. ; M^{me} veuve P. Jungo, Vignettaz, 3 fr. ; M. Alphonse Kern, Fribourg, 3 fr. ; MM. Egger et fils, parqueteurs, Fribourg, 5 fr. ; M. Marcel Chasset, radio, 5 fr. ; M^{lle} H. Rohner, Fribourg, 5 fr. ; anonyme, Fribourg, 5 fr. ; M. René Barberis, Fribourg, 10 fr. ; M. Pierre Sieber, industriel, Fribourg, 20 fr. ; M^{lle} M. Mayer, Fribourg, 5 fr. ; M^{lle} Edith Glasson, Fribourg, 5 fr. ; anonyme, Fribourg, 10 fr. ; S.A. fiduciaire Ravier, Fribourg, 5 fr. ; Banque de l'Etat de Fribourg, 200 fr. ; M. André Wagnière, bureau de comptabilité, Fribourg, 5 fr. ; M. René Binz, chancelier d'Etat, 10 fr. ; M. Philippe de Weck, Fribourg, 20 fr. ; Convict Benedictum, Fribourg, 3 fr. ; Fabrique de meubles Knechtli et Zeder, S. A., Neirivue, 50 fr. ; M^{me} Marie Ullmann, Zurich, 200 fr. ; M. P. de Gottrau, 5 fr. ; M. Otto Bächler, Fribourg, 2 fr. ; M^{lle} les téléphonistes du Central de Fribourg, 50 fr. ; Syndicat du personnel des autobus GFM, 10 fr. ; M. le docteur André Rétornaz, Fribourg, 20 fr. ; Anonyme Fribourg, 30 fr. ; M. Oscar Anthamatten, buffet de la Gare, Fribourg, 20 fr.

Total de la 13^e liste, 1449 fr.

Total des listes précédentes, 8093 fr. 15.

Total à ce jour, 9542 fr. 15.

Compte de chèques postaux, Fribourg IIa/1718.

En faisant paraître sa 13^e liste des dons reçus à l'occasion de la collecte 1954-1955, la Commission administrative des Asiles de nuit de Fribourg exprime sa très vive reconnaissance à tous les généreux donateurs qui veulent bien lui apporter leur appui et lui permettent ainsi de continuer son œuvre en faveur des sans-logis. Elle exprime sa reconnaissance toute particulière aux autorités, aux industriels, commerçants, sociétés d'épargne, particuliers, qui répondent si charitablement à ses appels.

La collecte 1954-1955 est close par la présente liste et les dons qu'on voudra bien encore remettre aux Asiles de nuit seront publiés au courant de l'automne, lors de la campagne de propagande pour 1955-1956.

Conseil à tous!

La politesse et la courtoisie sur les routes sont aussi appréciées que dans un salon!

AU COIN DE LA RUE...

Toute affaire cessante, il faudra parler d'une grande affaire, et le moins possible de moi : j'ai vu percer des oreilles.

Il ne s'agit pas des veaux qu'on marque à l'oreille, droite si je ne m'abuse, ni d'un cheval qui marque encore, ce qui veut dire qu'il n'a pas plus de huit ans. Il s'agit d'une petite fille, conduite par sa maman chez les tout bons bijoutiers qui se trouvent au haut de la rue de Lausanne, à peu près en face de la maison Wassmer (j'espère que Publicitas, dont le coq huché au haut de l'enseigne indiquant qu'il faut savoir annoncer, ne m'en voudra pas pour cette publicité gratuite).

La patronne de la bijouterie, c'est madame Marguerite, que j'appelle mon horloge vivante, parce qu'elle est d'une précision véritablement horlogère ; à tel point que, quand je la vois passer dans la rue, je sais l'heure qu'il est à la minute et seconde près.

J'aime les bijouteries où toutes les horloges marchent en même temps, avec une ou deux secondes de différence. Mais je dois tout de suite rétracter ce que je viens de proferer : car, dans cette horlogerie-bijouterie-là, toutes les horloges fonctionnent, pour ainsi dire, au millième de millimètre, grâce à mon ami Roger.

Cela tient à ce que ce dernier est un bourreau de travail, ce que, par définition, je ne suis pas ; à tel point qu'il n'a pas le temps d'engraisser, et qu'on se demande quand il trouve le temps de dormir.

Voilà comment j'ai vu travailler mon ami Roger : une voisine de palier, serviable et dévouée comme tout, m'avait prêté un réveille-matin, que j'ai cassé à la suite d'un faux mouvement. Or, pour me réveiller, je ne suis pas quelqu'un dans le genre de Mussolini, qui se levait à quatre heures du matin. Je suis plutôt un dormeur, qui ne sait jamais l'heure qu'il est bien qu'on ait, paraît-il, une horloge dans le crâne.

Mais il faut pourtant pouvoir se réveiller quelquefois, de bon matin. Il y a une méthode, qui consiste dès qu'on est réveillé, à se jeter à bas du lit. Mais ça fait mal.

Il y en a une autre, qui est d'aller voir le spécialiste, et de voir après un réveille-matin. C'est ce que j'ai fait.

Mon ami Roger avait du monde, ce qui fait que j'ai dû attendre un peu. Mais je n'ai pas perdu mon temps, d'abord parce que, comme disait feu le conseiller Joseph Piller, j'ai un bel avenir derrière moi ; ensuite parce que cela m'a valu de voir percer des oreilles en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

Et pourtant, c'est difficile et l'on se demande comment les spécialistes y arrivent. Au début, ils ont le « trac », et puis, après, ça devient un jeu d'enfant, du moins il semble, pour celui qui n'est pas le spécialiste.

Pour voir ça, il m'a fallu casser mon réveille-matin. En attendant mon tour, j'ai fumé une cigarette, parce que c'est permis de fumer dans cette bonne maison, où on se sent comme chez soi.

Abregéons, pour ne pas donner l'affreuse impression des orateurs qui savent bien commencer leur discours, et ne savent plus comment le finir. Disons donc que j'ai un nouveau réveille-matin, et que j'ai rendu le vieux, hors d'usage ou pas bien loin, à ma voisine de palier, en lui offrant un dédommagement, équivalent à un véritable déboisement, correspondant aux dégâts que j'avais causés.

Savez-vous ce que la noble dame, qui est du peuple, dans tout ça, m'a répondu :

— Mais non, Monsieur, vous ne me devez rien ! C'est à votre grand-diable de service !

Que voulez-vous que j'en, en une telle occurrence, le bénéficiaire, en un seul jour, de tant d'amabilités, sinon de se retirer au fin fond le plus profond du Sosthène-Palace, afin d'essayer de manœuvrer le nouveau réveille-matin.

Malheureusement, je ne comprends rien à la mécanique ; au point qu'il me faudra trois jours pour y entendre quelque chose.

En attendant, je dormirai sur mes deux oreilles, jusqu'à ce que je réussisse à faire fonctionner ce mécanisme de précision ; parce que, comme on dit en une langue étrangère, sem zadovoljem zvami mes bonne gens, je suis bien content de vous ! Le Flâneur de service

CE SOIR, AU CINEMA

FRIBOURG

Capitole. — La Tour de Nesle : à déconseiller.

Corso. — Riz amer : pour adultes, avec réserves.

Livio. — Smith le Taciturne : pour adultes.

Rex. — Au pays du sourire : pour adultes et jeunes gens.

BULLE

Prado. — Fille d'amour : à déconseiller.

Lux. — Les rats du désert : pour adultes et jeunes gens.

ROMONT

Cinéma. — Traite des blanches : pour adultes avertis.

ESTAVAYER-LE-LAC

Casino. — Dortoir des grandes : pour adultes avertis.

MORAT

Moderne. — Tausend rote Rosen blühen : pour adultes.

PAYERNE

Apollon. — Les intrigantes : pour adultes avertis.

AVENCHES

Aventic. — Votre dévoué Blake : pour adultes avertis.

MEMENTO

Lundi 13 juin

Cathédrale : 15 h., concert d'orgues.

Cinémas : Capitole, Corso, Livio, Rex, à 20 h. 30 ; Corso, à 15 h.

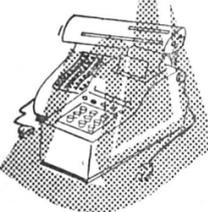
Assemblée des délégués des Eglises réformées de Suisse.

D'office : Pharmacie Wuilleret, rue de Romont 41, tél. 2.32.24, du 11 au 18 juin.

Agent régional

demandé par maison d'éditions d'ancienne renommée, pour visiter une clientèle existant Canton de Fribourg. Sérieuses possibilités. Conditions avantageuses (discrétion). Offres avec photo sous chiffres T 6275 X, à Publicitas, Bienne.

Tout bien pesé, vous choisirez...



olivetti
+ - x : ←
Divisumma
2 MACHINES EN 1 SEULE

LA DIVISUMMA COMPREND UNE MACHINE A ADDITIONNER AVEC ADDITION, SOUSTRACTION ET SOLDE NEGATIF, ET UNE MACHINE A CALCULER AVEC MULTIPLICATION, DIVISION AUTOMATIQUE ET PREUVE ECRITE DES OPERATIONS. TOUTES LES OPERATIONS DETAILLEES FIGURENT SUR LA BANDE DE CONTROLE.

Fr. 2,350.-

Agence exclusive :
FONJALLAZ-OETIKER & C^{ie}
Saint-Laurent 32, Lausanne, tél. 23 09 24
La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 21, tél. 2 51 50

Un coup d'éclat!



La nouvelle cire «concentrée» très grande ténacité brillant superbe

Cette cire devient si dure, forme une couche si résistante, que la saleté et la poussière ne peuvent plus y adhérer. Un simple coup de balai suffit pour nettoyer le sol. Le brillant tient beaucoup plus longtemps que celui d'une encaustique ordinaire. Il n'est donc pas nécessaire de cirer à chaque nettoyage, car un léger coup de frottoir suffit pour redonner au parquet tout son éclat.

WEGA-Durobril donne un brillant d'une durée encore jamais atteinte

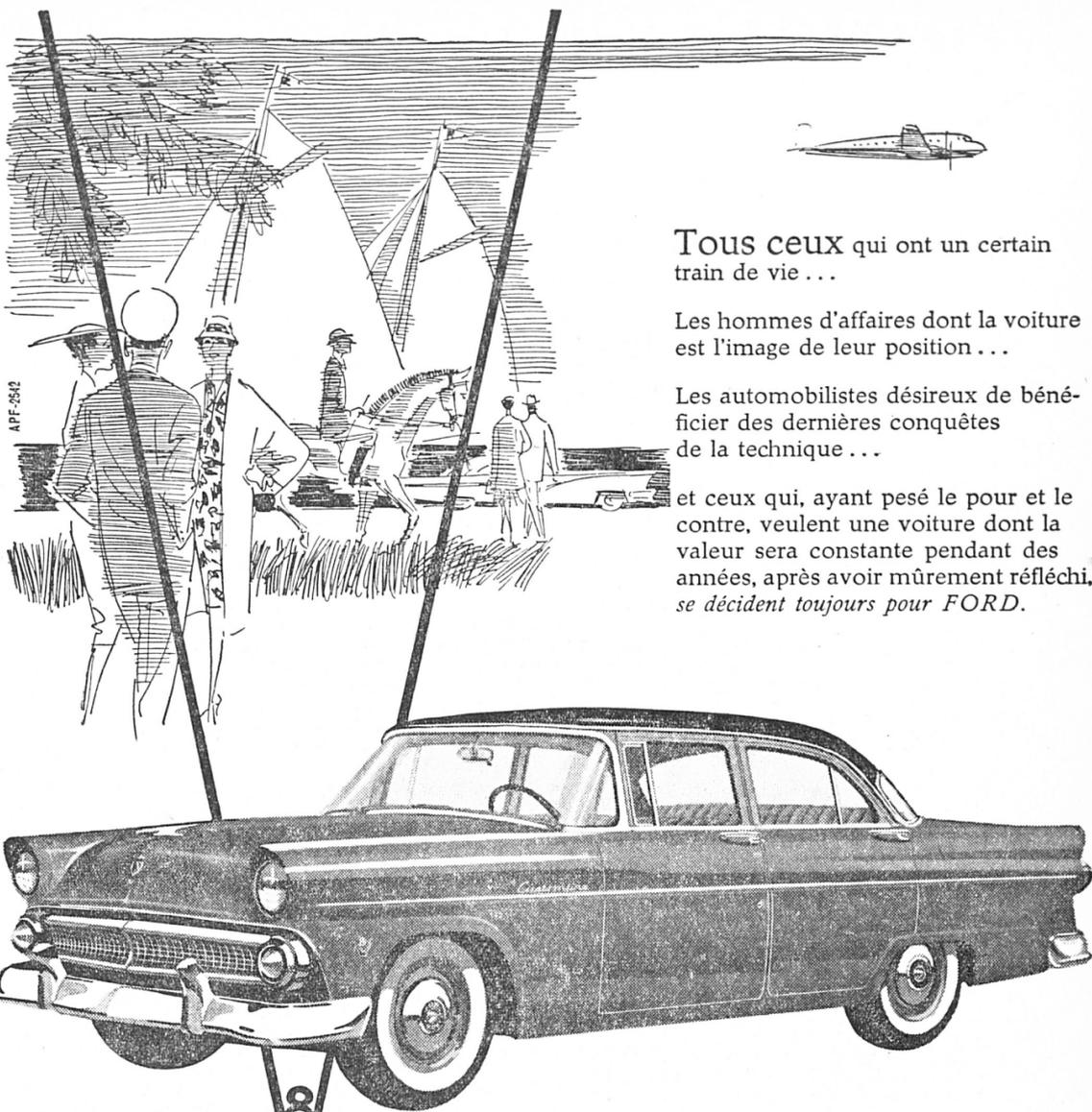
Wega-Durobril et Wega-Liquid-Polish (qui nettoie et fait briller du même coup) utilisés à tour de rôle

Voilà une heureuse combinaison! Demandez donc un échantillon à votre droguiste ou à votre épiciers.

Ces deux produits WEGA se complètent. Tous deux sont fabriqués par

A. Sutter, produits chim.-techn., Munchwilen / TG

WEGA-Durobril avec Chèque - **SIVA**



Tous ceux qui ont un certain train de vie...

Les hommes d'affaires dont la voiture est l'image de leur position...

Les automobilistes désireux de bénéficier des dernières conquêtes de la technique...

et ceux qui, ayant pesé le pour et le contre, veulent une voiture dont la valeur sera constante pendant des années, après avoir mûrement réfléchi, se décident toujours pour FORD.

FORD 1955

La variété des modèles 1955, le choix des moteurs (6 cyl. et V-8) et des systèmes de transmission (boîte à vitesse normale, Overdrive et Fordomatic) vous donnent la possibilité de choisir votre prochaine voiture, votre voiture FORD, selon vos conceptions personnelles. Modèles à partir de Fr. 13 400.-



Dans tout l'Univers, le nom de FORD est étroitement lié à la notion de progrès en matière de voiture. D'inlassables recherches garantissent à FORD depuis des années son avance dans le domaine technique.

Prenez place vous-même au volant d'une FORD 1955. Roulez avec cette voiture et faites-lui donner le maximum; jamais elle ne vous décevra.

Distributeurs Ford officiels:

Arthur Maradan, Garage Miséricorde, route du Jura 6, Fribourg. Tél. 2 26 26.

Bulle : Garage Auto Stop S.A. — Payerne : Arn. Ischi, Garage de la Promenade.

Distributeurs locaux : Duedingen : Garage R. Zbinden / Ins : Touring-Garage, E. Siegenthaler.

La chevelure est le baromètre de votre âge

Revitalisez vos cheveux blancs qui ternissent l'éclat de vos yeux, brouillent votre teint, vous vieillissent considérablement. Faites comme nos centaines de clients qui nous écrivent, entre autres, spontanément ce qui suit : « Je ne sais ce que je ferais si je n'avais votre peigne! Voici la troisième année que je m'en sers et personne, à ce jour, n'a pu me dire : « Tiens, vous vous êtes teint les cheveux. » Ce qui démontre que le procédé vaut son prix, et quel gain de temps. » M^{me} D., Genève.

A vous aussi, il vous suffira de vous peigner avec le fameux peigne Nigris à réservoir, garni de l'huile végétale balsamique du docteur Nigris pour que vous obteniez en quelques jours la recoloration naturelle de vos cheveux blancs. Avec les huiles Nigris (ne graissent pas) toujours des cheveux sains. **DEMANDEZ** à M^{me} Marie Morel, avenue Dapples 12, Lausanne, l'intéressante brochure N° 41, sur « La nouvelle méthode scientifique du D^r Nigris, pour rajeunir les cheveux », qui vous sera envoyée gratuitement et discrètement. 1373

On demande pour le 1^{er} juillet ou à convenir

UNE AIDE DE CUISINE et UNE SERVEUSE connaissant les deux services

propres et ayant de l'expérience. Bons salaires, congés réguliers.

Faire offres avec références au : **SNACK-BAR A CAFE, « LA CHAUMIERE », Place du Marché, La Chaux-de-Fonds.**

Pâturages de montagne

A vendre en Gruyère ESTIVAGE en deux pâturages du port de 30 génisses, chalets pouvant contenir 40 têtes, situé sur sol calcaire et bien abreuvé.

Demander l'adresse sous chiffres P 50052 F, à Publicitas, Fribourg.

Je demande tout de suite jeune fille comme

Sommelière

Débutante acceptée. Café du centre de la Côte, Ferroy. 11914 Tél. (021) 7 56 91

A louer pour le 31 juillet 1955 Avenue de la Gare 27b 1^{er} étage

bureaux

(3 pièces & archive) S'adresser : Téléphone (037) 2 24 31

Le jus de pommes



désaltère agréablement. Sa teneur en sucre, en fructose et en sels minéraux en fait une boisson rafraîchissante idéale.

Jus de pommes de qualité:

Guin | Kiesener
Buchser | Worber

NOUVELLES SUISSES

La Fête des musiciens suisses

M. SAMUEL BAUD-BOVY
EST ELU PRESIDENT CENTRAL

(CPS.) — La 56^e fête de l'Association des musiciens suisses s'est tenue à Lausanne, samedi et dimanche. Elle obtint un réel succès en raison de la qualité des œuvres qui furent exécutées lors des deux concerts donnés au Théâtre municipal. L'Association, présidée par M. Paul Sacher, de Pratteln a tenu son assemblée générale dans la salle du Grand Conseil, en présence de nombreux membres. Après leur avoir souhaité la bienvenue, M. Sacher rappela les différentes questions qui ont retenu l'attention du comité, tout particulièrement les relations que la Suisse entretient avec l'étranger. Après l'adoption des rapports statutaires, l'assemblée procéda à l'élection du comité. Le président actuel, qui préside aux destinées de l'Association depuis 1946, se retire après avoir été, durant 24 ans, membre du comité. Il en est de même du vice-président, M. Henri Gagnebin, de Genève, lequel a été élu membre honoraire par acclamation. L'assemblée a ensuite appelé à la présidence de l'Association des musiciens M. Samuel Baud-Bovy, de Genève. MM. Walter Geiser, de Binningen-Bâle, et André-François Marescotti, de Carouge-Genève, ont été élus membres du comité.

A la fin de l'assemblée, le président a attribué le Prix du compositeur de l'Association des musiciens suisses à M. Jean Binet, de Trélex-sur-Nyon. Les œuvres de Jean Binet se distinguent par des qualités de sensibilité, de fraîcheur et de goût, où se révèle une nature musicale authentique, personnelle et bien caractéristique de son terroir. Elles constituent une contribution précieuse de l'esprit romand à la production musicale suisse.

Après le concert de samedi, les autorités vaudoises et lausannoises offrirent aux participants une collation au cours de laquelle M. Jaquet, président du gouvernement vaudois prit la parole pour féliciter l'Association et relever son rôle culturel dans notre pays. Cette grande réunion musicale suisse fut encadrée par deux représentations d'Orphée de Hans Haug, opéra-ballet, d'une conception originale et hardie, qui reçoit un accueil des plus chaleureux.

Ces belles manifestations prirent fin, dimanche, par un déjeuner au château d'Ouchy et une promenade en autocar dans le Lavaux. L'Association a donné rendez-vous à ses membres à Amriswil (Thurgovie), pour la Fête de 1956.

Les « à-côtés »

de la Fête des Vignerons de Vevey

Dans le cadre du programme général de la Fête des vigneronniers, il importe de mettre l'accent sur certains aspects moins connus de ces grandes journées du mois d'août.

En marge des trois cortèges des 1^{er}, 7 et 14 août, la fête de nuit du samedi 6 août comportera une importance particulière. Cette fête vénitienne dépassera en grandeur et en richesse tout ce que nous avons connu jusqu'ici en Suisse romande. On prévoit que 70.000 spectateurs y assisteront. La variété des feux sera surprenante : cent fusées « lézard », cent cinquante fusées « parachute », deux cent cinquante fusées « parachute à étoiles », trois cent fusées « parachute-lézard », et au 5^e tableau, une gerbe sensationnelle de 1800 fusées. Tous ces feux, comprenant encore la gamme des boules fulgurantes, des soupoules volantes, des soleils, des fontaines, des épis d'or, etc., seront fixés sur quatre chalands à 120 mètres de la rive seulement. L'emplacement des barques sera idéal : en face des quais Roussy et Perdonnet, entourant la baie veveysanne.

Des séries de trains spéciaux, des colonnes de cars conduiront à Vevey la foule avide d'une telle vision. Un service spécial de police a été mis au point. Tandis que les rues du Lac et d'Italie seront ouvertes à la circulation, les quais, par contre, seront barrés. Une illumination ravissante parera les arbres et les façades des immeubles.

La fête de nuit débutera par le défilé des embarcations de toutes les sociétés de sauvetage de Ville-neuve à Lutry. Deux barques illuminées auront chacune, à bord, une fanfare. On assistera à de multiples présentations aquatiques, démonstrations de ski-nautique par les meilleurs champions.

Finalement, à l'issue des feux, un coup de canon déclenchera la vaste bataille de confetti, tandis que des bals et des attractions multiples se dérouleront dans les divers quartiers de Vevey.

Toujours dans l'ordre des « à-côtés » de la Fête des vigneronniers de cet été, il sied de mettre l'accent sur l'effort remarquable entrepris par les CFF, dont le plan de transports, diurnes et nocturnes, est un modèle du genre. Nous aurons l'occasion d'en reparler. Pour les automobilistes, treize mille places de stationnement sont enfin réservées.

Circulation routière et planification routière

La circulation routière et la planification du réseau routier sont devenues, pour notre pays, un problème national, non seulement en raison du fait qu'à notre époque, un Suisse sur dix possède un véhicule automobile, mais parce qu'une partie de la population beaucoup plus considérable que jadis participe à la circulation routière. Ces questions sont en outre devenues un problème national dans le vrai sens du terme, parce que se posent à nouveau et avec une urgence inévitable, dans le domaine de la circulation routière, les problèmes fondamentaux de notre vie nationale : celui de l'ensemble des rapports entre l'Etat et le citoyen, celui de la collaboration entre la Confédération et les cantons, celui d'une juste répartition des forces entre les diverses régions du pays, celui du rôle que notre pays doit jouer dans la structure des artères continentales vitales.

Un fascicule spécial (mai) de la Revue politique suisse fournit sur ces questions d'excellents renseignements. Il contient, notamment, de précieuses exposés de MM. Celio, conseiller d'Etat, et Adrien Lachenal, député au Conseil des Etats.

Assemblée des délégués de l'USC

Dans sa séance de samedi après midi, l'assemblée des délégués de l'Union suisse des coopératives de consommation (USC), qui réunit à Lucerne 1300 délégués et invités, a entendu M. E. Jaggi, directeur de l'Union suisse des paysans, qui a traité ce sujet : L'agriculture suisse et les consommateurs.

Après avoir donné un aperçu des problèmes que pose l'intensification de la production dans l'agriculture suisse, M. Jaggi a exposé comment la paysannerie suisse envisage l'application de la loi sur l'agriculture et a esquissé la situation des prix en 1955. Dans sa conclusion, M. Jaggi a affirmé la nécessité de développer la coopération entre les agriculteurs et les consommateurs, car pour les uns comme pour les autres, le pouvoir d'achat de leur revenu est de prime importance.

« Les oppositions d'intérêts entre agriculteurs et consommateurs, a dit textuellement M. Jaggi, doivent être surmontées. L'agriculture ne voit pas dans les consommateurs des adversaires, mais des amis, et nous ne désirons rien d'autre que de voir s'intensifier la collaboration avec eux et avec leurs organisations. »

Après la conférence de M. Jaggi, l'assemblée des délégués de l'USC a adopté une résolution proposée par la direction et présentée par le président de celle-ci, M. le conseiller national E. Herzog, qui exposa la position que prend l'USC à l'égard des problèmes agricoles. S'opposant à une interprétation abusive de la loi sur l'agriculture visant à favoriser la politique des arts et métiers, cette résolution affirme en particulier ce qui suit :

« Comme par le passé, l'USC considère comme nécessaire le maintien d'une paysannerie saine ; elle soutiendra donc tous les efforts susceptibles de rendre l'agriculture forte. Nous sommes conscients de servir ainsi le pays et sa population, en particulier en vue d'une période éventuelle de difficultés économiques et politiques. »

Le meilleur de l'année

Le Valais est une haute maison aux nombreux étages. A chacun, il fait bon habiter en toute saison. Mais on choisit de préférence tel étage selon le déroulement du temps et selon son goût particulier.

En hiver, par exemple, il est clair qu'à moins de vouloir se calfeutrer en de douillettes lainages et en de confortables fourrures, on recherchera les hautes terrasses où le soleil fait éclater la blancheur des neiges. Au début du printemps, si l'on redescend au rez-de-chaussée, on trouve les fleurs des amandiers et des pêchers qui chantent l'aube d'une résurrection.

Septembre nous invite au milieu des vergers qui tiennent à profusion les généreuses promesses d'été. Octobre nous rencontre dans les vignes qui versent leur miel en des cuves capiteuses.

Mais, entre les premières fleurs et les derniers fruits, s'étend l'été triomphal. Et d'abord ce mois de juin où la nature s'épanouit avant d'atteindre sa maturité.

Juin pare de ses charmes tous les étages de cette grande maison de vacances qu'est le Valais. Du haut en bas des étages, c'est le règne du soleil. Règne débonnaire, à la plaine aussi bien qu'à la montagne.

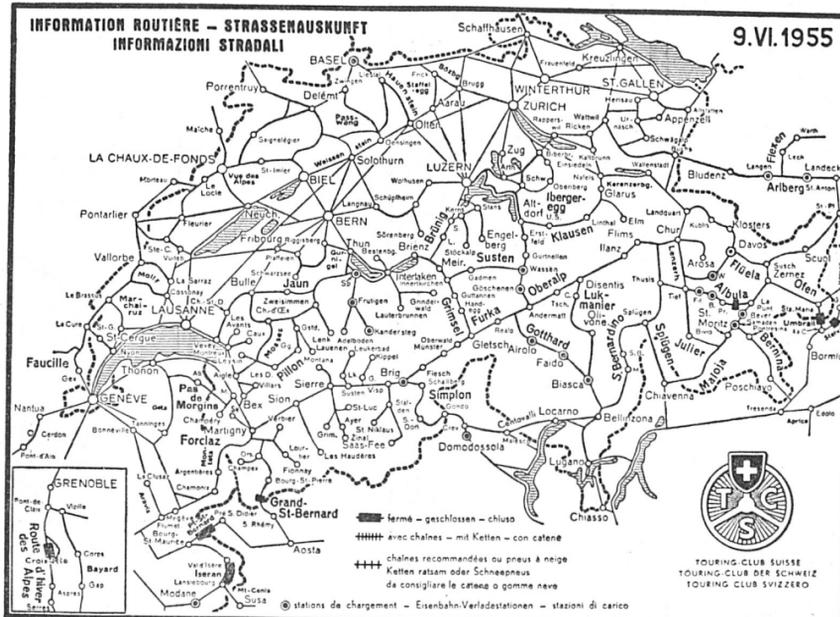
A la hauteur du Rhône, on est plongé dans la verdure d'une terre déjà prodigue de ses premiers fruits : asperges savoureuses nées des silices arrachées pendant des millénaires aux flancs des montagnes ; fraises dont l'arôme rappelle celles que l'on va cueillir dans les proches forêts.

Mais voici que selon les coutumes — aux origines immémoriales — de ce pays, les troupeaux gagnent déjà les plateaux plus élevés, à la recherche des provendes délicates. A mille mètres, les prairies ont encore une douceur printanière. A mille cinq cents, fleurissent de pâles violettes et d'éclatantes gentianes. A deux mille, où la neige achève de fondre, les lèvres des névés se fleurissent d'anémones fragiles qui, toute la journée, se laissent aimer par le soleil, tandis que, la nuit, elles frissonnent sous les caresses encore fraîches des brises.

Du haut en bas du pays, sur divers tons et sur des modes différents, se chante l'hymne de la nature qui connaît ici, selon les étages, son réveil et l'éclat de son midi.

Vous aussi, venez partager sa jeunesse et y trouver la plénitude de votre vie. U. Vato

A chaque Suisse, son insigne du Premier août



Votations à Bâle

(CPS.) — En ce second dimanche de juin, les électeurs bâlois avaient à se prononcer sur un certain nombre de projets qui ne suscitèrent pas beaucoup d'intérêt, puisque la participation au scrutin ne dépassa pas 27 %. Une initiative, combattue par tous les partis sauf les communistes et les libéraux-socialistes et demandant que les revenus du travail des personnes mineures soient exemptés de l'impôt, a été repoussée par 11.108 non, contre 3359 oui. Par contre, à peu près dans les mêmes proportions, soit par 11.463 oui, contre 3298 non, a été accepté un contre-projet élaboré par le Grand Conseil et qui porte de 500 à 800 fr. l'exonération d'impôt pour les personnes mineures.

Un projet modifiant le système actuel de l'assistance, recommandé par tous les partis, a été accepté par 10.394 oui, contre 6155 non. Une modification constitutionnelle, tendant à porter de 2000 à 3000 le nombre des signatures nécessaires pour une initiative, a été repoussée par 10.410 non, contre 7084 oui et un projet du même genre, mais visant à porter de 1000 à 2000 le nombre des signatures pour un référendum, a subi le même sort par 9750 non, contre 7178 oui. Enfin, un projet relatif au prélèvement d'un centime du travail pour couvrir un crédit concernant l'agrandissement d'un asile de vieillards a été accepté par 9785 oui contre 7354 non.

Les Etats-Unis

cèdent un réacteur atomique à la Suisse

(CPS.) — Le Service d'information du Département politique fédéral confirme que la Suisse et les Etats-Unis d'Amérique se sont mis d'accord au sujet de la vente du réacteur de recherches qui sera exposé pendant la conférence internationale pour l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques, qui se tiendra à Genève au mois d'août prochain. L'accord a été paraphé vendredi au Département d'Etat à Washington par le Ministre de Suisse, M. de Torrenté, d'une part, et le président de la Commission américaine de l'énergie atomique, l'amiral Strauss, et le sous-secrétaire d'Etat Merchant, d'autre part.

Les dispositions de l'accord prévoient la reprise du réacteur par la Suisse après la clôture de la conférence de Genève. Le prix d'achat, y compris la superstructure et les installations connexes, a été fixé à 180.000 dollars. Les Etats-Unis loueront à la Suisse de l'uranium enrichi U235 pour la charge initiale du réacteur ainsi que pour les charges de remplacement nécessaires à son fonctionnement. La quantité d'uranium enrichi transférée en vertu du contrat de location n'excédera jamais 6 kg. d'uranium U235, enrichi jusqu'à un maximum de 20 %, plus la quantité supplémentaire nécessaire au fonctionnement efficace et continu du réacteur pendant que les éléments de charge remplacés se refroidiront ou pendant que les nouveaux éléments de charge seront en voie d'acheminement.

Le remontage du réacteur à son emplacement définitif en Suisse — probablement Würenlingen, contrairement à ce qui a été annoncé jeudi — et la remise en état des lieux où le réacteur aura été exposé à Genève, se feront aux frais de la Suisse. Le réacteur ne sera utilisé que pour des recherches relatives au développement pacifique de l'énergie atomique au service de l'humanité. Aucun matériel transféré à la Suisse en vertu de l'accord ne sera utilisé pour la fabrication et le développement d'armes atomiques ou pour tout autre but militaire, ni ne sera cédé à des personnes non autorisées ou non soumises à la juridiction suisse.

PETITE GAZETTE

La « Via Appia Antica »

Ces mois derniers, des travaux étaient en cours à la Via Appia antica de Rome afin de dégager des parties de cette voie qui avaient été recouvertes d'asphalte. C'est en 1925, en effet, que cette route fut asphaltée. Mais de nouvelles études ont démontré que cette opinion était erronée. Comme des vestiges antiques se trouvent à 30 ou 40 cm. au-dessous du niveau de la route actuelle, la question se pose de savoir s'il ne conviendrait pas d'interdire au trafic automobile la Regina Viarum (la reine des routes), afin de conserver la beauté unique de la plus importante des routes consulaires de l'Empire romain. Un projet a été mis à l'étude, qui prévoit toute une série de routes latérales que pourraient emprunter les véhicules à moteur jusque tout près de la Via Appia, par exemple jusqu'aux endroits d'un intérêt archéologique considérable, notamment les catacombes.

La Via Appia fut construite en 312 avant Jésus-Christ par le censeur Appius Claudius, pour relier Rome à Capoue. La route fut prolongée jusqu'à Bénévent et plus tard jusqu'à Tarente. La loi interdisait alors les inhumations à l'intérieur des murs de la ville. C'est ainsi que, de part et d'autre de la route romaine, des tombeaux et des monuments commémoratifs furent érigés, dont il demeure encore d'importants vestiges.

Pas de stagiaires suisses pour la Grande-Bretagne

(CPS.) — Dans une question écrite, le conseiller national Schmid voudrait savoir du Conseil fédéral pourquoi il n'existe aucun accord avec l'Angleterre pour l'échange de stagiaires, alors que la Suisse en a conclu avec un certain nombre d'autres Etats.

On apprend de la réponse du Conseil fédéral que les autorités britanniques accordent de manière bienveillante des permis de travail aux ressortissants suisses, y compris les jeunes gens désirant faire un séjour de durée limitée en Grande-Bretagne pour s'y perfectionner dans la langue et les usages professionnels. Il n'y a guère lieu de penser que la conclusion d'un accord entre les gouvernements des deux pays améliorerait cet état de choses, qui est déjà satisfaisant pour nous. Il n'est donc pas opportun pour le moment de faire de nouvelles démarches auprès des autorités britanniques.

Chronique neuchâteloise

Une maison neuchâteloise centenaire

(CP.) — Une manifestation a marqué hier, à Chauxmont, le centenaire de la maison Lambert & C^{ie}, transports internationaux à Neuchâtel ; fondée en 1855 par Jacques Lambert et continuée par ses descendants. Une plaque a été éditée à cette occasion, dont M. Paul Rognon, président de la ville de Neuchâtel, a écrit la préface.

On remarque dans l'assistance qui célébrait cet anniversaire la présence de M. F. Martin, conseiller communal, d'un représentant des CFF et — détail émouvant — d'une fille du fondateur, M^{me} Cornu qui vit à La Chaux-de-Fonds.

Un automobiliste veveysan blessé par la faute d'un imprudent

(CP.) — Vendredi à 22 h., une automobile vaudoise circulant entre Colombier et Boudry, se trouva brusquement en présence d'une voiture neuchâteloise roulant à gauche de la chaussée.

En dépit des efforts de l'automobiliste vaudois, la collision fut inévitable et les deux véhicules s'emboîtent littéralement. Tous deux sont en partie démolis.

Le conducteur vaudois porte de nombreuses contusions et a dû recevoir les soins d'un médecin.

Les comptes de la ville du Locle sont adoptés

(CP.) — Le Conseil général du Locle, réuni vendredi soir sous la présidence de M. F. Rosset, a approuvé les comptes de l'exercice 1954 qui accusent un total de recettes de 8.156.818 fr. 15.

Une fillette tuée par une auto

(CP.) — Un navrant accident est survenu vendredi soir à Chézard dans le Val-de-Ruz. Une fillette de neuf ans, Danièle Dickson, fille de M^{me} veuve Dickson habitant Chézard, était venue rendre visite à sa sœur, mariée à Saint-Martin. Au moment où elle traversait imprudemment la route, survint un automobile bernoise conduite par M. G. de Saint-Imier. L'enfant fut happée par l'avant de la voiture et projetée violemment sur le sol.

Elle fut conduite à l'hôpital de Landeyeux. Malheureusement, elle devait mourir dans la soirée, en dépit des soins dévoués dont elle avait été l'objet.

Vente juridique d'immeuble

Le jeudi 16 juin 1955, à 10 h., à la salle des Assises, à Romont, il sera procédé à la vente de l'immeuble propriété de M. Maxime Jutzet, sis à Macconnens, savoir :

Art. 11b, 11ab, 11aa, Pâquier aux ânes, comprenant : habitation, grange, écurie, porcherie, place et bois, d'une contenance totale de 51 a. 84 ca. Estimation cadastrale Fr. 24.500.- en bâtiments et Fr. 1267.- en fonds.

Estimation de l'Office : Fr. 30.000.—.
Vente à tout prix. Unique enchère. 15072

Les conditions de vente et l'extrait du Registre foncier peuvent être consultés à l'Office.

Office des Poursuites de la Glâne.

A VENDRE, au bord du lac de Neuchâtel (Portalban), à situation exceptionnelle,

WEEK-END

de bonne construction, pour 6-8 personnes, ainsi qu'un BATEAU en aluminium de 9 places, avec motogodole de 10 CV., en parfait état. 4043

Tél. (038) 5 19 22

Très importante maison de la branche alimentaire demande pour le canton de Fribourg

Représentant

capable, pouvant faire état d'une certaine pratique comme voyageur.

Exigences : bonne formation commerciale, de langue maternelle française, avec connaissance de l'allemand. — Stage préliminaire de formation. — Place d'avenir, caisse de pensions. Age maximum : 32 ans.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vite, photo, copies de certificats et prétentions sous chiffres V F 269-42, à Publicités, Lausanne.

Les meilleures voitures d'occasions de toutes marques s'achètent au

GARAGE A. MARADAN

DISTRIBUTEUR FORD

Fribourg Tel. (037) 2 26 26



Monsieur Charles Dévaud-Favre et ses enfants, Jules, Louis et Marie-Louise, à Porsel; Monsieur Pierre Favre, à Le Crêt; Monsieur et Madame Louis Favre-Moret et leurs enfants, à Grandsivaz; Monsieur et Madame Firmin Favre-Cardinaux et leurs enfants, à Le Crêt; Monsieur et Madame Jules Favre-Gremion et leurs enfants, à Le Crêt; Monsieur et Madame Rodolphe Favre-Grandjean et leurs enfants, à Le Crêt; Madame et Monsieur Louis Fracheboud-Favre et leurs enfants, à Lessoc; Madame et Monsieur Fernand Cardinaux-Favre et leurs enfants, à Bouloz; Madame Veuve Céline Favre-Dévaud, ses enfants et petits-enfants, à Bouloz, Le Crêt et Vevey; Madame Veuve Jeanne Chaperon-Dévaud et ses enfants, à Porsel, Sugiez, Hennens, Fontainemelon, Yverdon et Biella (Italie); Monsieur et Madame Maurice Dévaud, à Montargis (France), ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Adèle Dévaud-Favre

Tertiaire de Saint-François

leur très chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, filleule, tante, nièce et cousine, que le bon Dieu a rappelée subitement à Lui, le 10 juin, dans sa soixantième année.

L'enterrement aura lieu à Porsel, mardi 14 juin, à 10 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Monsieur le Révérend Doyen Jordan et le Conseil de paroisse de Porsel ont le pénible devoir de faire part du décès de **Madame Adèle Dévaud-Favre** épouse de leur dévoué président Monsieur Charles Dévaud

Les obsèques auront lieu à Porsel, mardi 14 juin, à 10 heures.

R. I. P.



La Société de laiterie de Porsel, son comité et son laitier font part du décès de **Madame Adèle Dévaud** épouse de Monsieur Charles Dévaud, membre dévoué du comité

L'enterrement aura lieu à Porsel, mardi 14 juin, à 10 heures.



Monsieur l'Abbé Alphonse Delabays; Monsieur Georges Delabays; Monsieur et Madame Félix Barras-Delabays; Madame Joséphine Berset; Mademoiselle Anna Sautaux, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

Fidèle Delabays

née Germaine Gobet
Tertiaire de Saint-François

leur bien chère mère, belle-mère, belle-sœur et parente, enlevée à leur affection, le 12 juin, dans sa 78^e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église du Christ-Roi, mercredi 15 juin, à 9 heures 15. Départ du domicile mortuaire: Rue Geiler 10, à 9 heures.

Récitation du chapelet à l'église du Christ-Roi à 19 heures 55.

Le présent avis tient lieu de faire-part.



Monsieur et Madame Joseph Overney-Tissot, leurs enfants et petits-enfants, à Fribourg; Monsieur et Madame Georges Ruffieux-Tissot et leur fille Cécile, à Broc; Monsieur et Madame Ernest Fettier-Tissot et leur fils, à Genève; Monsieur Pierre Overney et ses enfants, à Cerriat, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

Cécile Tissot

née Overney

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante et parente, pieusement décédée, dans sa 82^e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu en l'église de Broc, mardi 14 juin, à 10 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Cercueils tous genres
Tous prix

Ad. GENDRE

Pompes Funèbres Générales
Fribourg Tél. 2.39.95 Arcades gare

Télé-
phonez
au
2 36 68
pour une démonstration
avec la nouvelle
TONDEUSE A MOTEUR
Jacobsen-Johnston
Gassery
FRIBOURG

POMPES FUNÈBRES
A MURITH SA
20 RUE DE ROMONT-FRIBOURG
TEL. 2.41.43

A vendre
terrain à bâtir de 310 m², à 7 min. de la gare.
Actuellement exploitation industrielle avec rendement intéressant.
Faire offres sous chiffres P 15156 F, à Publicitas, Fribourg.

Place de la Cathédrale
à vendre
Ancienne Maison de famille
comprenant

- local de vente — magasin
- 5 chambres
- cuisine — WC — bain — buanderie
- terrasse — chambre de bonne — galetas
- grande cave voûtée
- chauffage central au mazout

S'adresser à M^{lle} C. Zurkinden, Place de la Cathédrale 71, Fribourg.
Téléphone: (037) 230 26, de 09.00 à 12.00 h. et de 14.00 à 18.00 h.

Docteur
A. Eichenberger
vétérinaire
GIVISIEZ
DE RETOUR

On demande quelques **Attacheuses**
Nourries, logées.

Faire offres à Auguste Perriard, vins, Cortaillod (Ct. Neuchâtel).
Tél. (038) 6 41 35.

Pâtissier

Bon ouvrier est demandé.
Ed. Desponds, Ste-Croix.
Tél. (024) 6 24 47. 6609

On échangerait petite **moto PEUGEOT**
100 cm³, contre vélo-moteur en bon état.

S'adresser à Bersier, Prez-vers-Noréaz.

Nous demandons un **Représentant**

actif et capable, pour le placement de vins du pays et étranger dans le canton de Fribourg. Conditions: fixe, frais et commissions. Acceptons également les offres de personne désirant s'adjoindre notre article. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae sous chiffres: P 2839 A, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER
à Bulle, quartier tranquille et ensoleillé, dans immeuble neuf, un petit

Logement
avec confort, chauffage général, 1 chambre, 1 cuisine, 1 cabinet de toilette avec bain.
Demander l'adresse sous chiffres P 2818 B, à Publicitas, Bulle, ou téléph. (029) 2 72 67.

Sommelière
connaissant bien les 2 services trouverait place stable dans restaurant renommé de Neuchâtel. Bon gain assuré. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffres P 4479 N, à Publicitas, Neuchâtel.

L'ARGENT

nécessaire pour l'achat de vos meubles. Discretion absolue. Sans caution. Ecrivez avant tout engagement à l'agence d'affaires — Berne, Monbijoustr. 120. 4247

A vendre par particulier, 1^{er} main,

Peugeot 202

décapotable, parfait état, ayant roulé 30.000 km. S'adresser au Garage Gauthier, Fribourg.

Jeune couple demande pr entrée immédiate, un

Appartement

3 ou 4 pièces, tout confort. De préférence quartier Péroilles, Gambach, Vignettaz. Faire offres sous chiffres 41240 F, à Publicitas, Fribourg.

JAWA 200

parfait état, siège double avec side-car commercial, à vendre cause double emploi. Réelle occasion. Bas prix. 14-58
Epicierie CHUARD, Conseil, 25, VEVEY

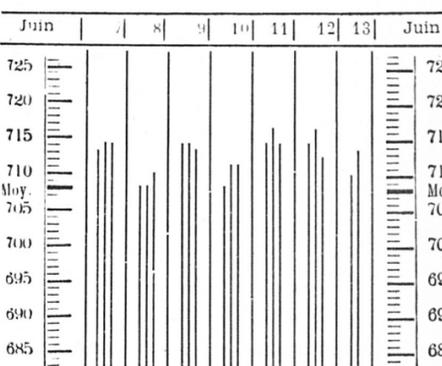
A LOUER

Appartement
de 4 chambres et hall, ensoleillé, confort (évent. garage), au Quartier St-Jacques. Prix 180 fr.
Ecrire: Case postale 315, Fribourg, ou tél. 2 14 19.

EFFET INSTANTANÉ ET DURABLE
TUE MITES, MOUSTIQUES ET MOUCHES
En vente dans les magasins de la branche
BARBEZAT & CIE, FLEURIER

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

13 juin
BAROMÈTRE



THERMOMETRE

Jun	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	Jun
7 h. m.	16	9	8	8	7	7	8	7 h. m.						
11 h. m.	18	16	15	12	12	13	13	11 h. m.						
7 h. s.	12	13	14	14	13	13	13	7 h. s.						

TEMPS PROBABLE

Notre pays se trouve sous le régime d'une dépression dont le centre est situé actuellement sur les Pays-Bas; le temps pluvieux et venteux continuera aujourd'hui; couvert avec belles éclaircies; par moments, précipitations; neige au-dessus de 2000 m. environ; vent du secteur ouest à sud-ouest, en rafales.

A vendre à Gletterens
Maison et rural
avec env. 8 poses de terre et 150 perches de bois.
Pour traiter, s'adresser à M. Albert Guinand, Gletterens.

Imprimerie St-Paul
FRIBOURG
FAIRE-PART

A louer à Fribourg
ATELIER DE MENUISERIE

avec machines et outillage complet, bien éclairé, 84 m². Pourrait être occupé de moitié. Event. pour d'autres professions.
Ecrire sous chiffres P 15163 F, à Publicitas, Fribourg.

Il l'attend depuis longtemps sous la pluie; mais peu lui chaut. Heureux, ne pensant qu'à elle, il tue le temps en savourant une SULLANA 3!

Sullana 3 ... en tout temps et en tous lieux!

- Arôme corsé
- Douce au palais
- Pure saveur orientale
- L'enchantement du fumeur

avec filtre — sans filtre
20 pièces — .95 cts

Toutes les cigarettes SULLANA sont en tabac d'Orient pur et racé. Chaque sorte de SULLANA a du caractère et de la classe.

LES SPORTS

A Lucerne, Fribourg bat Lucerne : 5-1 (0-1)

FOOTBALL

La dernière journée du championnat suisse

EN LIGUE NATIONALE A

* Bâle - Lausanne (1-1)	5-2
* Lucerne - Fribourg (1-2)	1-5
* Servette - Granges (1-1)	2-3
* Thoune - Lugano (1-1)	4-1
* Zurich - Grasshoppers (3-2)	3-1
Bellinzona - Young-Boys (0-5)	3-1
Chaux-de-Fonds - Chiasso (4-2)	2-2

Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points	
Chaux-de-Fonds	26	19	4	3	42
Lausanne	26	16	6	4	38
Grasshoppers	26	14	5	7	33
Young-Boys	26	10	8	8	28
Zurich	26	12	4	10	28
Bellinzona	26	8	10	8	26
Servette	26	11	4	11	26
Chiasso	26	10	5	11	25
Bâle	26	10	4	12	24
Fribourg	26	9	3	14	21
Lugano	26	8	4	14	20
Granges	26	7	5	14	19
Thoune	26	6	6	14	18
Lucerne	26	6	2	18	14

Occupons-nous d'abord des résultats qui ont eu une importance vitale, c'est-à-dire de ceux qui ont décidé du salut ou de la relégation de certains clubs. Le sort de Granges et de Thoune était encore en suspens. Lequel des deux devrait-il accompagner Lucerne dans la descente en ligue nationale B ? Telle était la question. On a maintenant la réponse. C'est Thoune qui fait la cubite. Et pourtant, il a accompli le dernier effort voulu pour se sauver : il a, chez lui, battu Lugano par 4 buts à 1. Malheureusement pour lui, le total de 18 points qu'il s'est ainsi assuré ne suffit pas. En effet, Granges, qui avait 17 points, a lui aussi fait 2 points, aux Charmilles, contre Servette, de Genève. De sorte qu'il est parvenu à 19 points et est sauvé. Nous félicitons Granges d'avoir réussi l'exploit de triompher de Servette à Genève et de s'être ainsi réservé une place en ligue nationale A pour la saison prochaine. Nous exprimons à Thoune et à Lucerne notre regret de les voir disparaître de la catégorie supérieure. Puissent-ils trouver le moyen d'y revenir rapidement, Lucerne surtout, mais Thoune aussi sont maintenant des villes assez développées pour entretenir un grand club.

Remarquons en passant que ce sont deux clubs allemands qui tombent, et qu'ils seront remplacés en ligue A par un club romand : Urania, de Genève, et un club mi-romand : Bienne. Il y aura désormais en ligue nationale A, 5 clubs romands et même cinq et demi si l'on compte Bienne. C'est plus que le tiers. L'influence du football romand s'accroît.

Pour le reste du classement, les autres matches n'avaient plus d'importance. C'est ce qui explique l'incohérence des résultats. Par exemple, Chaux-de-Fonds, champion suisse, a dû, sur son terrain, partager les points avec Chiasso. Il a reçu le trophée après un match dont il n'est pas sorti vainqueur. C'est un peu comme Urania, le dimanche précédent, qui à Genève, a jeté son titre de champion suisse et son accession à la ligue A après une défaite. Il va sans dire que le match nul dont Chaux-de-Fonds a dû se contenter hier n'enlève rien à son singulier mérite, qui consiste à avoir, deux saisons d'affilée, fait coup double : avoir gagné la coupe et le championnat ! Qui dit mieux ? C'est un exploit sans précédent.

Notons encore que Lausanne, deuxième au classement, ayant constaté l'impossibilité où il se trouvait de rattraper Chaux-de-Fonds, a perdu de son entrain et est allé, hier, se faire battre à Bâle (5-2). De même, Youngs-Boys, quatrième, a été vaincu à Bellinzona. Fin médiocre d'une saison où l'équipe bernoise a eu des hauts et des bas. Le système du WM qu'elle a adopté, a eu de la peine à produire son plein effet. Au contraire de Youngs-Boys, Fribourg a terminé la saison en beauté, puisqu'il a remporté un succès brillant à Lucerne (5-1) contre une équipe qui, condamnée d'avance, avait sans doute perdu le goût de la lutte. Grasshoppers s'est maintenu au troisième rang tout au long de la saison, tandis que Servette, qui fut longtemps quatrième, a reculé ces derniers temps presque au milieu de l'échelle.

EN LIGUE NATIONALE B

* Berne-Locarno (1-1)	1-3
* Bienne-Urania (1-1)	2-3
* Cantonal-Schaffhouse (0-2)	1-2
* Malley-Nordstern (2-4)	3-5
* Saint-Gall-Yverdon (0-1)	5-1
* Winterthur-Soleure (2-2)	5-0
* Young Fellows-Blue Stars (1-1)	3-3
* Matches du Sport-Toto.	

Entre parenthèses, résultats du premier tour.

Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points	
Urania	26	16	5	5	37
Bienne	26	15	2	9	32
Schaffhouse	26	13	6	7	32
Malley	26	13	4	9	30
Nordstern	26	14	3	9	31
Young-Fellows	26	11	6	9	28
Winterthur	26	12	3	11	27
Cantonal	26	11	3	12	25
Saint-Gall	26	11	2	13	24
Blue Stars	26	6	11	9	23
Soleure	27	8	6	12	22
Berne	26	7	6	13	20
Locarno	26	5	10	11	20
Yverdon	26	3	7	16	13

Le résultat exact du Sport-Toto : 1, 2, 2, 1, 1, 2, 2, 2, 2, 1, 1, x.

Dans cette ligue, il y avait des matches décisifs en tête et en queue. En tête, il s'agissait de savoir qui, de Berne, Schaffhouse ou Malley, accompagnerait Urania en ligue nationale A. Or, on ne le sait pas encore aujourd'hui. En effet, si Malley est éliminé après sa défaite devant Nordstern, il reste deux candidats à l'ascension : Bienne et Schaffhouse. Le club le mieux placé des deux : Bienne a perdu chez lui face à Urania, tandis que Schaffhouse gagnait à Neuchâtel contre Cantonal. Ainsi Bienne reste à 32 points, tandis que Schaffhouse passe de 30 à 32 points. Un match « d'appui » est nécessaire entre ces deux clubs.

Il en va de même en queue. Yverdon est condamné depuis longtemps. Mais qui doit l'accompagner en troisième catégorie ? Saint-Gall et Blue Stars de Zurich ayant réussi à échapper à la relégation par de récents succès, restent en cause Berne et Locarno. Berne avait 20 points et Locarno 18. Or, hier, à Berne pourtant, le F.-C. Berne a dû laisser la victoire et les deux points à Locarno, qui,

ainsi, rattrape Berne et se mesurera encore une fois avec lui sur terrain neutre. On saura alors non pas nécessairement lequel est le meilleur et mérite de rester en ligue B, mais lequel, par un ultime succès, sera parvenu à sauver sa position. Du moment que Locarno s'est montré assez fort pour battre Berne à Berne même, il doit pouvoir le battre sur un terrain neutre, nécessairement moins... hostile. Il faut prévoir, logiquement, le salut de Locarno et la relégation du F.-C. Berne. Logiquement ! Mais on sait qu'il n'y a aucune logique dans les compétitions sportives. C'est pour dire que le F.-C. Berne garde ses chances... Nous n'avons donc pas fini de parler du championnat suisse, car nous devons annoncer et commenter les résultats des matches Bienne-Schaffhouse et Berne-Locarno. B.

Le championnat des réserves

Bâle-Lausanne, 3-4 ; Bellinzona-Young-Boys, 1-3 ; Chaux-de-Fonds - Chiasso, renvoyé ; Lucerne-Fribourg, 6-1 ; Servette-Granges, 3-3 ; Thoune-Lugano, 7-2 ; Zurich-Grasshoppers, 2-6. Berne-Locarno, 8-1 ; Bienne-UGS, 6-2 ; Cantonal-Schaffhouse, renvoyé ; Malley-Nordstern, 0-2 ; Saint-Gall-Yverdon, 4-2 ; Winterthur-Soleure, 4-3.

En première ligue

Suisse occidentale : Union-Montreux, 0-0 ; Martigny-Forward, 3-2 ; Monthey-Central, 2-4 ; Sierre-Bienne Boujean, 1-6 ; La Tour-de-Peilz-Aigle, 5-3 ; Vevey-Sion, 3-1.

Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points	
Montreux	22	12	7	3	31
Bienne-Bouj.	22	13	4	5	30
Sion	22	13	2	7	28
Vevey	22	10	5	7	25
Sierre	22	10	5	7	25
Martigny	22	10	4	8	24
Forward	22	8	4	10	20
Union	22	7	6	9	20
Monthey	22	8	4	10	20
Tour-de-Peilz	22	9	1	12	19
Aigle	22	5	5	12	15
Central	22	2	3	17	7

En deuxième ligue

1^{re} finale romande pour la promotion : Stade Payerne-Stade Lausanne, 0-1 ; Stade Lausanne a remporté une importante victoire, et recevra le troisième finaliste, International à Vidy.

Dans les lignes inférieures

L'Association cantonale fribourgeoise de football communique les résultats des matches du 12 juin : III^e ligue, match éliminatoire pour le titre de champion fribourgeois : Fribourg II-Châtel-Saint-Denis, 2-1.

IV^e ligue : Beaugard II-Fribourg III, 1-3 ; Courtepin II-Bosgingen Ib, 4-1. Juniors A : Richemond-Avenches, 4-0. B : Portalan-Fribourg a, 4-5 ; Richemond-Fribourg b, 5-2.

Coupe fribourgeoise, demi-finale : Siviriez-Beaugard, 7-3.

L'équipe suisse

qui rencontrera l'Espagne

La commission technique de l'ASFA a sélectionné quinze joueurs en vue du match de dimanche prochain, à Genève. A noter l'inclusion de Fatton à l'inter gauche.

Gardiens : Permunnan (Bellinzona) ; Fischli (Chaux-de-Fonds).

Arrières : Mathis (Lausanne) ; Robustelli (Bellinzona) ; Dutoit (Servette).

Demis : Bigler (Young Boys) ; Kernen (Chaux-de-Fonds) ; Fesselet (Chaux-de-Fonds) ; Schmidhauser (Grasshoppers).

Avants : Ballaman (Grasshoppers) ; Vonlanthen (Grasshoppers) ; Hügi II (Bâle) ; Mauron (Chaux-de-Fonds) ; Fatton (Lyon-Olympique) ; Rey (Lausanne).

AUTOMOBILISME

Les 24 heures du Mans

Classement général officiel à la distance : 1. Mike Hawthorn-I. Bueb, Grande-Bretagne, sur Jaguar, couvrant 307 tours, soit 4175 km. 380, moyenne 172 km. 308, nouveau record de l'épreuve (ancien record détenu par Rolt-Hamilton, Grande-Bretagne, sur Jaguar, depuis 1953, avec une moyenne de 170 km. 336) ; 2. P. Collins-J. Frère, G.-B. Belgique, sur Aston-Martin, 4073 km. 020 (moyenne 169 km. 717) ; 3. J. Claes-J. Swaters, Belgique-Hollande, sur Jaguar, 3986 km. 930 (moyenne 166 km. 022) ; 4. Polensky-Frankenberg, Allemagne, sur Porsche, 3829 km. 730 (moyenne 159 km. 572) ; 5. Seidel-Gendebien, Belgique, sur Porsche, 3715 km. 550 (moyenne 154 km. 815) ; 6. Glockler-Iukan, Allemagne, sur Porsche, 3679 km. 670 (moyenne 153 km. 320).

Classement général à l'indice de performance : 1. Polensky-Frankenberg, Allemagne, sur Porsche, 1,241 ; 2. Hawthorn-Bueb, G.-B., sur Jaguar, 1,232 ; 3. Collins-Frère, G.-B.-Belgique, sur Aston-Martin, 1,228 ; 4. Seidel-Gendebien, Belgique, sur Porsche, 1,203 ; 5. Glockler-Iukan, Allemagne, sur Porsche, 1,193 ; 6. Claes-Swaers, Belgique-Hollande, sur Jaguar, 1,188.

Sous la rubrique : « La lettre du jour », la Gazette de Lausanne a publié les lignes suivantes auxquelles nous souscrivons pleinement :

Après une catastrophe

L'annonce de la catastrophe du Mans a rempli le monde de stupeur et de consternation.

Des milliers de personnes, nous le croyons, n'auront pas compris pourquoi la course n'avait pas été immédiatement interrompue.

Le respect dû à tant de victimes le commandait. Devant tant de morts, les considérations sportives et financières ne tiennent pas une seconde.

Albert M.



L'équipe-fanion du F.-C. Fribourg a tenu à terminer en apothéose une saison qui avait fort mal commencé pour elle. Elle réussit même à se classer à un rang si non honorable, du moins fort méritoire après un premier tour aussi désastreux. Certes, l'enjeu de cette ultime partie n'avait plus grande importance. Mais on se souvient que la saison dernière nos représentants, après avoir tiré leur épingle du jeu, s'étaient attirés des reproches justifiés pour avoir perdu le dernier match qu'ils pouvaient facilement gagner. Ils ont donc fait beaucoup mieux cette fois et ils ont œuvré avec cœur et avec bonheur pour mettre à leur actif cette dernière victoire. Pourtant, Lucerne, bien que condamné déjà avant ce match à jouer la saison prochaine en ligue nationale B, tenait à terminer sa carrière en première catégorie de jeu par un coup d'éclat devant son public. On le vit bien par le travail et la volonté avec lesquels ils abordèrent cette partie. Plus rapides, plus aggricheurs, plus volontaires, ils tinrent la dragée haute une mi-temps durant et mirent maintes fois en périls les buts défendus avec brio par Dougoud. Le seul but marqué à la 18^e minute de cette première mi-temps était pleinement mérité. Il fut amené par une percée de l'aile gauche dont le centre fut repris de la tête par l'aile droite, laissant Dougoud impuissant.

Jusqu'au repos, nos représentants, n'avaient pas la tâche aisée. Leur technique individuelle et leur jeu d'équipe était bien meilleurs qu'en face. Mais les joueurs locaux compensaient cette infériorité par un travail plus soutenu et par une plus grande décision. Les Fribourgeois n'avaient pas l'air de se faire du souci. Menés à la marque, ils continuaient patiemment à construire à leur tempo habituel, remettant cent fois sur le métier l'ouvrage que détruisait l'adversaire. Ce manque de nerfs, en apparence du moins, avait quelque chose d'exaspérant. Mais pourtant, c'étaient eux qui avaient raison de vouloir imposer leur manière de jouer.

En effet, les Lucernois s'épuisèrent et des faibles appurent de plus en plus béantes dans leur système défensif. Nos attaquants qui ne sont pourtant pas des réalisateurs — on ne le sait que trop — eurent alors toutes facilités pour marquer des buts qui tombèrent comme des fruits mûrs. Regamey fut le premier à s'apercevoir que le gardien local n'était pas très sûr et tenta sa chance de loin. A la 16^e minute, un tir pris à 20 mètres terminait sa trajectoire au fond des filets, ramenant l'égalité. Deux

minutes plus tard, Raetz repréant un centre de Weil et donnait l'avantage à son équipe. A la 31^e minute, Pellaton prenait la défense de vitesse et se faisait bousculer au moment de tirer. Malgré le peu de sympathie qu'il avait marquée jusque là pour l'équipe visiteuse, M. Schüttele devait accorder le pénalty que Musy se chargeait de transformer. Cinq minutes plus tard, une ouverture intelligente de Raetz donnait à Regamey l'occasion de marquer le 4^e point. Puis à la 38^e minute, Weil, qui avait déjà manqué l'une ou l'autre belles occasions, d'un tir de biais, marquait le 5^e et dernier but. Il eut encore peu après une occasion favorable d'augmenter la marque, mais la balle passa juste à l'extérieur du poteau. Les Lucernois n'avaient pas abdicué et tentèrent un gros effort pour réduire l'écart, mais la défense fribourgeoise faisait bonne garde et ne voulut rien laisser passer. Le match se termina donc sur le résultat de 5 à 1 en faveur du F.-C. Fribourg, score entièrement mérité et qui aurait pu être plus sévère encore avec un meilleur sens de la réalisation. Ce résultat donna pourtant satisfaction à la nombreuse colonie fribourgeoise et romande de Lucerne qui féta nos représentants avec des drapeaux blancs et noirs et les traditionnelles clochettes qui purent tinter allégrement.

Fribourg remplaçait Monti, suspendu et Audergon, qui joua avec les réserves, si bien que Musy et Weil pouvaient reprendre leur place. L'équipe était donc formée de la manière suivante :

Dougoud ; Gonin, Poffet ; Marbacher, Kaeslin, Musy ; Pellaton, Edenhofer, Weil, Raetz, Regamey.

Lucerne : Hunziker ; Amport, Elmer ; Erni, Walchli, Ugolini ; Gautschi, Kyd, Boffi, Widmer.

En seconde mi-temps, Weil reprit son poste habituel — le meilleur — d'ailier gauche, tandis que Regamey prenait celui d'inter-gauche et Raetz celui d'avant-centre. Cette formation donna pleine satisfaction, comme on peut le voir par le résultat qui termine de belle manière une saison particulièrement pénible. On a pu voir que notre équipe est capable de confectionner un jeu de qualité lorsqu'elle n'est pas hantée par le résultat qu'il faut atteindre à tout prix. La camaraderie et l'esprit d'équipe forgés dans l'adversité leur ont permis de terminer par une victoire acquise sans de trop violents efforts.

C. D.

ATHLETISME

Meeting du soir

Le Club athlétique de Fribourg organisait, mercredi dernier, le second meeting d'athlétisme qui devait permettre à de nombreux athlètes fribourgeois de parfaire leur forme en vue du championnat cantonal. On joue malheureusement de malchance avec le temps puisque si le premier meeting fut copieusement arrosé ce furent les installations du Stade Saint-Léonard, soigneusement préparées par M. Strehl, concierge, qui reçurent cette fois, quelques heures avant la compétition, leur ration d'eau. L'athlétisme est cependant un sport qui s'accorde avec la devise « par n'importe quel temps » de telle sorte que le concours se déroula avec les athlètes qui osèrent se déplacer sous un ciel menaçant.

Malgré la température fraîche, quelques bonnes performances furent réalisées. On releva les 11 sec. 8 de Sparenberg sur 100 m., la victoire de Siffert au 1500 m., en 4 min. 29 sec. ou encore les 59 sec. 2 de Jetzer sur 400 m. Dans le lancer du javelot, Alex Schurtenberger, régulier, gagne avec le magnifique jet de 41,95 m., le meilleur réalisé dans le canton pour le moment. Dans les rangs des juniors, Michel Keller battait cette fois son rival et ami Blanc, avec 165 cm. et gagnait nettement le javelot, lancé pour la première fois chez les juniors I avec l'engin de 800 gr., avec le meilleur jet mesuré à 34,05 m. L'exploit de la soirée, consacré par une performance de toute grande classe et un magnifique record fribourgeois junior, devait être réalisé par le jeune Jean-Pierre Cuennet, Bulle, qui enlevait l'épreuve du 1200 m., en 3 min. 15 sec. 1 (ancienne meilleure performance juniors, 3 min. 21 sec. 1). Prenant la tête dès le coup de pistolet, Cuennet passait aux 400 m., en 59 sec. 5 (trop vite), fêchissait légèrement dans le second tour (65 sec.) et, même en accusant quelque peu sur la fin la fatigue du départ rapide, gagnait l'épreuve en dominant d'une classe ses adversaires. Pour sa première épreuve de demi-fond de la saison, Cuennet a donné un échantillon de ses possibilités et il ne fait pas de doute que, s'il est judicieusement conseillé et entraîné, il réalisera d'autres exploits à la suite.

Voici les meilleurs résultats :

Licenciés :

100 m. : Sparenberg Charles, 11 sec. 8 ; Maillard Michel, 12 sec. 4 ; Jetzer Georges, 13 sec. 7. 400 m. : Jetzer Georges, 59 sec. 2 ; Siffert Marcel, 62 sec. 3 ; Fasel Charles, 66 sec. 0. Hauteur : Schurtenberger Alex, 140 cm. ; Sparenberg Charles, 135 cm.

Javelot 800 gr. : Schurtenberger Alex, 41,95 m. Hayoz Michel, 29,19 m. ; Fasel Charles, 28,94 m. ; Jetzer Georges, 28,22 m. ; Vogelsang Max, 27,60 m. ; Sparenberg Charles, 25,17 m. 1500 m. Siffert Marcel, 4 min. 29 sec. ; Jetzer Georges, 4 min. 52 sec. ; Fasel Charles, 5 min. 21 sec. ;

Juniors I (18, 19 et 20 ans)

100 m. : Keller Michel, 12 sec. 3 ; Cuennet J.-P., 12 sec. 4 ; Bulliard Charles, 13 sec. 1. 400 m. : Bulliard Chs, 60 sec. 1. 1200 m. : Cuennet J.-P., 3 min. 15 sec. 1, nouveau record fribourgeois juniors ; Conus J.-P., 3 min. 37 sec. 5.

Hauteur : Keller Michel, 165 cm. ; Blanc Christian, 160 cm. ; Bulliard Chs, 140 cm. Javelot 800 gr. : Keller Michel, 34,05 m. ; Blanc Christian, 29,67 m. ; Conus J.-P., 26,00 m. ; Bulliard Charles, 22,65 m. ; Cuennet J.-P., 22,29 m.

Juniors II (16 - 17 ans)

100 m. : Bourquard André, 12 sec. 6. Hauteur : Bourquard André, 125 cm. ; Vaugne Charles, 120 cm. 1200 m. : Haymoz Henri, 3 min. 55 sec. ; Vaugne Charles, 4 min. 01 sec. ; Angéloz Claude, 4 min. 03 sec.

Javelot 600 gr. : Vaugne Charles, 30,48 m. ; Bourquard André, 26,40 m. Disputé au stade Saint-Léonard, en soirée, température très froide, après violentes pluies de tout l'après-midi.

AVIATION

Avant les Fêtes aéronautiques de Genève

Des engagements nouveaux parviennent chaque jour au Comité d'organisation des Fêtes aéronautiques de Genève, tant pour l'exposition, qui sera ouverte du 24 juin au 17 juillet, que pour le meeting international d'aviation civile et militaire, des 25 et 26 juin.

L'armée de l'air du Canada s'est inscrite et le président du Royal Air-Club d'Espagne a annoncé la participation de son pays. D'autre part, l'Italie nous enverra notamment trois parachutistes de grande réputation.

Participation américaine : trois grosses machines. Un B-36, dix moteurs, quatre turbines à réaction et six moteurs standard, pesant 130 tonnes environ à l'atterrissage, appareil de 70 m., 10 d'envergure. Un B-47, bombardier à réaction muni de six réacteurs. Un C-124 Globe Master que le public pourra visiter le samedi et le dimanche.

Une patrouille acrobatique de quatre Sabre pour la très haute voltige. Présentation d'un Sabre F-86 D. Un avion à réaction avec postcombustion fera une démonstration de décollage. Nous aurons également une démonstration d'un départ de F-84 Thunderjet avec fusée Jatou.



En outre, nous nous sommes assurés la participation du major Jaeger qui, en Amérique, a volé à plus de 3000 km./h. et qui passera « le mur du son » à Genève à bord d'un Super-Sabre.

Participation britannique : la Royal Air-Force a inscrit pour le meeting la venue de plusieurs Canberra, type de l'avion qui a transporté le film exécuté lors du couronnement de la reine Elizabeth II jusqu'aux Etats-Unis, de Hunter, qui passeront « le mur du son », et un Provost, avion d'entraînement. Pour l'exposition, la Royal Air-Force présentera un Canberra, un Hunter et un Provost, appareils qui seront stationnés dans le grand hangar.

Un concours : dans le cadre du meeting international d'aviation et de l'exposition rétrospective, un concours a été élaboré par un groupe de candidats à l'enseignement, sous la responsabilité de M. Des-soulay, Destiné tout d'abord aux écoliers, il sera ouvert finalement à chacun. Des classements par catégories sont prévus.

Il s'agit de reconnaître des vues aériennes de villes suisses, des insignes de compagnies d'aviation, de situer une vue aérienne de quartier sur un plan de ville, de reconnaître des silhouettes caractéristiques d'avions, de répondre à quelques questions d'observation, de réflexion ou d'intelligence.

Editeur-Imprimerie : Imprimerie St-Paul, Fribourg.

Directeur : Roger Pochon.

Redacteur ecclésiastique : Abbé Alphonse Menoud.

Redacteurs : Edouard Collomb (premier rédacteur), Pierre Barras, Michel Favarger, Madeleine Butignot, Ferdinand Brunisholz.

Cyclisme

Un Tour de Suisse animé

L'étape Zurich-Baden

Lorsque les coureurs se sont réveillés, samedi matin, une pluie bien désagréable tombait sur la ville et un froid vif s'était mis de la partie. Le départ était donné au Mythenquai.

A Wald (44 km. du départ et 174 de l'arrivée) commence la montée qui nous conduit au pied de la côte du Hültegg. Au sommet du Hültegg (à 49 km. du départ et à 169 km. de l'arrivée), le peloton passe étiré. C'est le jeune Belge van Cauter qui gagne le sprint pour le Grand-Prix de la montagne avec calcul des points à 50 %.

A 12 km. de l'arrivée, le gros peloton va perdre une unité de choix. Il s'agit du jeune van Cauter, qui est victime d'une crevaisson. A la suite de cet incident, van Cauter perd près de quatre minutes, tandis que le peloton file vers l'arrivée où Schaefer effectue un démarrage qui lui permet de gagner cette étape avec 2 secondes d'avance sur un groupe où figurent tous les favoris.

1. Fritz Schaefer, Suisse, 5 h. 32 min. 48 sec.; 2. Ockers, Belgique, 5 h. 32 min. 50 sec.; 3. Arrigo Padovan, Italie; 4. Marcel Ernzer, Luxembourg; 5. André Rosseel, Belgique; 6. Otto Meili, Suisse; 7. Hugo Koblet, Suisse; 8. Alfredo Pasotti, Italie; 9. Vicente Iturat, Espagne; 10. Max Schellenberg, Suisse; 11. Ferdinand Kubler, Suisse; 12. Kurt Schneider, Autriche; 13. Jean Brun, Suisse; 14. ex-aequo: 55 coureurs, c'est-à-dire presque tout le peloton, dans le même temps que Ockers, à l'exception de dix concurrents retardés. Tous les partants sont arrivés à Baden.

L'étape Baden-Delémont

On repart de Baden (Wettingen) au complet, puisque les 78 coureurs qui étaient partis de Zurich, samedi matin, sont parvenus au terme de la première étape.

Peu après le départ, on arrive à Brugg où on aborde la montée assez rapide et roulante de Bözberg. Après une courte descente, on arrive à Frick et c'est alors la montée de Stafflegg, au sommet de laquelle est jugé le Grand-Prix de la Montagne (répartition des points à 50 %).

Peu avant le col du Stafflegg, dix-huit coureurs se détachent. Au sommet du col, les passages ont lieu dans l'ordre suivant: Buchaille, Kubler, Strehler, Schellenberger, Boni, Hollenstein, Bieri, Serra, Koblet et Clerici. Le retard du gros peloton est, à ce moment, de 45 secondes environ. Peu après, la fusion intervient.

Après cette fusion, le peloton roule à faible allure et il arrive à Berthoud (126 km. du départ et 94 km. de l'arrivée), où a lieu le ravitaillement, avec un retard de 15 minutes sur l'horaire.

C'est à l'entrée de Soleure qu'on enregistre les premiers démarrages. C'est Scherrer qui attaque et peu après Graf parvient à se mettre dans son sillage. Les deux hommes prennent une avance qui va atteindre 45 secondes. Mais, à l'entrée de Nidau, le peloton s'est rapproché. A ce moment, on commence à monter et la jonction intervient après un kilomètre de côte. On roule vite et trois hommes ne tardent pas à prendre le large. Il s'agit de l'Italien Boni, du jeune Belge van Cauter et du Hollandais Nolten. Au début de la montée de Pierre-Pertuis, les trois coureurs ont une avance de près de deux minutes. C'est alors qu'un regroupement se produit. Trente-quatre hommes terminent ensemble à Delémont et Koblet gagne l'étape devant Ockers.

Classement de l'étape: 1. Hugo Koblet, Suisse, les 220 km. en 5 h. 50 min. 51 sec.; 2. Stan Ockers, Belgique; 3. Jean Brun, Suisse; 4. Alfredo Pasotti, Italie; 5. Arrigo Padovan, Italie; 6. Ferdinand Kubler, Suisse; 7. Vicente Iturat, Espagne; 8. ex-aequo dans le même temps que le vainqueur: Emile van Cauter, Belgique; René Strehler, Suisse; Fritz Schaefer, Suisse; Guy Buchaille, France; Max Schellenberg, Suisse; Jan Nolten, Hollande; Marcel Huber, Suisse; Hans Hollenstein, Suisse; Fausto Lurati, Suisse; Edgar Sorgeloos, Belgique; Carlo Clerici, Suisse; Jacques Bovay, Suisse; Otto Meili, Suisse; etc. Puis un peloton de 22 coureurs, dans le temps de 5 h. 53 min. 2 sec., dont le sprint a été gagné par le Belge Ward Peeters. Ont abandonné: Ernst Veeder, Suisse, et Edy Pfister, Suisse.

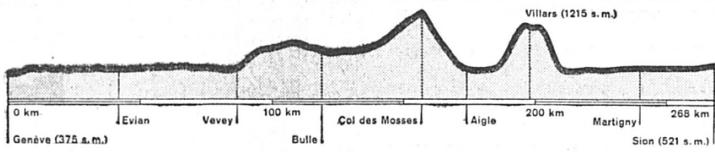
Classement général: 1. Schaefer (S), 11 h. 43 min. 9 sec.; 2. Koblet (S), 11 h. 43 min. 11 sec.; 3. Ockers (B), 11 h. 43 min. 41 sec. Puis, dans le même temps, classés ex-aequo: Ernzer (L), Meili (S), Pasotti (I), Iturat (E), Schellenberg (S), Kubler (S), Brun (S), Brankart (B), Sorgeloos (B), Van Est (S), Nolten (H), Boni (D), Falaschi (I), Metzger (S), Strehler (S), Hollenstein (S), Clerici (S), Kamber (S), Russenberger (S), Bovay (S), Lurati (S), Huber (S), Padovan (I), Trachsel (S), Gelabert (E), Pontet (F), Chiarlone (I), Rudolf (S), Cohen (F) et Buchaille (F).

Classement général du Grand-Prix de la montagne: 1. Buchailles, 13 pts; 2. Kubler, 10,5; 3. van Cauter, 10; 4. Boni et Schellenberger, 7; 6. Hollenstein, 6,5; 7. Koblet et Strehler, 5,5; 9. Nolten, 4,5; 10. Bovay, 3,5.

L'étape d'aujourd'hui

Delémont, départ à 12 heures; Glovelier, 14 km., 12 h. 22; Saignelégier, 33 km., 13 h.; La Cibourg, 53 km., 13 h. 32; La Chau-de-Fonds, 59 km., 13 h. 40; La Vue-des-Alpes, 67 km., 13 h. 55; Neuchâtel, 81 km., 14 h. 09; Yverdon, 119 km., 15 h. 10; Orbe, 132 km., 15 h. 31; Vallorbe, 150 km., 16 h. 06; Le Pont, 158 km., 16 h. 24; Mollendruz, 163 km., 16 h. 31; L'Isle, 173 km., 16 h. 44; Bière, 185 km., 17 h. 02; Aubonne, 192 km., 17 h. 10; Allaman, 195 km., 17 h. 14; Rolle, 200 km., 17 h. 22; Nyon, 212 km., 17 h. 40; Coppet, 221 km., 17 h. 54; Genève, 234 km., 18 h. 15.

... et celle de demain



BASKETBALL

L'«Olympic» de Fribourg est champion suisse junior

Samedi et dimanche, à Lugano, se sont déroulées les finales du championnat suisse juniors 1955. Les juniors de l'Olympic, confirmant de belle façon leur succès de l'an dernier, ont conservé leur titre de champions suisses, affichant une supériorité manifeste. Nous félicitons les «jaunes et noirs» de leurs victoires auxquelles nous consacrerons un article demain.

Contre les DOULEURS

Maux de tête, migraines, névralgies, lombagos, rhumatismes, maux de dents, prenez des Poudres Kafa. Ne contenant aucun hypnotique, calment la douleur sans provoquer de dépression, au contraire, stimulent et permettent de dissiper tous les maux douloureux, passagers.

Se fait en

POUDRES et en DRAGÉES La boîte Fr. 1,60

Dans les pharmacies et drogueries



MARCHE

A Lausanne, la rencontre Suisse-France

Classement individuel: 1. L. Marquis (S.), 2 h. 09 min 19 sec.; 2. Raymond G. (S.), 2 h. 09 min. 26 sec.; 3. Favre G. (S.), 2 h. 10 min. 11 sec.; 4. Friset R. (F.), 2 h. 10 min. 39 sec.; 5. Le Borgne (F.), 2 h. 11 min. 04 sec.; 6. Charrière (S.); 7. Chevallier (F.), etc.

Classement par équipes: la Suisse bat la France 35 points à 20 et remporte pour la première fois le challenge Obrecht-Maurer.



Pour la prévention des accidents

Dans son rapport annuel pour l'année 1954, le Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents, présidé par M. E. Jaho, de Berne, fait à nouveau état, dans un commentaire détaillé, des mesures prises en Suisse pour la prévention des accidents. Une énumération de décrets fédéraux et cantonaux démontre que les autorités font tout ce qui est en leur pouvoir en vue d'assurer la sécurité du trafic.

Le rapport souligne notamment que les instances responsables de l'éducation routière doivent s'adresser aux usagers de la route de manière amicale. Une propagande de prévention des accidents recherchant l'effroi ne saurait atteindre son but.

Le service scolaire de la circulation — actuellement, plus de mille écoliers, dans 40 localités, sont en service comme patrouilleurs —, ainsi que l'éducation routière dans les écoles, se sont avérés efficaces dans la prévention des accidents. L'introduction de l'éducation routière se fait dans de nombreux établissements scolaires, en tant que branche régulière, et des instructeurs de la circulation recrutés dans les organes de police participent à ces cours.

On s'efforce d'introduire en outre dans tous les pays un code unique pour les signaux automatiques des passages à niveau, en vue de lutter efficacement contre les accidents nombreux à ces endroits dangereux.

Un accord a été réalisé au sujet des signaux clignotants de couleur rouge; par contre, aucun accord n'est intervenu en ce qui concerne l'introduction d'un signal de passage libre de couleur verte ou blanche. La limitation des vitesses dans les localités est également d'une très grande importance, étant donné que près d'un cinquième de tous les accidents est imputable à une vitesse exagérée.

FAITS DIVERS

Etranger

ALLEMAGNE OCCIDENTALE

ACCIDENT D'AVIATION

Un bombardier quadrimoteur américain B-29 s'est écrasé contre une montagne près de Kirchheim, en Wurtemberg-Bade. Dix hommes ont perdu la vie.

Un car fait explosion

Un autocar chargé d'enfants a fait explosion samedi à Osnabrück.

L'autobus venait de Den Ham (Hollande). Il transportait 43 enfants hollandais de 6 à 16 ans et quatre adultes qui faisaient partie d'un groupe de chant de Den Ham. Un garagiste d'une station d'essence avait remarqué que le véhicule dégageait de la fumée et le fit stopper. Au même instant, une explosion se produisit et l'autobus fut entouré de flammes. L'explosion a été provoquée par une étincelle provenant d'une conduite électrique défectueuse et qui est entrée en contact avec le gaz produit par le réservoir de benzine également défectueux. Deux enfants ont été tués et 19 gravement blessés, ainsi que deux adultes. Sept enfants sont entre la vie et la mort.

Un avion suisse de sport s'écrase près de Munich

Samedi soir, un avion suisse de sport monomoteur, portant le matricule HB-DAM, s'est écrasé au sol à 400 mètres de l'aérodrome de Munich-Riem, peu avant l'atterrissage. Le pilote a été tué et ses trois passagers ont été grièvement blessés. Ils sont tous d'origine allemande. La cause de l'accident n'est pas connue. On croit à une perte de vitesse.

FRANCE

Violent incendie à Toulouse

Un incendie d'une extrême violence s'est déclaré aux usines de chaussures Pons à Toulouse. Alimenté par les stocks de matières inflammables, le feu a gagné rapidement le premier étage de l'immeuble qui était occupé par la Croix-Rouge française et où se trouvaient entreposés des couvertures et des vêtements. Dix ouvriers qui travaillaient dans l'atelier quand le sinistre s'est déclaré, ont réussi à s'enfuir et aucun accident de personne n'est à déplorer.

Les dégâts sont évalués à 45 millions pour l'usine de chaussures et à deux millions pour la Croix-Rouge.

Suisse

VAUD

Grave accident de la circulation

Samedi, vers 20 h., M^{me} Alice Berthoud, habitant Genève, qui conduisait son automobile, quittait la route cantonale pour s'engager sur celle de Crans. Elle entra en collision avec un train routier venant en sens inverse. Un passager de M^{me} Berthoud, M. Raoul Bovy-Lysberg, artiste-peintre à Genève, fut tué sur le coup. M^{me} Berthoud et une autre personne ont été transportées à l'hôpital de Nyon, grièvement blessées. L'auto est démolie.

GRISONS

Elle tombe dans sa grange

A Parsonz, dans le Sursès (Oberhalbstein), M^{me} Maria Barbara Battaglia est tombée si lourdement dans la grange qu'elle est décédée peu après des suites de ses graves blessures.

Noyé dans un torrent

Le jeune Lino Cao, 11 ans, voulant prendre un bain de pieds dans l'Alvra (Albula), à Casti, glissa dans l'eau et se noya.

SAINT-GALL

Unis dans la mort

Voulant traverser la route cantonale à Au (Rheintal), lundi de Pentecôte, M. Hans Hummer fut atteint par une motocyclette et grièvement blessé. Il est décédé des suites de l'accident. Son épouse fut si profondément affectée par cette issue tragique que l'on dut la transporter à l'hôpital, où elle est morte à son tour.

Chute mortelle

M. Luigi Luraschi 70 ans, qui travaillait dans une maison à Bazenheid, a fait une chute, et est décédé à l'hôpital, au cours de la nuit, des suites de ses blessures.

ARGOVIE

Brutalité de braconniers

Des saisonniers italiens, domiciliés à Wettingen, avaient tendu des collets et ont réussi à prendre une chevreuille qu'ils ont tuée. Un chevreuil, le cou et les jambes serrées par les collets, a été abandonné et a pu être sauvé. Le garde-chasse et la police sont parvenus à mettre la main sur trois braconniers qui ont été arrêtés.

Coups de crayon Bonté des humbles

Dans les moments difficiles de la vie, les gens d'humble condition s'entraident souvent avec spontanéité. Cela est d'un bel exemple mais, somme toute, ne surprend pas. Les soucis décollant de leur sort, le besoin de la dominer en faisant appel à la réflexion, l'ingéniosité, le courage, les invitent à songer au précepte chrétien: Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fit. Alors ils mettent au service de leurs proches: parents, amis, voisins, les moyens qui, en des difficultés pareilles, les ont un jour tirés d'affaire. Et comme cet empressement fraternel permet à l'obligé d'aujourd'hui d'aider demain celui qui l'a aidé, l'esprit solidaire se développe au plus haut point chez ces petites gens qui forment dans la société humaine une élite bien digne de respect malgré leur sort effacé. Une élite? Oui, certes, car les élites les plus utiles à un pays, ce ne sont ni l'argent, ni le savoir, ni le prestige même ancien d'un nom qui les créent et les maintiennent, mais la qualité de l'âme.

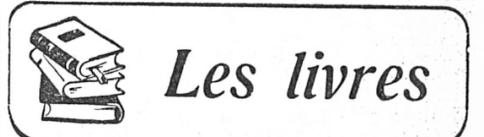
Comment et en quelles circonstances ces beaux sentiments généreux se manifestent-ils? Nous en connaissons tous les exemples si la vie nous rapproche de ces humbles et en voici quelques-uns choisis dans un grand nombre.

Une maman doit travailler hors du logis et le papa en est aussi absent: c'est une voisine qui veillera sur les enfants. Une famille arrive au jour du déménagement: sans aide que de peines et de frais! Mais voici qu'un parent, un ami vient à la rescousse, offre le secours de ses bras, emprunte un véhicule approprié à ce travail, sacrifie les loisirs de ses soirées: prix de sa peine: un verre de vin! Une mère est malade? C'est une voisine encore ou une parente venue parfois d'assez loin qui vaquera aux soins de ménage, veillera, même la nuit, sur la malade, lui apportera parfois un « bon petit plat » cuisiné avec art, bien tonique, bien ravissant « dont vous me direz des nouvelles! » ou une tisane au secret connu d'elle seule et dont, souvent avec raison, elle prône les vertus. Mais c'est aux jours de deuil que cette aide se fait délicate et touchante à l'extrême: promesses de prières, fleurs, paroles jaillies du cœur, petits et même grands services de tous les instants, parfois — cela se voit — secours pécuniaires, fruits d'une collecte, et offert avec un tact exquis, viennent adoucir la peine d'une famille en larmes et lui montrent que, malgré le désarroi où la mort l'a plongée, on pense à elle dans la maison, le quartier ou la rue. Et cette sollicitude spontanément accordée, dont nulle emphase ne relève le prix, n'aura pas toujours le caractère fugitif d'un feu de paille. Elle se poursuivra dans les jours qui suivront, ces jours les plus pénibles, peut-être, car il faut, peu à peu, faire l'apprentissage de la solitude, s'habituer à ne plus « le » voir là, dans sa chambre, à sa table, ou sur les allées du jardin.

Qu'on ne se méprenne point sur le sens de ces lignes: mettre l'accent sur la bonté des humbles, n'est pas chercher insidieusement à l'opposer à la prétendue indifférence de tous les riches. Il faut repousser cette pensée injuste que certains, dans des desseins tortueux, cherchent à répandre dans des esprits aigris souvent par de justes motifs, et avides d'arguments qui stimulent leur rencœur: les « petits » sont bons, les « grands » ne le sont pas. Certes, trop de ces « grands » ont une dureté de cœur qui révolte et pourrait même un jour révolter tout à fait, au sens courant du mot: des pays en ont fait l'expérience. Mais, si tant est qu'il y ait des classes sociales que distingueraient encore aujourd'hui des caractères et surtout des prérogatives nettement périmés, qu'on sache bien qu'il est aussi des « petits » d'un égoïsme détestable au dire même de leurs égaux, et des « grands » d'une générosité non point ostentatoire mais discrète qui force le respect de quiconque a pu en soulever le voile.

Mais cette bonté des humbles est d'autant plus belle et agréable au cœur de Dieu qu'elle exige des efforts, des sacrifices même, hors de proportion souvent avec leurs ressources: combien se privent pour donner? Elle est, cette bonté, une des perles de la société humaine, elle console de tant de laideurs qui griment au tableau de la vie.

Ern. C.



Charlot, Roi de l'écran, par Michel Duino. Collection Marabout-Junior N° J 49. Editions Gérard & C°, 65, rue de Limbourg, Verviers. Pour la Suisse: Spes, 4, place de la Riponne, Lausanne.

A l'instant où les premiers gratte-ciel de New-York apparaissent aux passagers, un jeune homme d'aspect timide s'exclama avec fougue: « Amérique, tiens-toi bien, je vais faire ta conquête! »

Chacun à bord connaissait bien Spencer Chaplin, ce petit clown londonien, avide de tenter sa chance au Nouveau Monde. Sa phrase fut accueillie par un éclat de rire. Personne ne se doutait qu'il deviendrait un jour, sous le pseudonyme de Charlot, le plus authentique génie du cinéma. Même pas lui. Quarante ans plus tard, Charlot remorquait tout le cinéma. Aussi, raconter sa vie, c'est raconter en même temps l'histoire du septième art avec ses pages exaltantes et mesquines, ses trucs, son bluff et ses aventures. Car le cinéma a été, de tout temps, une aventure extraordinaire. Commencée au bruit des coups de feu, elle se poursuit aujourd'hui à coups de millions.

Avec Charlot, Roi de l'écran, vous allez pénétrer dans un monde étrange, à la fois asile d'aliénés et industrie du monde. Aussi, gare aux fous! (p. i.)

Echos de partout

Colchester

Bien que la saison soit un peu en retard cette année, Colchester a cependant pu maintenir à sa date habituelle son festival annuel des roses qui a lieu au milieu de juin. L'exposition rassemble les plus belles roses produites par les spécialistes de Grande-Bretagne. La ville doit sa réputation à ses installations horticoles, à ses pépinières à ses roseraies, et également à ses huitres succulentes cultivées dans l'estuaire de la Colne et qui sont le prétexte à un grand festival des huitres qui se déroule en octobre. A cette occasion, le maire de Colchester, en robe et en perruque, s'en va en canot pêcher la première huitre de la saison avec accompagnement de musique et de pétards.

Colchester est sur la côte de l'Angleterre, à quelque 65 km. à l'est de Londres. C'est une des plus anciennes cités des Iles britanniques, car, après avoir été la capitale des Trinobantes, elle fut dès l'an 40 de notre ère une colonie romaine érigée plus tard en cité. La ville a conservé une bonne partie des murs romains qui la protégeaient, les substructures de plusieurs édifices romains et, dans les maisons moyenâgeuses, on retrouve beaucoup de débris de monuments romains. Le château, de construction normande, contient un musée riche en souvenirs de l'époque celtique et romaine. Tout près, l'église de Saint-Botolph, dernier vestige d'un monastère augustinien, est entièrement faite de briques romaines. Quant à l'église de la Sainte-Trinité, elle possède une tour saxonne, massive, elle aussi faite de matériaux romains.

Colchester possède encore une quantité de maisons du 16^e siècle avec des toits à pignons, des façades à colombage et des petites fenêtres munies de vitraux; l'une d'elles porte encore les marques des balles qui ont criblé ses murs au temps où Fairfax, l'adjoint de Cromwell, attaqua la ville. On est occupé en ce moment à restaurer une lignée de cottages du 16^e siècle, de ravissantes maisons à un étage, construites par les tisserands flamands qui se réfugièrent à Colchester et y amenèrent l'industrie du tissage de la laine.

Mot de la fin

Dans une petite ville, à l'entrée d'une rue, il y a deux plaques.

Sur la première, on peut lire: « Rue de la Liberté ».

Et sur la seconde: « Sens interdit »...

TRIBUNAUX

Escroquerie à l'emprunt

La Cour d'assises du 3^e district de Berne, siégeant au château de Berthoud, a jugé un escroc à l'emprunt, accusé d'escroquerie simple et professionnelle, d'abus de confiance et de grivèlerie, ainsi que de faux en écritures. Sch., manœuvre et représentant, fréquentait assidûment diverses sociétés religieuses extrémistes, auxquelles sa femme appartenait aussi. Pour se procurer de l'argent pour diverses affaires, qui toutes ratèrent, Sch. emprunta à court terme à des personnes dont il avait fait la connaissance à des conférences et services religieux, des sommes, en leur promettant un intérêt allant jusqu'à 10 %, qu'il paya effectivement en bien des cas. Il usait souvent du « truc » de rembourser ponctuellement ses emprunts, ce qui donnait confiance en son honnêteté, de sorte qu'il pouvait ensuite contracter un plus gros emprunt, qui, naturellement, était cette fois perdu, du moins en partie. La total des détournements dépasse 300.000 fr. Toutefois, les dommages effectifs sont moindres, car Sch. remboursait souvent un emprunt avec de l'argent emprunté ailleurs. L'activité de Sch. prit fin par sa faillite et son arrestation. Mais à peine remis en liberté provisoire, il reprit ses escroqueries sur une plus grande échelle qu'auparavant.

La Cour d'assises n'a pas retenu le délit de faux en écritures, car il ne s'agissait pas d'écritures au sens juridique du terme et ne retint pas non plus dans quelques cas l'escroquerie, car les victimes devaient savoir, puisque Sch. leur promettait d'aussi gros intérêts, qu'il ne s'agissait pas d'affaires absolument irréprochables et qu'elles connaissaient aussi sa situation financière. Sch. a été condamné à 4 ans de travaux forcés, sous déduction de 225 jours de préventive, à une amende de 200 fr. et à la privation des droits civiques pendant 4 ans après l'exécution de la peine. Sa femme, complice en trois cas, a été condamnée à 3 mois de prison avec sursis de 3 ans.

Près de 7 millions d'amende

Le tribunal de district de Zurich a condamné cinq accusés, pour trafic d'or, à des amendes d'un montant total de 8 millions de francs suisses. Tous se trouvent actuellement à l'étranger. Parmi eux se trouvent une famille de bouchers suisses, composée du père, de la mère et de deux fils, qui se livrèrent déjà avant la guerre au trafic de devises et de papiers-valeurs, puis de 1946 à 1951, pratiquèrent par l'intermédiaire de commettants le trafic d'or en barres et monnayé de Suisse à l'étranger, ou en transit, principalement d'Italie en France et en Belgique. En retour, ils introduisaient en Suisse des devises qui servaient à se procurer de nouvelles quantités d'or. Ce trafic de devises n'était condamnable qu'à l'étranger, mais pas en Suisse. L'or importé représentait un montant total de onze millions de francs suisses, et l'or exporté une valeur de vingt millions de francs.

Tous les accusés ont été reconnus coupables de fraude douanière, de trafic d'or illégal à l'importation et à l'exportation et de non paiement de l'impôt sur le chiffre d'affaires. La famille en question a été condamnée à une amende globale de 6 millions 676.482 fr., et l'agent de change belge qui servit de principal intermédiaire à une amende de 1 million 235.316 fr. Au surplus, le boucher écope quatre mois de prison, sa femme et ses deux fils chacun deux mois.

RADIO

(Extraits de Radio-Télévision)



Lundi 13 juin

SOTTENS

13 h., De tout et de rien. — 13 h. 10, Le catalogue des nouveautés. — 13 h. 20, Deux œuvres pour instruments à vent. — 13 h. 40, Lieder de Schubert, par Elisabeth Schwarzkopf. — 16 h. 30, Musique symphonique, par l'Orchestre de la Suisse romande. — 17 h., Le feuilleton de Radio-Geneve. — 17 h. 20, Disques. — 17 h. 30, Les belles émissions radioscolaires : La chanson de Roland. — 17 h. 55, Pages peu connues de Johann Strauss. — 18 h. 15, Rendez-vous à Geneve. — 18 h. 40, Le Tour de Suisse cycliste. — 19 h., Musique populaire. — 19 h. 8, Le Tour de Suisse cycliste. — 19 h. 15, Informations. — 19 h. 25, Instants du monde. — 19 h. 40, Méliodiana. — 20 h., Enigmes et aventures : Désiré Bisquet part en croisière, fantaisie policière gaie de Terval. — 21 h. 10, Finale du Championnat des débrouillards. — 22 h. 10, Les entretiens de Radio-Geneve : André Salmon. — 22 h. 30, Informations. — 22 h. 35, De l'influence de la bombe H sur l'hérédité. — 22 h. 50, Musique italienne de notre temps.

BEROMUNSTER

13 h. 15, Tour de Suisse. 13 h. 20, Oeuvres de Couperin. 13 h. 40, L'œuvre pour piano de M. Ravel. 14 h., Recettes et conseils. 14 h. 30, Reprise d'une émission radioscolaire. 16 h. 30, Concert de l'Orch. Jean-Louis. 17 h., Aus der Montagmappe. 17 h. 5, Musique de chambre. 17 h. 30, L'heure des jeunes. 18 h., Lieder de Schubert. 18 h. 20, Concert de l'Orch. du Studio, dir. P. Burkhard. 18 h. 40, Le Tour de Suisse. 19 h., Ein Naturforscher erzählt. 19 h. 20, Communiqués. 19 h. 30, Informations. Echos du temps. 20 h., Concert demandé. 21 h., Boîte aux lettres. 21 h. 15, Des hommes et des femmes sans patrie ont besoin de nous. 21 h. 30, Concert du « King's College Choir of Cambridge », dir. B. Ord. 22 h., Disques. 22 h. 15, Informations. 22 h. 20, Chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22 h. 30, Tagung für elektronische und konkrete Musik.

MONTE-CENERI

13 h. 30, Disques. 13 h. 55, Tour de Suisse. 17 h., Tour de Suisse. 17 h. 3, Viole d'amour. 17 h. 20, Rubrique du médecin hygiéniste. 17 h. 30, Musique demandée. Tour de Suisse. 18 h. 30, Heure de la terre. 19 h., Disques. Communiqués. 19 h. 15, Informations. Il Quotidiano. 19 h. 40, Ouvertures célèbres. 20 h., Tour de Suisse. 20 h. 30, L'éternel féminin : musique. 21 h., Le strade di Pompei. 22 h. 15, Informations. 22 h. 20, Le Quintette moderne. 22 h. 40, Le coin du folklore.

ETRANGER

14 h. 30, France : Concert spirituel. 15 h. 30, Vatican (31.10, 25.55, 19.87 et 196) : Informations. 16 h., Stuttgart : Musique symphonique. 18 h. 45, Angleterre III : Musique ancienne pour orgue. 19 h. 45, Vatican (50.26, 41.21, 31.10 et 196) : Quart d'heure des épopées. 20 h. 30, Bruxelles II : Concert spirituel Vivaldi-Mozart. 20 h. 45, Vatican (mêmes ondes qu'à 19 h. 45) : Emission religieuse en allemand. 22 h. 20, Francfort : Quatuor à cordes (Brahms). 22 h. 20, Südwestfunk : Piano.

Mardi 14 juin

SOTTENS

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. Culture physique. — 7 h. 15, Informations. — 7 h. 20, Disque. Premier propos. Concert matinal. — 11 h., Emission d'ensemble. — 12 h. 15, Le quart d'heure de l'accordéon. — 12 h. 30, Carrefour, émission de Monsieur Prudence. — 12 h. 45, Informations. — 12 h. 50, Tour de Suisse cycliste.

13 h., Mardi, les gars. — 13 h. 10, Du film à l'Opéra. — 13 h. 40, Oeuvres de Debussy. — 16 h. 30, Recital de piano, par M^{me} Gioietta Paoli-Padova. — 16 h. 55, Mélodies de Benjamin Britten. — 17 h. 15, Sérénade N° 6, en ré majeur, K. V. 239 (Mozart). — 17 h. 30, Cinémagazine. — 17 h. 50, Disque. — 17 h. 55, Dans le monde méconnu des bêtes. — 18 h., Cinq fois trois. — 18 h. 15, Le Tour de Suisse cycliste. — 18 h. 35, Trois fois cinq. — 18 h. 45, La paille et la poutre. — 18 h. 55, Le Micro dans la vie. — 19 h. 8, Le Tour de Suisse cycliste. — 19 h. 15, Informations. 19 h. 25, Le Miroir du temps. — 19 h. 45, Discanalyse. — 20 h. 30, Le père de Mademoiselle, comédie en 3 actes de Roger Ferdinand. — 22 h. 30, Informations. — 22 h. 35, Le cabaret des ondes.

BEROMUNSTER

6 h. 15, Informations. 6 h. 20, Gymnastique. 6 h. 30, Disques. 7 h., Informations. 7 h. 5, Petit concert du matin. 10 h. 15, Disques. 10 h. 20, Emission radioscolaire. 10 h. 50, Disques. 11 h., Emission d'ensemble. 12 h. 15, Disques nouveaux. 12 h. 30, Informations. 12 h. 40, Coup d'œil en arrière sur notre théâtre : opérette.

13 h. 30, Disques. 14 h., Bi Sand uns Steine. 16 h. 30, Chants du monde entier. 17 h., Mélodies et rythmes. 17 h. 30, Lecture. 17 h. 45, Oeuvres pour piano de Liszt et Chopin. 18 h., L'Orchestre de variétés de Bâle. 18 h. 40, Le Tour de Suisse. 19 h., Marches anciennes et modernes. 19 h. 20, Communiqués. 19 h. 30, Informations. Echo du temps. 20 h. 15, Dans le cadre des Fêtes de juin de Zurich 1955 : Concert de l'Orchestre du studio. 22 h., Lecture. 22 h. 15, Informations. 22 h. 20, Au clair de la lune, une émission de L. Dachary.

TELEVISION ROMANDE

Relâche.

Le nombre des téléspectateurs

A fin mai dernier, le nombre des téléspectateurs de Geneve s'élevait à 226. Dans les autres villes romandes, les chiffres sont de 142 à Lausanne, 169 à Neuchâtel et 101 à Fribourg.

Radio-Suisse en 1954

(CPS.) — La Société anonyme de télégraphie et téléphonie sans fil Radio-Suisse vient de publier son rapport d'activité pour l'année dernière. Il en ressort notamment que le trafic radiotélégraphique a augmenté, en 1954, de 2,67 % par rapport à l'année précédente. Le service de liaisons de Radio-Suisse a transmis 2.166.272 télégrammes; alors que le service de sécurité aérienne, en continu développement, a contrôlé aux aéroports de Geneve et de Zurich 107.120 départs et atterrissages (env. 300 par jour) dont 10.000 arrivées par mauvais temps.

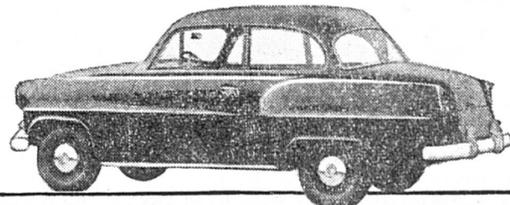
De même que les années précédentes, le résultat financier de 1954 peut être taxé de très satisfaisant. Les recettes d'exploitation ont atteint 8.171.106 fr. contre 7.870.427 fr. en 1953; elles accusent ainsi une augmentation de 300.678 fr. soit 3,82 %. Les dépenses d'exploitation qui étaient en 1953 de 4.630.524 fr. ont passé en 1954 à 4.835.094 fr.; l'augmentation est de 204.570 fr. ou de 4,42 %. Après déduction des parts de taxes versées à l'administration des PTT, se montant à 2.801.197 fr. (en 1953 2.695.113 fr.), il reste un excédent de recettes de 534.814 fr. (en 1953, 544.789 fr.), auquel il faut ajouter le solde actif de 24.625 fr. reporté de l'exercice précédent et le produit des intérêts se chiffrant à 51.170 fr. L'excédent de recettes total est ainsi de 610.610 fr. Défalquant faite d'un versement de 417.984 fr. au fonds d'amortissement, l'exercice 1954 boucle par un bénéfice net de 192.625 fr. (en 1953 191.125 fr.).



Saint Basile, évêque, Docteur de l'Eglise

Saint Basile, appelé à juste titre le « Grand » est une des figures les plus éloquentes de ce IV^e siècle qui en comporta un si grand nombre. Fils d'un avocat et rhéteur de Césarée de Cappadoce, Basile vit le jour en 329 dans une famille qui comptera trois évêques, dont le frère cadet de Basile, saint Grégoire de Nysse. L'aînée des filles, sainte Macrine, sera aussi portée sur les autels. Après avoir commencé ses études à Césarée, il les continua brillamment à Athènes, en même temps que son mari saint Grégoire de Nazianze. Revenu dans sa patrie en 356, il reçut le baptême, puis s'adonna à la vie de moine après avoir accompli la visite monastique des célèbres foyers du monachisme oriental : Egypte, Palestine, Syrie, Mésopotamie. Enrichi de cette expérience, il peut établir sa propre fondation dans le Pont, au bord de l'Iris. La célèbre Règle que rédigea Basile pour les nombreux disciples qu'il dirigea, prévoyait une vie cénobitique partagée entre la prière et le travail manuel et intellectuel. Pendant cette période, Basile, avec son frère Grégoire, composèrent une anthologie des plus belles pages d'Origène, la *Philocalie*. Mais ses mérites commençaient déjà à attirer l'attention sur lui. L'évêque de Césarée le choisit comme son conseiller en 362. En 370, à la mort de ce dernier, Basile est élu pour le remplacer. C'était l'époque où l'empereur Valens s'efforçait par la menace et la pression d'imposer l'arianisme dans tout l'Orient. Mais tous ses efforts échouèrent devant la fermeté du saint évêque. De plus, Basile mit tout son génie de théologien à réfuter dans ses œuvres écrites les sophismes de l'arianisme et à explorer les difficiles questions relatives à la Trinité. Son apport à la théologie catholique a été décisive dans ce domaine. Penseur profond, mystique, Basile devait se révéler un grand évêque, un chef et un organisateur clairvoyant et actif. Il développa dans sa ville épiscopale les fondations charitables, les institutions sociales, hôpitaux, hospices. Usé par tant de travaux et par ses mortifications, Basile, prématurément vieilli, mourut le 1^{er} janvier 379, à peine âgé de 50 ans.

Le désir de bien des amateurs de petites voitures



La glace arrière agrandie de 38 %... avec la nouvelle forme de la grille de radiateur et le nouveau moteur, représente une des particularités les plus remarquables de l'OEPEL 1955 —, souligne d'une façon encore plus impressionnante la silhouette moderne de cette voiture. Tous les occupants de la voiture jouissent d'une vue circulaire libre de tout obstacle et le conducteur peut encore mieux qu'autrefois surveiller le trafic qui l'entoure — un facteur de sécurité d'une grande valeur!

Vous trouverez l'adresse de votre distributeur local sous OEPEL dans le livre du téléphone.

Demandez une démonstration sans engagement de votre part. Vous serez enthousiasmé.

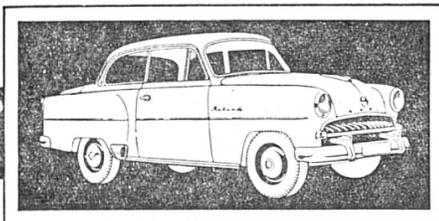
4 modèles différents: OEPEL OLYMPIA, OEPEL RECORD, OEPEL RECORD SPECIAL, CABRIOLET OEPEL RECORD

Prix à partir de Fr. 6750.-

avec chauffage et dégivreur

Avantageux système GM de paiement par acomptes

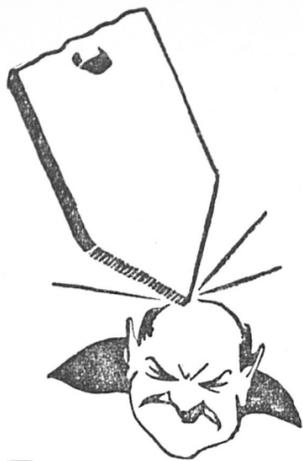
Posséder une voiture, dont non seulement le prix d'achat et les frais d'entretien et d'usage soient modérés, mais dont on puisse aussi s'attendre à ce qu'elle soit particulièrement confortable, spacieuse, puissante et sûre, voilà le rêve de bien des Suisses qui se passionnent pour l'automobile. Aujourd'hui plus que jamais, ce rêve est à même d'être exaucé par la nouvelle OEPEL RECORD 1955. Essayez l'OEPEL RECORD; conduisez-la. Vous serez émerveillé par les nombreux avantages et agréments qu'elle vous offre malgré son prix modéré. Ses remarquables qualités d'économie, la souplesse et la puissance augmentée de son moteur à course réduite, dont le taux de compression s'élève à 7:1, vous surprendront. (Changements de vitesses aussi peu fréquents que sur une grosse voiture américaine — accélération en prise directe de 15 km/h environ à la vitesse maximum.) Mais quel ne sera pas votre étonnement en découvrant l'ampleur et le riche aménagement de l'espace intérieur.



OPEL LA VOITURE DE CONFIANCE

OR 11/55 N

L. BAUDÈRE, Garage de Pérolles, FRIBOURG, Tél. 2 38 88



Ne vous cassez pas la tête...

si un accident arrive à vos vêtements!

L'ATELIER DE

STOPPAGE et de REPARATION

DE TOUS VÊTEMENTS de la

Teinturerie Fribourgeoise

grâce à son personnel qualifié, est à même de vous livrer dans un délai très rapide tous travaux de STOPPAGE, REPARATIONS

Usine et Magasin

GRANDS-PLACES 25 Tél. 2 37 93 FRIBOURG

Succursale : Rue des Epouses. Tél. 2 27 44



Le goût français

Des hommes jeunes, des hommes de valeur vont porter au loin le prestige de la France. Au soldat conquérant de l'Union française succèdent aujourd'hui médecins, missionnaires, instituteurs, industriels. Tous ils maintiennent les traditions du bon goût de leur pays : mode, gastronomie, cigarette.

Hors de la Métropole, ces hommes d'élite ont créé une industrie de cigarettes privée. Fidèles au goût français, mais stimulés par la libre concurrence, ils produisent une qualité qu'apprécient des millions de fumeurs. Dans cette lutte pour gagner la faveur du consommateur, les cigarettes Nationales ont conquis et maintenu une place de premier plan.

Depuis plus de 40 ans, Nationales est une des marques les plus fumées de l'Union française.

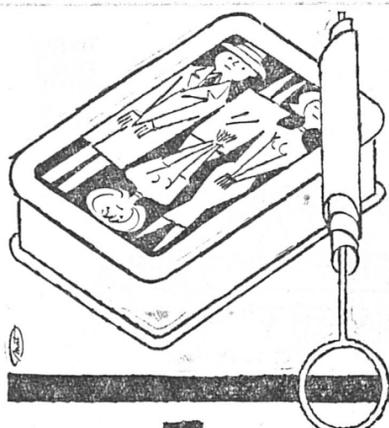
Dès maintenant, en vente en Suisse. Essayez-les : vous serez conquis par la finesse de ce goût bien français.

Nationales bleues, goût caporal, sans filtre

Nationales jaunes, goût maryland, avec filtre



20 cigarettes 95 ct.



Ne voyagez pas

comme

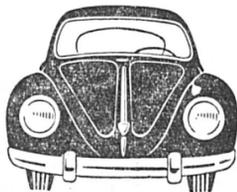
sardines en boîtes!



Dans la VW, il y a place pour toute la famille et de nombreux bagages. Sa suspension est idéale: quel agrément pour les longs voyages! Le chauffage à air chaud, réglable à volonté, parachève un merveilleux confort.

La VW ne se démodant pas, elle conserve longtemps une valeur de revente élevée. D'une économie proverbiale; extraordinaire par ses qualités et perfectionnements techniques, elle offre réellement le maximum de contre-valeur.

Prix à partir de Fr. 5575.-, y compris chauffage et dégivreur.



Par tous les temps, sur tous les chemins!

Agences : GARAGE DES ALPES, A. GENDRE - Av. du Midi - Fribourg
Tél. 2 33 42/2 43 42.

Bulle : Garage Gremaud, tél. 2 72 67/Morat : Garage Touring. Roger Charnaux

Romont : Garage de la Gare, H. Krucker/Schmittlen : Auto-Carrosserie Marcel Boschung, Ried.



Tondeuse à gazon depuis Fr. 75.-
E. Wassmer S.A.
FRIBOURG

A VENDRE

un taureau pie rouge, 3 1/2 ans, 93 points. Véritable type d'élite, hauteur au garot 143 cm. Ecurie indemne t. b. c. 15109

Chassot l'Hoirie, Vuisterens-devant-Romont.



le seul

qui ne sait pas que l'apéritif Knobel est sans colorants artificiels, sans produits chimiques.

Instituteur retraité demande à la campagne

Appartement

ensoieillé, deux chambres, cuisine, débarras. Prix moyen Fr. 50.- par mois. Ecrire avec détails sous chiffres P 7965 S, à Publicitas S.A., Sion.

A vendre HILLMAN

limousine 6 C. V., 1954, roulé 12.000 km., état de neuf. Première main. Tél. (037) 2 53 95.

On demande JEUNE FILLE

de 17 à 20 ans, pour aider à la cuisine et au ménage. Bonne occasion d'apprendre la cuisine et la langue allemande. Bon gage et bons soins (éventuellement accepterait personne d'un certain âge). Wigger-Steinger, Löwen, Baldegg (Ct. Lucerne). Tél. (041) 88 10 48.

Hero Sugo

Tout comme les raisins

font du cake une réussite, le Hero-Sugo — sauce toute prête! — améliore les spaghetti, les macaroni, le riz.* Le Hero-Sugo est préparé d'après une recette napolitaine, avec des tomates, de la viande finement hachée, des herbes aromatiques et la meilleure huile d'olives.

* Recommandé aussi pour accompagner la purée de pommes de terre, les gnocchi à la semoule ou au maïs.



Délicieux... et peu coûteux!

Boîte 1/4 (4 portions) seulement **95** cts

Conserves Hero Lenzbourg



... merci, Eve chérie, je préfère ma...

PARISIENNE
FILTRE



... sa douceur plait à la jeunesse!

20 cigarettes 95 ct.

Important magasin de chaussures de la place demande pour entrée tout de suite ou date à convenir

APPRENTIE-VENDEUSE

Langue maternelle française et connaissance de l'allemand. Faire offres par écrit sous chiffres P 41254 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande pour tout de suite ou à convenir

Jeune homme

célibataire, de 20 à 30 ans, fort et robuste, ayant casier judiciaire vierge, bonne éducation, de confiance, débrouillard, comme agent de « Sécurité » pour la surveillance de nuit. Suivant les aptitudes, il aurait l'occasion d'apprendre le métier de détective. Nourri, logé et bon salaire à jeune homme capable. Adresser offres écrites, accompagnées d'une photographie, au Bureau de « Sécurité », police privée, rue de la Promenade 2, La Chaux-de-Fonds.

CAFE DE LA CIGOGNE
FRIBOURG

Avis et recommandation

J'ai l'honneur d'informer ma fidèle clientèle que j'ai remis à M. Charles STREBEL-ZEISER

le café de la CIGOGNE

Je la remercie de la confiance qu'elle m'a témoignée durant les longues années de mon activité, et je me félicite des excellentes relations que j'ai eu le plaisir d'entretenir avec elle.

Je lui recommande chaleureusement mon successeur.

M^{me} Vve L. Fasel.

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public de Fribourg et environs que je reprends à partir du 15 juin 1955

LE CAFE de la CIGOGNE

desservi jusqu'ici par M^{me} Veuve L. Fasel.

Par un service et une cave soignés, je vouerai tous mes soins à la bonne réputation du restaurant. J'espère mériter la confiance que je sollicite.

Charles Strelbel-Zeiser.

NOS BELLES OCCASIONS

Peugeot 6 cv, 1947 « 202 », à liquider, 600 fr.
Morris 6 CV, 1948, très bon état
Citroën 2 CV, 1953, impeccable, décapotable
Renault 4 CV, 1950, cond. int., housée
Nash 14 CV, 1951, « Rambler », excellent état
Hillman 6 CV, 1948, moteur neuf, toit ouvrant
Simca 6 CV, 1951, peu roulé, radio, chauff.-deg.
Peugeot 6 CV, 1947, « 202 », bon état, bon marche
MG/TD 6 CV, 1951, Sport 2 places, bon état.
Ford 5 cv, 1946, « Anglia », à céder 950 fr.

Garage DALER Frères SA, Fribourg
Tel. (037) 2 36 50



Meules à pédales
E. Wassmer S. A.
Fribourg

REX
PANORAMIQUE

Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation du magnifique film musical en couleurs

Le pays du sourire

avec MARTHA EGERTH
JAN KIEPURA

PARLE FRANÇAIS

Dès demain : En couleurs
Le film le plus audacieux et le plus saisissant tourné en Afrique noire

BONGOLO

et la princesse noire

Moins de 18 ans pas admis
Louez d'avance Tél. 2 11 50

Lunettes

pour la lecture et le travail, belle qualité, depuis 12 fr
Chez l'ancien Opticien Daler, Route-Neuve 4, Derrière le Café Continental

IMMEUBLE

à vendre, au centre d'Estavayer-le-Lac; ancienne construction; 1 appartement 2 chambres, cuisine, WC, refait entièrement à neuf à l'intérieur.

Prix Fr. 7500.—

Louis Doglia,
Estavayer-le-Lac.

On demande

jeune homme

sachant traire, pour écurie de 10 vaches. Entrée 1^{er} juillet ou immédiate. Abbaye de Bevaix/Ntel. Tél. (038) 6 62 32. 4486

Avenue de la Gare

Brunschwig

Avenue de la Gare

Grande vente de vêtements de travail et en plus nos tickets-PRIMES

- Salopette grisette rétrécie, gr. 46-56 ou veston **8.90**
- Salopette croisé « sanfor » écu pour peintres **11.25**
- Salopette croisé ou veston faç. américaine, en bleu, irrétrécissable, gr. 46-56 **13.-**
- Blouse de travail en croisé irrétrécissable, grand teint, en kaki, gris-vert, blanc **18.50**
- Blouse de travail en cotonne retors irrétrécissable, gris **19.80**
- Combinaison en croisé irrétrécissable, avec fermeture-éclair, grand teint **29.-**
- Overall grisette rétréci, pour jeunes gens **9.80**
- Blue-Jeans en croisé noir, fantaisie, nouvelle forme, pour jeunes gens **13.90**
- Chemise de travail messieurs, en flanelle coton irrétrécissable, à col rayée **7.90**
- Pantalon velours messieurs, en marine et brun **24.-**

Brunschwig

Avenue de la Gare

Brunschwig

Nous demandons parfaite
Sténo-dactylo

pour le français et l'allemand. Entrée immédiate ou à convenir. Place stable. Bonne rétribution. Offres à

RIVO S. A., LOCARNO
Fabrique d'articles en métal

Couple

sobre et travailleur est demandé pour entretenir maison moyenne pourvue de tout le confort moderne. Elle devra pouvoir cuisiner, lui, doit connaître le jardinage, entretien du poulailler et bricolage. Belle chambre, salle de bain indépendante, excellente nourriture, bons gages. Faire offres :

Bureau de placement Le Liseron, 5, rue du Liseron, Ouchy-Lausanne. Tél. 26 05 49.

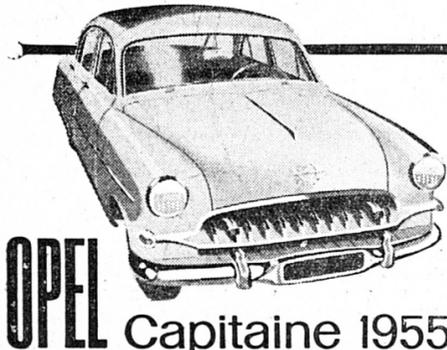
La nouvelle Capitaine...

unit idéalement les meilleures qualités des américaines aux particularités de la construction européenne. 6 cylindres. Place pour 6 personnes. 79 CV, mais seulement 13 CV-impôt. Prix fr. 11350.— avec chauffage et dégivreur.

Avantageux système G. M. de paiement par acomptes
Montée à Bienne par la General Motors Suisse S. A.

L. Baudère, Garage de Pérolles
Fribourg Tél. 2 38 88

OC 14/55 W



OPEL Capitane 1955

Couple dans la cinquantaine demande place de
CONCIERGE

Demander l'adresse sous chiffres P 41246 F, à Publicitas, Fribourg.

Mécanicien

demande place, pour réparation, entretien; connaît soudure arc, chalumeau et électr. dans usine, atelier, serrurerie ou garage.

Faire offres sous chiffres P 41243 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande pour tout de suite 500-153

Charretier

ou domestique de campagne sachant traire. S'adresser : Pradervand Frères, à Payerne.

Nous demandons tout de suite bon

Chauffeur

sur tracteur Vevey, pour le débardage et transport de m³ de la forêt en scierie. Permis de conduire non exigé.

Faire offres avec références et prétentions de salaire à : Schaffter Luc, scierie et commerce de bois à Soulece (J. B.). Tél. (066) 3 93 43

LIVIO

Lundi 13 et mardi 14 juin, à 20 heures 30

UN GRAND FILM D'ACTION

Alan LADD dans

Smith le taciturne

Des attaques - des duels - des déraillements
Des luttes sans merci

Parlé français

En technicolor

CORSO

Aujourd'hui, à 15 h. et 20 h. 30, dernières représentations d'un film d'une rare beauté

Riz amer

Parlé français Dès 18 ans

Tél. 2 40 77

CAPITOLE

CE SOIR

SEANCE A 20 H. 30

On demande

FILLES DE SALLE

et

FILLES D'OFFICE

Date d'entrée à convenir. Faire offres au Département Social Romand, Morges.

On demande plusieurs
OUVRIERES
pour la cueillette des fraises. Gages 220-230 fr. par mois, nourries et logées. Faire offres à **RODUIT Prosper**, Grand Clos, Fully

Je demande un bon
OUVRIER
pour les foins.
S'adresser à Paul Lebet, agriculteur, BUTTES (Ct. de Neuchâtel).

Jeune fille
est demandée pour aider au ménage. 6608
Offres à Pâtisserie Ed. Desponds, Sainte-Croix. Tél. (024) 6 24 47.

Une sommelière
et une
filles de cuisine
sont demandées au plus vite. 500-156
Café de la Concorde, Payerne.
Tél. (024) 6 26 80.

On demande
jeune fille
pour le ménage et aimant les enfants. Petite aide au magasin, ainsi qu'une 10-45

jeune vendeuse
au courant de la branche. Entrée 20 juin. Nourries et logées.
Faire offres à Boulangerie-Pâtisserie P. Wüthrich, route A. Fauquex 36, Lausanne. Tél. 24 13 61.

On demande
VACHER
bon trayeur, été à la montagne. Place stable. S'adresser à J. Prader-van, La Grande Coudre, Céligny. Tél. (022) 8 67 23.

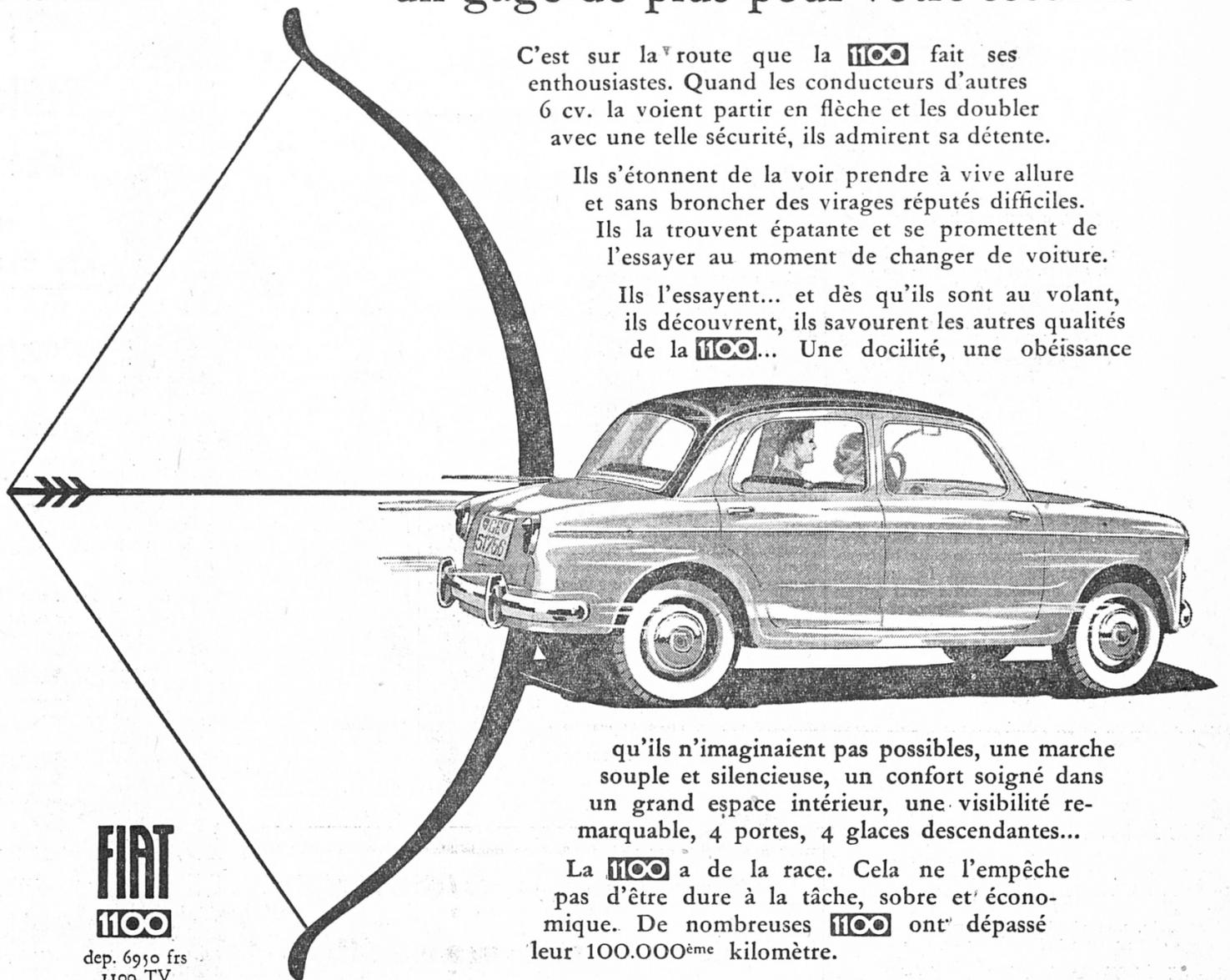
La détente de la 1100

un gage de plus pour votre sécurité

C'est sur la route que la 1100 fait ses enthousiastes. Quand les conducteurs d'autres 6 cv. la voient partir en flèche et les doubler avec une telle sécurité, ils admirent sa détente.

Ils s'étonnent de la voir prendre à vive allure et sans broncher des virages réputés difficiles. Ils la trouvent épatante et se promettent de l'essayer au moment de changer de voiture.

Ils l'essayent... et dès qu'ils sont au volant, ils découvrent, ils savourent les autres qualités de la 1100... Une docilité, une obéissance



qu'ils n'imaginaient pas possibles, une marche souple et silencieuse, un confort soigné dans un grand espace intérieur, une visibilité remarquable, 4 portes, 4 glaces descendantes...

La 1100 a de la race. Cela ne l'empêche pas d'être dure à la tâche, sobre et économique. De nombreuses 1100 ont dépassé leur 100.000^{ème} kilomètre.

Venez l'essayer, vous aussi vous serez conquis...



dep. 6950 frs
1100 TV
8700 frs

Fribourg : **SPICHER & C^o**, Garage de la Gare. Tél. 224 01
Avenches : Jan, Garage du Faubourg • Bulle : Garage A. Schindler • Payerne : Pierre Ducry, Garage de l'Aviation • Kerzers (Fribourg) : Walter Schweizer, Auto-garage
Romont : Garage Central, André Baechler

Industrie de métal et construction d'appareils demande, pour son département de vente, jeune

commerçant

ayant de l'initiative et l'habitude de traiter avec la clientèle.
On exige, en outre, connaissances approfondies du français et de l'allemand et correspondance impeccable dans les deux langues.
Candidats ayant déjà travaillé dans la branche sanitaire et quincaillerie auront la préférence.
Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, références et photo, sous chiffres F 38668 Lz, à Publicitas, Lucerne.

Lingerie Nylon - Charmeuse

et sole lavable
sont en grand choix pour vous



AUX CORSETS ELEGANTS

66, rue de Lausanne, Fribourg, tél. 2 28 28

Notre personnel se fera un plaisir de vous montrer nos belles choses à des prix très avantageux, sans aucun engagement de votre part.

Machine à agrandir les chaussures. Ressemelage et toutes réparations soignées. Teinture en noir.
CORDONNERIE Ed. CHAMMARTIN
Av. de la Gare 29, Fribourg - Tél. (Par poste)



Nous demandons

ouvrières manœuvres

pour notre atelier de montage

Se présenter du lundi au vendredi ou envoyer offres avec copies de certificats à 15114

SAIA S. A., Morat. fabrique appareils électriques

Feuilleton de LA LIBERTE

FRUIT ROUGE

par IRENE TEMPLE BAILEY

Traduit de l'américain par Marcelle Lucas-Mériaux

— Non. Je n'avais pas pu me faire réserver une place et j'ai dû prendre le train à Chicago.
— Pourquoi n'es-tu pas passé par la maison en sortant de la gare ?
— A quoi bon ?
— Tu n'avais donc pas envie de me voir ?
— A quoi bon, je le répète ?
— Oh !... c'est parce que je ne t'ai pas écrit ?... Kim chéri, c'est vrai que je suis une vilaine... mais tu es toujours le seul homme qui compte, tu sais.
— Tu mens, ma charmante.
— Je ne mens pas.
— Bon, alors je le saurai en te voyant. Maman va en ville demain matin. Si j'allais avec elle, je pourrais t'emmener déjeuner quelque part et nous passerions la journée tous les deux.
— Mais... chéri, ce ne peux pas ! J'ai rendez-vous chez mon coiffeur à dix heures et je suis invitée à un lunch à une heure. Ensuite j'ai un cocktail... et, le soir, c'est le dîner d'anniversaire de Grannie. Peggie a promis de venir. Si tu veux l'accompagner, nous aurons toute une grande soirée à passer ensemble, tous les deux.

Il y eut un instant de silence, puis, avec une espèce de violence, la voix de Kim répondit :
— Tout ça serait vraiment comique si ce n'était aussi odieux. Me voilà qui reviens de l'enfer pour retrouver la femme que j'aime, et elle me parle d'aller se faire friser ! Est-ce que tu t'imagines que ça me touche beaucoup que tes cheveux soient raides ou bouclés ? J'en ai une mèche dans ma cantine. C'est vraiment la preuve que j'étais absolument idiot de croire que tu m'aimais.
— Mais si, je t'aime, voyons !
— Prouve-le moi en me fixant un rendez-vous. Demain à onze heures ? C'est à prendre ou à laisser.
— Pourquoi ne pas te contenter de me voir à la maison ?
— Parce que tu as toujours une bande de gens qui sont pendus à tes jupes et que je te veux pour moi tout seul, voilà !
— C'est vrai, chéri ?
— Bien sûr. Et maintenant, c'est un rendez-vous, ou bien je vais te rayer sur ma liste d'adresses.
— C'est un rendez-vous, bien entendu, chéri. Demain onze heures.
— Bon...
Et là-dessus le téléphone resta muet.
Sandy mit plusieurs secondes à réaliser que Kim avait raccroché. Elle aurait voulu davantage ; il lui aurait beaucoup plu d'entendre les phrases brèves, prononcées d'un ton résolu :
— Tu es à moi !... ma petite fille !... Personne d'autre que moi ne t'aura !... Si tu cherchais à t'en aller, je t'aurais bientôt rattrapée !...
Son cœur avait bondi au son de la voix du jeune homme. Elle se sentait impatiente de

voir arriver le matin, à présent qu'elle savait qu'elle allait le retrouver.
Comme elle se détournait du téléphone, elle se regarda dans le long miroir du hall. Elle venait de rentrer du Chevy Chase, juste au moment où Kim l'avait appelée, et elle portait encore l'adorable robe d'un mauve pâle dans laquelle elle avait dansé. Cette robe était brodée d'argent à la ceinture et aux deux poches, et dans sa chevelure d'un ardent auburn qu'elle avait coiffée en l'air, une grosse rose d'argent se trouvait piquée. Ses yeux gris-vert, ses sourcils arqués, l'éclair de ses dents blanches entre ses lèvres peintes d'un rouge clair, constituaient les attributs marquants d'une beauté qui était devenue presque spectaculaire.
Elle dit tout haut, devant le miroir : « Je vais lui plaire ! » et se mit à rire. Elle porterait cette robe-là, le lendemain, pour la réception de Grannie, et Kim allait l'aimer beaucoup !

IV

La joyeuse aventure

Le matin suivant, une fois habillée et parée pour sortir avec Kim, Sandy se rendit dans la chambre de sa grand-mère :
— Joyeux anniversaire, Grannie !
— Merci, ma chérie.
— J'ai une surprise pour toi. Kim est revenu !
Grannie était en train de prendre au lit son petit déjeuner. Elle paraissait toute menue et fragile au milieu des grands oreillers.
— Et qu'est-ce que tu lui as dit ? demanda-t-elle.
— A quel sujet ?
— Tous tes flirts... !
— Mais, je n'allais tout de même pas rester

à la maison à m'ennuyer toute seule, quand même !
Grannie déclara :
— Je n'ai jamais eu envie d'avoir la compagnie de qui que ce soit d'autre que mon William, quand j'étais fiancée. Si tu veux que je te dise, tu ne mérites pas Kim. Il te donne tout son cœur, et toi tu n'as à lui offrir que des miettes et des restes du tien !
— Une femme est toujours assez bien pour mériter n'importe quel homme, répondit Sandy. C'est ce que dit toujours Camilla. Tu sais comment elle adorait Justin, eh bien ! elle a demandé le divorce.
— Le divorce ! s'écria Grannie. Et qu'a-t-elle à lui reprocher ?
— Oh ! rien, en réalité. C'est simplement qu'elle a envie de changer de partenaire. C'est comme ça que nous sommes à présent, Grannie. Les maris se fatiguent de leur femme et les femmes de leur mari.
— Par exemple ! je n'ai jamais été fatigué de mon William. Quand nous nous sommes mariés, c'était pour le meilleur et pour le pire. Nous avons eu des hauts et des bas, mais jamais je n'ai eu envie d'un autre homme, ni lui d'une autre femme !

(A suivre)

Choisissez dans le tas !

Outre les splendeurs de l'Italie et de la Sicile, préférez-vous visiter toute l'Espagne en 14 jours, Paris en avion, faire le Tour de Suisse ou vous reposer à Zermatt, dans l'Oberland ou en Gruyère ?
Le Vermouth « NOBLESSE » offre ces belles vacances gratuitement !

Nouvelles de la Dernière Heure

Effervescence en Argentine

Buenos-Aires, 13 juin. (AFP.) — Afin d'éviter des désordres éventuels, le gouvernement a suspendu toutes les cérémonies et manifestations religieuses dans l'ensemble du pays, a annoncé la radio argentine.

On précise à ce propos au ministère de l'Intérieur que, seules, sont interdites les cérémonies et manifestations à l'extérieur des églises.

Buenos-Aires, 13 juin.

(AFP.) — Le président Peron adressera, aujourd'hui, lundi, un message à la nation.

Buenos-Aires, 13 juin.

(AFP.) — Un groupe de personnes ont tenté, cette nuit, de mettre le feu à l'église de Saint-Nicolas de Bari, située dans le centre de Buenos-Aires. Un autre groupe clérical est immédiatement intervenu et des coups de feu ont été tirés. La police a dispersé les deux groupes.

Des bagarres ont eu lieu d'autre part entre deux groupes antagonistes, dans un autre secteur de la capitale. Au cours de cette bagarre, trois personnes ont été blessées. Le ministre des Transports a annoncé cette nuit qu'un grand nombre de véhicules de transport public ont été endommagés, au cours des derniers événements provoqués dans la capitale par des éléments catholiques.

Buenos-Aires, 13 juin.

(United Press.) — Un communiqué de la police fédérale a déploré un incident, qui a eu lieu dimanche et au cours duquel divers coups de feu ont été tirés sur des groupes d'action catholiques.

Buenos-Aires, 13 juin.

(AFP.) — Un incident s'est produit, dimanche soir, devant la cathédrale. Quelques centaines de « peronistes » étaient rassemblés devant l'édifice conspuant le clergé et acclamant le président Peron, tandis qu'un groupe de catholiques massés sur le parvis protégeaient l'entrée de la cathédrale.

Soudain, une vingtaine de coups de feu ont éclaté et on vit un homme tomber. Une extrême confusion s'en suivit. Aux cris de : « Vive Peron ! » poussés par les uns, répondaient ceux de : « Vive le Christ Roi ! »

Les agents sont intervenus, tandis que les pompiers arrivaient en toute hâte pour disperser les manifestants avec leurs lances.

Buenos-Aires, 13 juin.

(AFP.) — Une bagarre a éclaté devant la mairie de la ville de Villamaria (province de Cordoba), à la suite de la décision prise par le maire de débaptiser une rue portant le nom d'Eva Peron. Des coups de feu ont été tirés. La police a arrêté trois conseillers municipaux appartenant au parti radical (opposition), qui détiennent la majorité à l'assemblée municipale issue des élections de l'an dernier.

Désaccord germano-américain

Bonn, 13 juin.

(Reuter.) — Un porte-parole du gouvernement de Bonn a annoncé dimanche que la signature, prévue pour samedi, de l'accord germano-américain sur la navigation aérienne civile, a été ajournée « pour causes techniques ». Cet accord concerne la collaboration entre la nouvelle Lufthansa allemande et les compagnies aériennes américaines.

Washington, 13 juin.

(Reuter.) — Le Département d'Etat a renvoyé la signature prévue pour samedi de l'accord germano-américain sur la navigation aérienne civile. Les compagnies américaines avaient vivement protesté contre l'accord qui aurait permis à la Lufthansa d'entrer en concurrence avec les Américains sur certains parcours.

La Lufthansa a repris, la semaine dernière, son activité internationale par son premier vol transatlantique depuis la dernière guerre et se propose actuellement d'organiser deux vols transatlantiques hebdomadaires dans les deux sens, et un troisième dès le 5 juillet.

Le président de la Commission sénatoriale pour le Commerce extérieur, le démocrate Warren Magnuson, a déclaré aux journalistes, qu'il avait convoqué sa Commission pour mardi, afin d'examiner cette question.

Situation troublée à Saïgon

Saïgon, 13 juin.

(United Press.) — Une grenade a main a été lancée, dimanche soir, dans la rue Barbe contre une villa, où sont logés des membres de la mission économique américaine. On croit savoir que l'attentat est l'œuvre de terroristes inconnus. La grenade a atteint un arbre et a fait explosion en dehors du bâtiment.

Une autre grenade à main a été lancée contre une jeep américaine roulant au Boulevard Chasseloup. L'engin a fait explosion sans faire de dégâts.

La police n'exclut pas la possibilité que les deux attentats aient été perpétrés par des membres de la secte des Binh-Xuyen que le premier ministre, M. Diem, a chassée de la capitale après de sanglants combats de rue.

Des prisonniers autrichiens rentrent chez eux

Vienne, 13 juin.

(AFP.) — Un nouveau convoi de prisonniers autrichiens détenus en Union soviétique doit arriver en Autriche entre le 20 et le 25 juin, annonce le service de presse populiste dans son dernier numéro. Il se composera d'environ 180 personnes, dont 150 internés civils, et comprendra 30 malades.

La presse parisienne tire les enseignements de la catastrophe du Mans

Paris, 13 juin.

(AFP.) — La presse parisienne de lundi matin annonce la catastrophe du Mans et se livre à des commentaires. La majorité des quotidiens s'élèvent contre le fait que la course a continué.

Pour le *Parisien libéré*, « malgré l'ampleur de la tragédie, l'épreuve n'aurait pas été interrompue pour éviter l'embouteillage des routes qu'aurait provoqué le départ de 300.000 personnes et pour hâter l'évacuation des victimes. »

« On peut regretter que les organisateurs n'aient pas décidé d'interrompre la course », remarque *l'Aurore* qui ajoute : « D'abord, parce que c'était là une question de décence. Lorsqu'on déplore tant de victimes, c'est de catastrophe nationale qu'il s'agit. Lorsque le besoin public l'exige, il est juste que se poursuive l'exécution d'une œuvre momentanément interrompue par l'adversité. Mais au Mans ? Seules des questions commerciales étaient en jeu. »

Combat : « Dans les instants qui ont suivi ce terrible accident, on attendait l'arrêt de la course. C'était sans doute faire montre d'une sensibilité qui sera jugée excessive par les organisateurs. »

Franc-Tireur partage cet avis : « Il y avait déjà 78 morts, mais la course continuait. Une course, quand elle devient course à la mort, doit-elle donc s'arrêter ? »

Pour le *Figaro* « le circuit du Mans est l'un des mieux protégés. » « Mais, faut-il, à la recherche des meilleurs pneus, du meilleur moteur, des meilleurs freins, du meilleur ensemble, continuer à sacrifier des victimes ? Sans doute, les victimes se limitent à ceux qui acceptent le jeu, ses triomphes et ses périls. Mais le public, à tout prix, doit être protégé. »

Bilan définitif ?

Le Mans, 13 juin.

(AFP.) — En ce qui concerne le nombre des

Vers une crise italienne ?

Rome, 13 juin.

(AFP.) — « Le Conseil national du parti socialiste démocratique italien juge que sa collaboration au gouvernement n'est plus possible à l'avenir, à moins que ne soit renforcé et précisé prochainement le programme qui doit conditionner la continuation de la coalition ministérielle actuelle », déclare un ordre du jour approuvé par le Conseil national du parti à l'issue de ses travaux.

L'ordre du jour, qui a été approuvé par 83 voix contre 32 et 5 abstentions, énumère les points du programme dont l'acceptation, affirme-t-il, est une condition fondamentale à la participation du parti socialiste démocratique au gouvernement.

Le sabotage de l'avion d'« Air India »

Hong-Kong, 13 juin.

(AFP.) — Plus de 20 suspects sont actuellement détenus par la police britannique de Hong-Kong, à la suite des recherches entreprises depuis deux mois pour retrouver les auteurs du sabotage du *Constellation Kashmir Princess*, de la compagnie *Air-India*, qui s'écrasa au large de Bornéo, le 11 avril, alors qu'il transportait 11 fonctionnaires et journalistes de Chine communiste à la Conférence de Bandung.

Selon les cercles informés, la police ne serait pas encore parvenue à identifier les ou les coupables. Un certain nombre d'agents du *Kuomintang* figureraient sur la liste des personnes retenues par la police de la colonie et le gouvernement aurait demandé Taïpeh l'extradition d'un Chinois, qui s'embarqua clandestinement le 19 mai, à bord d'un avion à destination de Formose. Les autorités nationalistes auraient jusqu'à présent refusé cette extradition. D'autre part, une commission d'enquête est arrivée de l'Inde récemment et collabore étroitement avec la police de Hong-Kong.

Les autorités britanniques de Hong-Kong ont publié dimanche un communiqué annonçant qu'une prime de 100.000 dollars serait remise à toute personne pouvant apporter des renseignements susceptibles d'amener l'arrestation des personnes responsables du sabotage du *Kashmir Princess*, qui s'écrasa à la suite de l'explosion d'une bombe à retardement (100.000 dollars de Hong-Kong = 60.000 fr. s.).

Un record du monde en planeur

Troyes, 13 juin.

(AFP.) — Le commandant René Fontailles de l'état-major de Fontainebleau, a battu, à bord d'un R. 100 le record du monde pour planeur monoplace, avec but aller et retour, ayant couvert la distance de 444 km. L'ancien record appartenait aux Etats-Unis avec 418 km.

Pour vos assurances

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

BRUNISHOLZ & GUERIG

Rue de Lausanne 8 Tél. 2 23 44
Fribourg

morts occasionnés par la catastrophe du Mans, il convient de préciser que, dans la confusion, des noms ont été portés deux fois sur les listes. Aussi le nombre des décès était-il, dimanche soir, officiellement arrêté à 78 et non à 82, comme il a été annoncé. On ajoute toutefois que l'état de six ou huit blessés inspirerait de sérieuses inquiétudes ; 77 blessés au total restaient hospitalisés, dimanche soir, au centre hospitalier et dans les cliniques du Mans.

Le Mans, 13 juin.

(AFP.) — Le nécessaire a pu être fait pour assister les blessés rapidement. En ce qui concerne les morts, malgré la bonne volonté de tous : gendarmes, CRS, religieuses, personnels hospitaliers, il n'a pas encore été possible de leur dresser une chapelle ardente, et la morgue de l'hôpital s'est révélée trop exigüe pour les contenir tous.

Dans les petites salles aux murs ripolinés attendant à la morgue, s'alignent à même le sol des dizaines et des dizaines de cadavres. Des bâches, des draps, des moustiquaires recouvrent les groupes de corps sanglants et laissent dépasser, ici des membres broyés, là une tête détachée du tronc. Une feuille de papier journal dissimule des visages les plus défigurés. Dans un hangar s'entassent des brancards dégoûtant de sang : mêlée à des relents de formol, une âcre odeur de sang flotte au-dessus des cadavres, que des petits groupes, au milieu de scènes déchirantes viennent reconnaître.

Encore un accident

Le Mans, 13 juin.

(AFP.) — Les 24 heures du Mans ont causé, dimanche, indirectement, la mort de deux personnes au cours d'un grave accident de la circulation.

Quatre automobilistes se rendant à la grande épreuve sont entrés en collision, près du Mans, avec une autre voiture dans laquelle avaient pris place deux personnes qui ont été tuées sur le coup. Les quatre automobilistes sont grièvement blessés.

A la mémoire des frères Lumière

Lyon, 13 juin.

(AFP.) — Pour le soixantenaire du cinématographe, diverses manifestations ont été organisées, dimanche, à Lyon, par le Comité pour l'hommage mondial aux frères Lumière.

Une avenue des frères Lumière a notamment été inaugurée, en présence de M. Edouard Herriot, maire de Lyon, président d'honneur de l'Assemblée nationale.

Le comité se propose d'édifier, à Lyon, un Centre Lumière, comportant divers organismes tels qu'un Palais du cinématographe, avec musée, cinémathèque, salles expérimentales, salles de congrès, etc.

Bruxelles

accueil triomphal son roi

Bruxelles, 13 juin.

(United Press.) — Près de 250.000 Bruxellois ont réservé un accueil triomphal au roi Baudouin, à son retour du Congo belge. Tout le long de la route qui relie l'aéroport à la capitale, des dizaines de milliers de personnes ont acclamé le jeune souverain, malgré la pluie qui tombait. A deux endroits, l'escorte à cheval du roi et la voiture royale furent complètement bloquées par la foule, qui, rompant tous les cordons de la police, encercla et isola l'automobile du roi. La police, dans l'impossibilité de rétablir l'ordre, se joignit à l'enthousiasme général. La Place du Trône ressemblait à un champ de bataille, après le passage du roi. Le tribunal officielle et celle de la presse étaient détruites. Ni les fonctionnaires officiels ni les commentateurs de la radio n'ont pu voir Baudouin, complètement perdu dans la foule, mais toujours souriant et de bonne humeur.

Encore un coureur automobiliste tué

Parma, 13 juin.

(Ansa.) — Le coureur italien Mario della Favera, qui participait dimanche à la course internationale d'automobile Parme-Poggio di Berceto, sur voiture Ferrari, s'est tué à Ponte-Scodogna. La machine a heurté le mur d'une maison et s'est retournée sur la route.

SUISSE

Raymond Lambert de retour

Genève, 13 juin.

Rentrant de Bombay, Raymond Lambert est arrivé hier, à l'aéroport de Cointrin, à bord de l'avion régulier de l'Air India International. Le vainqueur du *Lang Tang Himal* a été salué par plusieurs membres du Comité himalayen de Genève et de nombreux amis. Raymond Lambert a déclaré qu'il était très satisfait de son expédition, malgré les difficultés nombreuses qu'il a rencontrées. Il a ensuite immédiatement gagné la ville. On sait qu'il envisage de repartir pour la cinquième fois, dans le massif de l'Himalaya, qui l'a conquis.

Le chanoine belge Jules Detry, du Grand-Saint-Bernard, à Martigny, qui l'accompagnait dans son expédition, va rentrer prochainement, à bord d'un avion privé.

ON A RETROUVE A FRIBOURG...

... près du couvent de Montorge, une automobile volée à Genève et appartenant à M^{me} Geneviève Burri, domiciliée rue du Grand-Pré, 34.

D'un jour à l'autre

■ Le chancelier Adenauer est parti pour les Etats-Unis où il recevra le diplôme de docteur honoris causa de l'Université de Harvard et aura d'importants entretiens avec le président Eisenhower et MM. Dulles, MacMillan et Pinay.

■ Dans la célèbre course des 24 heures du Mans, trois voitures sont entrées en collision : celle de Levegh a été projetée dans la foule où elle a explosé ; le nombre des morts est de 78, mais l'état d'un certain nombre des 77 blessés en traitement dans les hôpitaux inspire les plus graves inquiétudes.

■ La Biennale de l'information s'ouvre ce 13 juin à Evian ; placée sous le patronage du président de la République, cette manifestation fait suite aux journées de la presse qui se déroulèrent en 1951, 1952 et 1953 ; 38 pays de tous les continents enverront des délégués.

■ A Paris, au cours de la séance d'ouverture de la CGT communiste, le secrétaire général Benoit Frachon a attaqué violemment « les minoritaires, progressistes », auxquels il a reproché toutes leurs erreurs antimarxistes.

■ « Les propositions de l'administration des chemins de fer ne sont pas acceptables », a déclaré le secrétaire général du Syndicat des mécaniciens et chauffeurs britannique, qui a déclenché la grève.

■ On déclare, à New-York, que M. Truman a accepté l'invitation du secrétaire des Nations-Unies de prononcer un discours à San-Francisco à l'occasion du 10^e anniversaire de l'ONU ; c'est M. Truman, qui, il y a dix ans, avait prononcé le discours d'ouverture en sa qualité de président des Etats-Unis.

FRIBOURG

La fanfare du Collège Saint-Michel...

... a joué quelques morceaux, lors de la procession de la Fête-Dieu à Berne, que présidait Son Exc. Mgr Testa, Nonce apostolique et à laquelle participaient, entre autres personnalités, MM. les conseillers fédéraux Holenstein et Lepori. Les jeunes musiciens et leurs chefs, M. Rody, ont été très appréciés.

Le Tour de Suisse en Gruyère

Demain, mardi 14 juin, 4^e étape : Genève-Sion, 268 km., avec la montée de Villars (1215 m.). Horaire concernant le passage en Gruyère : Bulle, 14 h. 02 (ravitaillement Ovomaltine) ; Gruyères, 14 h. 07 ; Montbovon, 14 h. 29.

Rappelons à tous les consignes d'extrême prudence.

L'évadé Roger Folly a été arrêté, ce matin, à Broc

Nous apprenons à l'instant que Roger Folly, le fameux détrompeur de chalets, a été arrêté ce matin, à Broc. Agé de 36 ans, il a déjà été condamné pour cambriolages et vols. C'est l'inspecteur Roger Tissot, de la Sûreté de Bulle, qui a retrouvé les vêtements de Folly (N^o matricule 506).

Avant son évasion, survenue le 4 juin 1955, Folly gardait les gémises au chalet de la Pudze, sur les hauteurs du Moléson, lequel appartient au pénitencier de Bellechasse.

De nombreux chalets ont reçu la visite de Roger Folly, entre autres celui du Ski-Club Chalamala, de Gruyères, qui a subi de grandes détériorations et où un autel portatif a été saccagé. Folly avait utilisé une hache et portes et fenêtres ont été détruites. Armoires et tableaux-souvenirs ont été abîmés et, à la cave, le vin fut répandu sur le sol. D'autres chalets de la région de Bulle ont été détériorés.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons quelques détails sur l'arrestation, qui s'est produite ce matin, à la première heure, aux Marches, et dont le caporal Zamoling, chef du poste de Broc, est l'auteur. Folly a été incarcéré au château de Bulle.

Dans la journée de samedi, des patrouilles avaient été organisées par la gendarmerie, en collaboration avec la Sûreté, dans le massif de la Berra ; les jours précédents, c'est le massif du Moléson qui avait été « fouillé ».

Maitrise et discipline !

Samedi à 17 h., M. Alphonse Angeloz, né en 1915, aide-monteur, domicilié à Formanguères, circulait à moto à la rue de Romont pour s'engager dans la rue de l'Hôpital. A la bifurcation, il entra en collision avec une motocyclette pilotée par M. Bernard Chatagny, qui arrivait de droite. M. Angeloz fut blessé à la cheville droite et il y a pour une centaine de francs de dégâts.

Le motocycliste Kurt Haefeli, ouvrier, domicilié à Reinach, circulait dimanche, à 15 h. 50, au passage sous-voie de la gare, en direction de la gare, lorsqu'à l'entrée du tunnel, il entra en collision avec une automobile conduite par M. Gaston Demierre, antiquaire à Fribourg, qui roulait en sens opposé. Il y eut pour 350 fr. de dégâts aux deux machines.

Dimanche à 20 h. 15, M. Robert Ortlieb circulait en automobile de la gare en direction des Charmettes lorsqu'une collision survint avec une voiture conduite par M. Martin Gehring, qui venait de la rue Chaillet et débouchait sur l'avenue. Les dégâts aux deux voitures s'élevèrent à 600 fr. environ.

Sympathie

Nous disons notre vive sympathie à M. Franz D. Inglin, administrateur des *Freiburger Nachrichten*, qui vient de perdre son beau-père.